

**ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES**

**EHEC**

**Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de Master en  
Sciences Commerciales**

**Option : Management et entrepreneuriat**

**Thème :**

**Évaluation d'un incubateur universitaire en Algérie**

**Etude de cas : ANVREDET Alger**

**Elaboré par :**

Mr : BOUSSOUSSOU Abdelkarim

**Encadré par :**

Mme : DEMMOUCHE mounsi nedjoua

Maitre de conférences à

EHEC ALGER

**8<sup>ème</sup> Promotion**

**Juin 2021**

**Résumé :**

Tout compte fait, le système d'innovation est l'interaction entre les acteurs qui constituent le système d'innovation. Le système national d'innovation est considéré comme la compréhension des comportements des agents d'une part et d'autre part nous permet de comprendre le lien et l'impact des structures d'accompagnement sur les jeunes porteur de projet.

L'incubateur universitaire c'est accompagnement est assuré par un processus d'incubation comme les autres types d'incubateur, qui est faite sur une période de temps déterminée, pendant laquelle les porteurs de projet seront en contact avec le réseau de l'incubateur (clients, partenaires, experts, investisseurs, associations, etc.) facteur très important pour l'avenir de l'entreprise. L'incubation cherche à transformer le simple porteur de projet en un entrepreneur capacité et préparé à gérer son affaire. L'objectif principal d'un incubateur est de produire des entreprises prospères qui vont quitter le programme en étant techniquement et financièrement viables et entièrement autonomes et vitalité l'esprit entrepreneuriale.

A cet effet, notre étude porte sur l'évaluation d'un incubateur universitaire notamment la performance et les critères et les indicateurs les plus rentables pour mesurer et évaluer ce type de structure d'accompagnement et conseil.

**Mot clés :** innovation, entrepreneuriale, incubateur, universitaire, performance, accompagnement

## ملخص

بشكل عام ، نظام الابتكار هو التفاعل بين الجهات الفاعلة التي تشكل نظام الابتكار. يعتبر نظام الابتكار الوطني بمثابة فهم لسلوك الوكلاء من ناحية ، ومن ناحية أخرى يسمح لنا بفهم الارتباط وتأثير هيكل الدعم على قادة المشروع الشباب. يتم توفير الدعم لحاضنة الجامعة من خلال عملية احتضان مثل الأنواع الأخرى من الحاضنات ، والتي تتم على مدى فترة زمنية محددة ، حيث سيكون قادة المشروع على اتصال بشبكة الحاضنة (العملاء ، الشركاء ، الخبراء ، والمستثمرين ، والجمعيات ، وما إلى ذلك) .

وهو عامل مهم جدًا لمستقبل الشركة. تسعى الحاضنة إلى تحويل قائد المشروع البسيط إلى رائد أعمال قادر ومستعد لإدارة أعماله. الهدف الرئيسي من الحاضنة هو إنتاج أعمال ناجحة تترك البرنامج مجديًا تقنيًا وماليًا ومكتفيًا ذاتيًا بالكامل ويعزز قيادة الأعمال. تحقيقًا لهذه الغاية .

تركز دراستنا على تقييم حاضنة الجامعة ، ولا سيما الأداء والمعايير والمؤشرات الأكثر ربحية لقياس وتقييم هذا النوع من هيكل الدعم والمشورة

**الكلمات المفتاحية:** ابتكار ، قيادة أعمال ، حاضنة ، جامعة ، أداء ، دعم

**Abstract :**

All in all, the innovation system is the interaction between the actors that make up the innovation system.

The national innovation system is considered as understanding the behavior of agents on the one hand and on the other hand allows us to understand the link and the impact of support structures on young project leaders. The university incubator support is provided by an incubation process like other types of incubator, which is carried out over a determined period of time, during which the project leaders will be in contact with the network of the 'incubator (clients, partners, experts, investors, associations, etc.), which is a very important factor for the future of the company. Incubation seeks to transform the simple project leader into an entrepreneur who is able and prepared to manage his business.

The main objective of an incubator is to produce successful businesses that will leave the program by being technically and financially viable and fully autonomous and lived the entrepreneurial spirit.

To this end, our study focuses on the evaluation of a university incubator, in particular the performance and the criteria and the most profitable indicators for ensuring and evaluating this type of support and advice structure.

**Keywords:** innovation, entrepreneurial, incubator, university, performance, support

## **Dédicace**

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots,

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude,

“ l’amour,

Le respect,

La reconnaissance...”

A la mémoire de mes parents A tous les membres de ma très chère  
famille A toutes les personnes qui me tiennent

À cœur ...Je dédie ce modeste travail

**Abdelkarim**

## **Remerciements**

**Au terme de ce mémoire, il est de mon devoir de présenter mes**

**Profondes gratitudees à tous ceux qui m'ont aidée,**

**Encouragée et dirigée pour l'élaboration de ce modeste travail.**

**Je veux aussi exprimer mes remerciements à Madame demouche mounsi nedjoua pour avoir supervisé mon travail avec son suivi et ses orientations**

**Rigoureuses,**

**De même pour madame Wassila boulaiche chef de département management de l'anvredet et qui m'a aidée avec ses conseils précieux.**

**Un grand merci également aux membres de « anvredet » création pour leur accueil chaleureux et leurs efforts,**

**Veillant par cela à réussir ce travail.**

**Abdelkarim**

## **Sommaire**

<b>Liste des figures.....</b>	<b>I</b>
<b>Liste des tableaux.....</b>	<b>II</b>
<b>Listes des abréviations .....</b>	<b>III</b>
<b>Introduction générale.....</b>	<b>IV</b>
<b>Chapitre I : l'innovation entrepreneuriale .....</b>	<b>01</b>
Section 1 : l'innovation l'ère de l'expansion technologique .....	02
Section2 : concept de base sur l'entrepreneuriat et ses appuis .....	14
Section3 : Bref aperçu sur l'entrepreneuriat .....	27
<b>Chapitre II : l'incubation et les incubateur « concept au processus. » .....</b>	<b>34</b>
Section 1 : les origines de l'incubation, les incubateurs, modelés.....	35
Section 2 : l'émergence de paradoxe entre l'université et l'entrepreneuriat.....	41
Section 3: Présentation Les incubateurs universitaires, les processus, les stratégies .....	44
<b>Chapitre III : les critères d'évaluation la performance d'un incubateur Universi- taire.....</b>	<b>62</b>
<b>Section 1</b> : présentation de l'anvredet .....	<b>64</b>
<b>Section 2</b> : l'état des lieux de les incubateur universitaire en Algérie et ses processus D'incubation .....	<b>73</b>
<b>Section 3</b> : Analyse des résultats de l'enquête.....	<b>92</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>120</b>

## Liste des figures

N°	Figures	Page
<b>Chapitre I</b>		
1	Les catégories d'innovation selon l'objet de l'innovation	9
2	Les caractéristiques de l'innovation.	11
3	Modèle l'événement entrepreneurial (shapero1975	22
4	Modèle conceptuel d'entrepreneuriat comme comportement d'entreprise	23
5	Modèle d'association culture et processus entrepreneurial.	24
<b>Chapitre II</b>		
6	Les acteurs de la relation entre l'université et l'entrepreneuriat	43
7	Les deux conceptions du processus d'incubation.	46
8	Processus d'incubation (Les Christina)	47
9	Modèle d'un incubateur généraliste	48
10	Le processus d'incubation	49
11	L'incubateur d'idées (pré incubateur	52
<b>Chapitre III</b>		
12	Processus de valorisation	63
13	Promotion technologique	64
14	Incubation technologique	64
15	Logo de paceim	66
16	Logo de bip France	66
17	logo de c.d.t. a	67
18	Logo de cinea	67
19	Processus d'incubation	76

**Listes des tableaux :**

<b>N°</b>	<b>Tableau</b>	<b>Page</b>
<b>Chapitre I</b>		
<b>1</b>	Forme entrepreneurial	<b>19</b>
<b>Chapitre II</b>		
<b>2</b>	Les sept indicateurs de l'évaluation la performance	<b>60</b>
<b>Chapitre III</b>		
<b>3</b>	Les missions et les métiers	<b>63</b>
<b>4</b>	Profil d'accompagnement	<b>73</b>
<b>5</b>	Méthodes d'intervention	<b>74</b>
<b>6</b>	Les étapes de sélection de projet	<b>76</b>
<b>7</b>	Les aspects de l'étude de la faisabilité	<b>77</b>
<b>8</b>	Les parties de création de la valeur	<b>78</b>
<b>9</b>	Développement de compétence de la phase de pré incubation	<b>79</b>
<b>10</b>	Critères d'évaluation la phase d'incubation	<b>81</b>
<b>11</b>	Les actions d'accompagnement en phase d'incubation	<b>81</b>
<b>12</b>	Développement des compétences de la phase d'incubation	<b>83</b>
<b>13</b>	Critères d'évaluation	<b>84</b>
<b>14</b>	Action d'accompagnement de la phase 'post-incubation '	<b>84</b>
<b>15</b>	Modalités du financement	<b>86</b>
<b>16</b>	Résultat de la question 1er de l'indicateur "l'intégration dans l'environnement "	<b>91</b>
<b>17</b>	Résultat de la question 2eme de l'indicateur "de notoriété et communication "	<b>92</b>

<b>18</b>	Résultat de la question 3eme de l'indicateur de "processus d'incubation"	<b>92</b>
<b>19</b>	Résultat de la question 4eme de l'indicateur « équipe /management. »	<b>93</b>
<b>21</b>	Résultat de la question 5eme l'indicateur "accès aux ressources financiers"	<b>93</b>
<b>21</b>	Résultat de la question 6eme l'indicateur " l'impact sur la création de la valeur "	<b>94</b>
<b>22</b>	Résultat de la question 7eme de l'indicateur "performance relative "	<b>94</b>
<b>23</b>	Résultat de la question 1 de premier axe de l'entretien	<b>96</b>
<b>24</b>	Résultat de la question 2 de premier axe de l'entretien	<b>97</b>
<b>25</b>	Résultat de la question 3 de premier axe de l'entretien	<b>97</b>
<b>26</b>	Résultat de la question 4 de premier axe de l'entretien	<b>97</b>
<b>27</b>	Résultat de la question 5 de premier axe de l'entretien	<b>98</b>
<b>28</b>	Résultat de la 1 <sup>ère</sup> question de la 2eme axe de « gestion administrative de l'incubateur. »	<b>99</b>
<b>29</b>	Résultat de la 2eme question de la 2eme axe de « gestion administrative de l'incubateur. »	<b>99</b>
<b>30</b>	Résultat de la 3eme question de la 2 -ème axe de « gestion administrative de l'incubateur. »	<b>99</b>
<b>31</b>	: résultat de la 4eme question de la 2eme axe de « gestion administrative de l'incubateur. »	<b>100</b>
<b>32</b>	Résultat de la 5eme question de la 2eme axe de « gestion administrative de l'incubateur. »	<b>100</b>
<b>33</b>	Résultat de la 6eme question de la 2eme axe de « gestion administrative de l'incubateur »	<b>100</b>
<b>34</b>	Résultat de la 1ère question de la 3eme axe " gestion de l'activité."	<b>101</b>
<b>35</b>	Résultat de la 2eme question de la 3eme axe « gestion de l'activité. »	<b>101</b>
<b>36</b>	Résultat de la 3eme question de la 3eme axe " gestion de l'ac-	<b>102</b>

	tivité."	
<b>37</b>	Résultat de la 4eme question de la 3eme axe " gestion de l'activité."	<b>102</b>
<b>38</b>	Résultat de la 5eme question de la 3eme axe " gestion de l'activité."	<b>102</b>
<b>39</b>	Résultat de la 6eme question de la 3eme axe " gestion de l'activité."	<b>103</b>
<b>40</b>	Résultat de la 7eme question de la 3eme axe " gestion de l'activité."	<b>103</b>
<b>41</b>	Résultat de la 1ère question de la 4eme axe « l'évaluation d'un incubateur universitaire »	<b>104</b>
<b>42</b>	Résultat de la 2eme question de la 4eme axe « l'évaluation d'un incubateur universitaire	<b>105</b>
<b>43</b>	Résultat de la 3eme question de la 4eme axe « l'évaluation d'un incubateur universitaire	<b>105</b>
<b>44</b>	Résultat de la 4eme question de la 4eme axe « l'évaluation d'un incubateur universitaire	<b>106</b>
<b>45</b>	Résultat de la 5eme question de la 4eme axe « l'évaluation d'un incubateur universitaire. »	<b>106</b>
<b>46</b>	Résultat de la 6eme question de la 4eme axe « l'évaluation d'un incubateur universitaire. »	<b>106</b>
<b>47</b>	Résultat de la 7eme question de la 4eme axe « l'évaluation d'un incubateur universitaire. »	<b>107</b>
<b>48</b>	Les critères qualitatifs et quantitatif	<b>107</b>
<b>49</b>	Résultats de la 1eme question de la 5eme axe " évolution et perspective "	<b>109</b>
<b>50</b>	Résultats de la 2eme question de la 5eme axe " évolution et perspective "	<b>109</b>
<b>51</b>	Résultats de la 3eme question de la 5eme axe " évolution et perspective "	<b>109</b>

## Liste des abréviations :

- **A.N.P.T** : Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques.
- **ANDI** : Agence Nationale de Développement de l'Investissement.
- **ANDPME** : Agence National de Développement de la Petite et Moyenne Entreprise.
- **ANGEM** : Agence Nationale pour la Gestion du Microcrédit.
- **ANSEJ** : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.
- **ANVREDET** : Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique
- **ASI**: Algerian Start-up Initiative
- **CNAC** : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.
- **DGRSDT** : la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique
- **FMI** : fonds monétaire international
- **FNRSDT** : le fonds national de la recherche en scientifique et du développement technologique
- **GRM** : gestion des relations client
- **INAPI** : institut national de la propriété industriel
- **INC**: incubateur
- **MESRS** : ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- **NBIA**: National Business Incubation Association
- **PME** : petites et moyens entreprise
- **PMI** : petites et moyens industrie
- **R&D** : Recherche et développement.
- **TIC** : technologies de l'information et de la communication
- **TPE** : Très petites entreprises
- **UKBI**: United Kingdom Business Incubation

- **FMI** : fonds monétaire international
- **FNRSDT** : le fonds national de la recherche en scientifique et du développement technologique
- **GRM** : gestion des relations client
- **INC** : incubateur
- **MESRS** : ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- **NBIA**: National Business Incubation Association
- **PME** : petites et moyens entreprise
- **PMI** : petites et moyens industrie
- **R&D** : Recherche et développement.
- **TIC** : technologies de l'information et de la communication
- **TPE** : Très petites entreprises
- **UKBI**: United Kingdom Business Incubation



A diagram consisting of two intersecting lines. One line is horizontal and has arrows at both ends. The other line is diagonal, intersecting the horizontal line at its center. The text 'INRODUCTION GENERALE' is written in bold, black, uppercase letters across the horizontal line, centered on the intersection point.

**INRODUCTION GENERALE**

## Introduction générale

Il est parfaitement admis que l'entrepreneuriat est un vecteur vital de l'économie grâce à ses apports à l'économie et à la société qui concernent la création de richesses, d'emploi, l'innovation, le renouvellement du parc d'entreprises, l'exploitation des ressources, la diversification et la complémentarité des entreprises. Les incubateurs sont des structures qui ont été pensées pour apporter un soutien aux entrepreneurs et les jeunes porteurs de projet dans le développement de leurs idées d'affaires. En Europe, ils sont le plus souvent financés par des fonds publics et constituent ainsi une des composantes clés de la politique publique entrepreneuriale des collectivités locales.

Comme pour toute politique publique, la question de l'efficacité de l'action menée se pose très rapidement. Pour les responsables d'incubateur, la maximisation de cette efficacité passe par une transposition réussie du management externe et interne. Il leur faut donc trouver le moyen d'impulser un management par les objectifs "efficacité" tout en réduisant les moyens engagés "efficacité" et en améliorant la satisfaction des bénéficiaires de l'accompagnement "effectivité". C'est une des raisons pour lesquelles les pouvoirs publics encouragent de plus en plus les responsables d'incubateur à développer des outils de mesure et de pilotage de la performance. À cette raison viennent s'en greffer d'autres tout aussi pertinentes.

Les incubateurs universitaires sont considérés comme une structure d'accompagnement et de conseils pour soutenir les idées novatrices des porteurs de projet au sein de l'environnement universitaire en Algérie afin de les soutenir financièrement et leur offrir des formations et de développer leurs capacités, à soutenir. Pour accompagner les start-ups en Algérie dans le domaine entrepreneuriale pour idée et développer la vitalité de l'économie algérienne.

La question de l'évaluation des incubateurs fait débat sur deux plans : théorique et pratique. Elle pose, en effet, la question de savoir, d'une part, quels sont les indicateurs mobilisables pour apprécier la performance de l'accompagnement de ces structures, et d'autre part, comment améliorer la performance.

L'évaluation de la performance facilite le benchmarking des incubateurs universitaires et permet ainsi une amélioration générale des pratiques d'incubation.

Cette Question de l'amélioration des pratiques est d'autant plus cruciale que le coût que représentent les incubateurs universitaires. Pour le porteur de projet, ce coût se comptabilise essentiellement en termes de temps passé au sein des structures d'incubation. Pour les collectivités locales, il se mesure en termes de fonds publics qu'elles allouent aux incubateurs universitaires mais, cette allocation de fonds ne peut

Être maintenant durablement sans une justification réelle de la performance des structures d'incubation. C'est pourquoi l'évaluation de la performance est à la fois importante pour les incubateurs et leurs démarche de son activité « la gestion administrative , la gestion d'activité , l'apprentissage de processus » , Ces derniers peuvent également se servir de cette mesure de la performance pour mieux répartir les fonds entre les structures d'incubation et permettre une plus grande efficacité de la ressource publique Au-delà des financeurs, les informations sur la performance des incubateurs peuvent aussi être utiles aux deux autres parties prenantes que sont les responsables d'incubateur et les entrepreneurs , Les premiers peuvent s'appuyer sur ces informations pour mieux positionner leur propre incubateur au sein de l'environnement local et développer des stratégies d'avantage pertinentes en seconds peuvent se fonder sur ces informations pour déterminer l'incubateur qu'ils souhaitent rejoindre en fonction de son niveau de performance réel.

Par le biais de ce mémoire, nous essayerons de cerner ces faits, et ce en essayant de répondre à la problématique suivante : « **quels sont les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire ?** »

Pour mieux cerner cette problématique, nous avons posé un ensemble de questions secondaires à savoir :

1. Quels est l'état des lieux des incubateurs universitaire en Algérie ?
2. Comment sont structures et organise les incubateurs universitaires en Algérie ?
3. Quels sont les indicateurs de performance d'un incubateur universitaire en Algérie ?

Dans le but d'apporter des éléments de réponses à ces questions et sur la base de nos connaissances primaires, nous avons ainsi soumis les hypothèses suivantes :

**H01** : quelque universités, état très timide, seulement ont hébergés au sein de leur structure d'un incubateur.

**H02** : un incubateur universitaire est structure et organisé tel un service commun.

**H03** : l'indicateur principal reste le nombre de brevets et start-ups qu'un incubateur peut donner durant une année

Afin mener à bien ce mémoire, nous avons adopté une méthodologie de travail basée sur une approche descriptive et analytique. Pour la partie théorique nous nous sommes appuyés sur une recherche bibliographique assez variée, entre ouvrages, revues scientifiques, dictionnaires et encyclopédies et sites internet. Quant à la partie pratique, nous l'avons réalisé sur la base d'une étude quantitative en analysant les résultats des entretiens réalisés auprès de six responsables de l'incubateur interrogées.

- Le premier chapitre intitulé « l'innovation entrepreneuriale » aboutira essentiellement les définitions relatives à l'innovation entrepreneuriale dont toute une section sera consacrée aux notions de base de à cette dernière de même que l'appui entrepreneuriale et l'évolution de l'activité entrepreneuriale en Algérie.
- Le deuxième chapitre sera consacré aux mesures « l'incubation et l'incubateur concept aux processus ». Dans ce chapitre nous allons parler sur le phénomène de l'incubation et les incubateurs, et pour cela la première section sera dédiée aux les origines de l'incubation et les incubateurs. En deuxième lieu, l'émergence de paradoxe entre l'université et l'entrepreneuriat et les incubateur universitaire quelque outil pour évaluer les incubateurs.
- Le troisième chapitre sera consacré sur les critères d'évaluation de la performance d'un incubateur universitaire en Algérie. Ce dernier chapitre se composera de trois sections : la première présentera l'Agence, la seconde exposera l'état des lieux de l'incubateur universitaire et ces processus d'incubation, ainsi la dernière section se focalisera sur l'analyse des résultats recueillis auprès des répondants.



**Chapitre I :**  
**L'innovation**  
**Entrepreneuriale**

## **Chapitre I :**

# **L'innovation entrepreneuriale**

### **Introduction du chapitre**

La compétitivité mondiale du XXIème siècle est marquée par l'essor économique des pays dotés d'entreprises fortement intensives en R&D et d'un système de formation et de recherche tournée vers l'innovation. Dans ce contexte, il est vital pour les nations et les régions au sein des nations à développer, maintenir et soutenir leur compétitivité. Un facteur important à cet égard est le développement de produits et services innovants, qui à son tour dépend étroitement de l'efficacité du transfert de technologie des institutions universitaires et de recherche dans le milieu des affaires.

### **Section 1 l'innovation l'ère de l'expansion technologique**

Nous nous situons actuellement dans une nouvelle ère, placée sous le signe de l'innovation et de la technologie qui se développent à un rythme accéléré. Concrètement, cette accélération se matérialise par différents indicateurs : le cycle de vie des nouveaux produits est plus court, les nouveaux produits se diffusent plus rapidement, les nouvelles technologies permettent de communiquer rapidement et différemment, Reconnue comme source de croissance et de compétitivité, l'innovation fait l'objet d'attentions soutenues de la part des entreprises, qu'elles soient des multinationales ou des PME, et des décideurs publics.

#### **1-1 Définition de l'innovation et ses approches théoriques**

##### **1-1.1 Les approches théoriques de l'innovation**

Dans ce qui suit, nous présenterons les différentes approches économiques du concept d'innovation à travers l'évolution de la recherche dans ce domaine.

- **Approche Schumpétérienne de l'innovation :**

L'approche néoclassique a fortement dominé la théorie économique ; ce qui justifie que nous nous référons à ses travaux, même s'ils n'ont pas réellement porté sur les processus d'innovation. En effet, comme Coria et Weinstein (1997), nous retiendrons que les théories néoclassiques reposent essentiellement sur les hypothèses de rationalité parfaite et de concurrence parfaite entre des entreprises qui se contentent de transformer des inputs en outputs, en ayant connaissance du prix des produits et des facteurs qui leur sont fournis par leur environnement. Dans ce contexte, la prise en compte des processus d'innovation est absente et le changement technologique inexistant.

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

Il semblerait alors que l'intervention de mécanismes d'ajustement permette de rétablir l'équilibre. Sur le concept d'innovation, cette approche ne nous apporte guère de nouveaux éléments dans la mesure où elle s'intéresse uniquement aux conséquences de l'innovation, sans étudier la manière dont elle est générée. Par ailleurs, les travaux de Schumpeter sont principalement connus pour la théorie du développement qu'il a conçue. C'est d'ailleurs dans ce cadre que l'auteur a présenté une véritable théorie de l'innovation.<sup>1</sup>

#### Schumpeter distingue :

L'invention des nouvelles connaissances scientifiques et techniques, de l'innovation (qui n'est pas qu'une simple modification de la fonction de production) l'introduction de nouveaux procédés techniques, de nouveaux produits, de nouvelles sources de matières premières et de nouvelles formes d'organisation industrielle.

L'innovation est précisément à la source de la dynamique du changement dans l'économie capitaliste. Le porteur de l'innovation est l'entrepreneur qui introduit dans le processus économique les inventions fournies par le progrès technique ou exploite les potentialités offertes par de nouveaux marchés ou de nouvelles sources de matières premières. Contrairement aux classiques et à Marx avant lui, l'entrepreneur ne se rattache à aucun groupe social précis, nième des personnes bien définies.

Dans ses premiers travaux, de l'auteur considère l'innovation comme le fruit du travail d'un agent économique en particulier : l'entrepreneur individuel qui rompt le flux circulaire de l'économie en pariant sur la demande future de nouveaux produits ou procédés, sur l'ouverture d'un nouveau marché, sur l'utilisation d'une nouvelle ressource naturelle ou sur l'organisation de tout un secteur de l'économie. Schumpeter considère que les innovations sont conçues au cours des périodes de crise, avant d'alimenter elles-mêmes la croissance.

Si les travaux de Schumpeter constituent une véritable avancée et ont largement été repris par la suite - notamment pour la définition de l'innovation comme un processus endogène intégrant des aspects technologiques, mais aussi organisationnels - Schumpeter a cependant fondamentalement opposé la petite entreprise à la grande, sans tenir compte de la complémentarité qui

---

<sup>1</sup>SCHUMPETER, J., « *Théorie de l'évolution économique* », éd. Dalloz, Paris, 1935, P.94

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

peut exister entre les deux <sup>2</sup>. Son approche reste très éloignée de la prise en compte du caractère interactif et cumulatif de l'innovation et de multiplicité des ressources.

- **Approche évolutionniste et institutionnaliste**

L'analyse évolutionniste consiste à voir l'innovation comme un processus. Cela peut paraître banal, mais l'analyse économique orthodoxe ne s'intéresse précisément pas au processus et sur ce plan voit plutôt l'innovation ou le changement technologique comme une « boîte noire ». Les évolutionnistes, au contraire, mettent l'accent sur le processus même de l'innovation, considérant que c'est le cœur de la dynamique technologique et de la dynamique économique globale, par son effet sur les phénomènes de croissance et crises notamment.

Les évolutionnistes et notamment Freeman parlent plus précisément de « *coupling processus* »<sup>3</sup> qui est un “ processus qui transmet des impulsions, en reçoit, raccorde les idées techniques nouvelles et les marchés ”<sup>4</sup>. Pour un autre auteur évolutionniste, “Dosi” l'innovation est un processus de résolution de problèmes. À l'instar de Freeman, Dosi rejette la notion de connaissance parfaite de la technologie, qui se dégage de la vision orthodoxe des « *blueprints* » ou recettes technologiques ; les deux auteurs la considèrent aussi éloignée de la réalité que la notion d'équilibre<sup>5</sup>.

L'innovation commun processus cognitif et c'est là un des aspects de leurs travaux qui ont connu le plus de succès et ont été repris dans nombre de travaux ultérieurs<sup>6</sup>. Cette vision renvoie à l'idée qu'il y a des ajustements, des évolutions au sein de l'organisation innovante.

L'apprentissage permettrait aussi aux firmes de choisir les meilleures stratégies, en fait celles qu'elles jugent les plus satisfaisantes en fonction de leurs objectifs. Ici encore, il convient de noter l'opposition avec la vision orthodoxe, axée sur l'optimisation.

---

<sup>2</sup> CORSANI, A., 'Vers un renouveau de l'économie politique, Anciens concepts et innovation théorique'. Multitudes p.15-24.

<sup>3</sup> FREEMAN, C. “*The Economics of Industrial Innovation, second edition, Cambridge (Mass).*” MIT Press.1982

<sup>4</sup> LE BAS, C. « *Économie de l'innovation* ». Paris : PUF, 1995, p14-15.

<sup>5</sup> DOSI, G. 'Sources, Procedures and Microeconomic Effects of innovation'. Journal of Economic Literature, N3.1988 , p26

<sup>6</sup> Voir notamment les textes de Villavicencio, Ruffier, Tremblay et Rolland, dans Tremblay, D.-G. (Sous la dir.) *Innovation, technologie et qualification ; multidimension et complexité du phénomène de l'innovation. À paraître en 1996*, aux Presses de l'université du Québec.

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

- L'approche néoclassique de l'innovation

L'approche néoclassique conçoit l'entreprise comme un ensemble de relations de marché. De ce fait, la firme est définie par trois éléments : le chef d'entreprise rationnel qui est le seul décideur ; une fonction de production qui retrace les contraintes technico économiques ; un objectif et un comportement rationnel (maximisation du profit), dont l'objet est de réaliser d'une façon optimale l'allocation des ressources. <sup>7</sup>

L'hypothèse de cette approche est que la technologie est parfaitement définie et spécifiée dès sa première apparition. Dans ce cadre, le modèle rejette l'idée même d'une organisation productive capable de générer les conditions d'un changement technologique conduisant à une rupture nette dans les pratiques productives et commerciales<sup>8</sup>. Ce qui veut dire que la technologie est conçue entièrement hors de la sphère économique. Elle est de ce fait adoptée-t-elle quelle dans l'économie.

#### 1-1.2 Définition de l'innovation

Les définitions existantes de l'innovation sont nombreuses. Le sens commun porte sur la description d'un objet ou d'une pratique caractérisé par leur nouveauté. Dans l'analyse économique classique, l'innovation, synonyme du progrès technique, est réduite à une dimension technique. Schumpeter distingue l'innovation de l'invention, dans le sens où sa validation par le marché et son utilisation effective induisent un changement économique et social d'une manière radicale ou progressive.

Selon Varin et Rodriguez <sup>9</sup> « *l'innovation est une création d'un objet, d'une idée ou d'une pratique qui n'existait pas dans un territoire donné ou à l'intérieur d'un domaine technique* ». Dans son ouvrage ' Diffusion of innovation', Everett Rogers définit quant à lui « *l'innovation comme étant une idée, une pratique ou un objet perçu comme étant nouveau par l'individu.* »

Selon Thomas Robertson <sup>10</sup> propose une définition plus complexe de l'innovation, basée sur quatre critères :

- La nouveauté par rapport aux produits existants : n'est considéré nouveau que ce qui

<sup>7</sup> ANGELIER, J-P., "Economie industrielle, Elément de méthode", OPU, 1991, p16.

<sup>8</sup> AMENDOLA et GAFFARD, "la dynamique économique de l'innovation", Economica, 1988, p4.

<sup>9</sup> VUARIN P. et RODRIGUEZ M., « *Innovation and communication within leader* », Leader Magazine, n 7, 1994, p. 13-16.

<sup>10</sup> ROGERS Everett M., « *Diffusion of innovations* », third edition, The Free Press, New York, 1983

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

Est différent de ce qui existe déjà sur le marché.

- **La nouveauté au fil du temps** : le temps requis pour l'introduction d'une innovation N'est pas si long.
- **La nouveauté par pénétration du marché cible** : tant que le volume des ventes d'un Produit n'a pas atteints 10 % du marché potentiel, ce dernier est considéré comme Nouveau.
- **La nouveauté du produit aux yeux des consommateurs** : un produit n'est considéré Nouveau que s'il est perçu comme tel par les consommateurs.

Selon le manuel d'Oslo <sup>11</sup> " *la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures*"

#### 1-2 Typologie de l'innovation et les caractéristique et les objectifs

##### 1-2.1 typologie de l'innovation

En dépit de la diversité des critères utilisés par les différents auteurs pour définir le concept de l'innovation, la présentation des typologies de ce dernier aidera à mieux comprendre cette notion. Par conséquent, deux typologies seront présentées :

##### A) Typologie selon l'objet de l'innovation

En prenant pour base la dernière définition ci-dessus (Manuel d'Oslo), on peut noter qu'il y a quatre caractéristiques de l'innovation<sup>12</sup>

- **Innovation de produit**

Une innovation de produit correspond à l'introduction d'un bien ou d'un service nouveau ou sensiblement amélioré sur le plan de ses caractéristiques ou de l'usage auquel il est destiné. Elle est perçue souvent comme une modification du contenu technologique du bien ou une amélioration de ses conditions d'utilisation. L'objectif est généralement d'améliorer les prestations offertes aux clients et de répondre à de nouveaux besoins.

- **Innovation de procédé**

<sup>11</sup> Manuel d'Oslo, « *Principes directeurs pour les recueils et l'interprétation des données sur l'innovation* » 3 édition, EDITIONS OCDE, Paris, 2005, p. 54

<sup>12</sup> Ibid., pp. 56-61.

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

Une innovation de procédé concerne essentiellement la mise en œuvre d'une méthode de production ou de distribution nouvelle, ou sensiblement améliorée. Les méthodes peuvent impliquer des modifications portant sur l'organisation de la production, pour diminuer les coûts unitaires de production ou de distribution et sur l'amélioration de la qualité (notamment pour développer de nouveaux produits qui peuvent aussi avoir des besoins spécifiques en termes production et de distribution). Cette notion implique des changements significatifs dans les techniques, le matériel ou le logiciel. Ces changements visent en général à simplifier le processus de production et à réduire les coûts, afin de préserver et de renforcer la compétitivité de l'entreprise.

- **Innovation organisationnelle**

Une innovation d'organisation est la mise en œuvre d'une nouvelle organisation dans les pratiques, du lieu de travail ou des relations extérieures de l'entreprise. Elle peut avoir pour but d'améliorer les performances d'une entreprise en réduisant les coûts administratifs ou de transaction, en améliorant le niveau de satisfaction au travail, en accédant à des biens non marchands "comme le savoir extérieur non codifier" ou en réduisant les coûts des approvisionnements. Ainsi, elle forme une des facettes de l'innovation de procédé.

- **Innovation de commercialisation**

Les innovations de commercialisation visent à mieux satisfaire les besoins des consommateurs, ouvrir de nouveaux marchés ou positionner d'une manière nouvelle un produit de l'entreprise sur le marché afin d'augmenter les ventes. Elles consistent à la mise en œuvre de nouvelles méthodes de commercialisation impliquant des changements significatifs de la conception ou du conditionnement, de la promotion ou de la tarification d'un produit. Elles correspondent à des innovations de procédé et elles sont souvent nécessaires au succès des innovations de produit.

#### **B) Typologies selon la nouveauté**

Les innovations peuvent également être classées selon leur degré de nouveauté<sup>13</sup>

- **Innovation radicale**

---

<sup>13</sup> RAHMOUNI M. et YILDIZOGLU M., « *Motivations et déterminants de l'innovation technologique : Un survol des théories modernes* ». Document de Travail n°2011-09, Ecole des Hautes études en Sciences Sociales, Universités d'Aix-Marseille II et III, 2011, p. 5-6

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

L'innovation radicale ne se manifeste pas fréquemment. Elle correspond à l'introduction d'une technologie générique qui affecte l'organisation du travail et la productivité dans un grand nombre d'activités, aussi bien du point de vue de l'entreprise qui l'a introduit que du point de vue du marché qui l'a reçu. Elle modifie de manière conséquente un produit. Elle ne s'adresse pas nécessairement à une demande bien identifiée, mais elle crée une demande précédemment non exprimée. Cette demande implique souvent une nouvelle structure du marché et même, l'émergence de nouvelles industries et de nouveaux concurrents.

- **Innovation incrémentale**

L'innovation incrémentale (ou mineure) constitue un changement progressif découlant d'une innovation radicale qui permet d'améliorer une technologie afin de l'adapter aux spécificités des secteurs et des marchés qui vont l'adopter. Elle concerne l'introduction par l'entreprise d'améliorations de produits existants par ailleurs sur le marché ou bien l'introduction dans l'entreprise d'équipements et de composants novateurs qu'elle n'aurait pas mis au point elle-même.

La classification des innovations selon leur degré de nouveauté est importante parce qu'elle permet de différencier les innovations qui introduisent des hauts degrés de nouveauté de celles qui donnent lieu à de légères améliorations. Cependant, elle comporte des limites qu'il convient de souligner. D'abord, il y a le fait que la nouveauté d'une innovation est relative et change en fonction du temps. Ainsi, une innovation qui était considérée comme radicale deviendra incrémentale avec le temps à mesure que la base de connaissance sous-jacente devient plus commune. Aussi, une innovation peut être radicale pour une entreprise et apparaître comme incrémentale pour une autre. <sup>14</sup>

On a cette figure démontre les typologies selon l'objet de l'innovation :

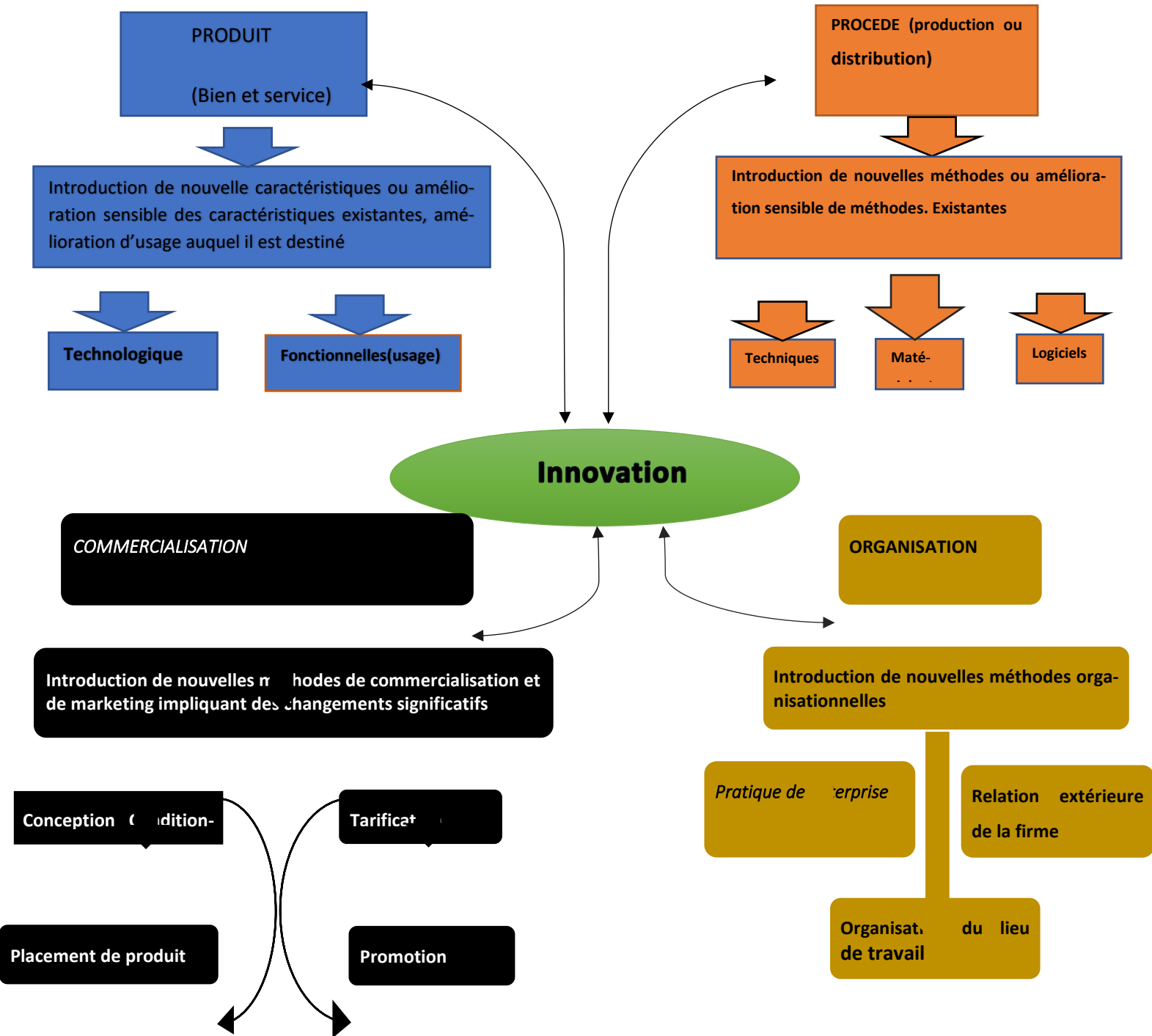
---

<sup>14</sup> KOMPAORE B. E. O., « *Les facteurs déterminants de la capacité à réussir l'innovation dans les PME manufacturières* », Mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois Rivières, 2008, p. 9

**Chapitre I :**

**L'innovation entrepreneuriale**

Figure 1 : les catégories d'innovation selon l'objet de l'innovation



Source : Réaliser à partir des définitions du Manuel d 'Oslo (OCDE, 2005)

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

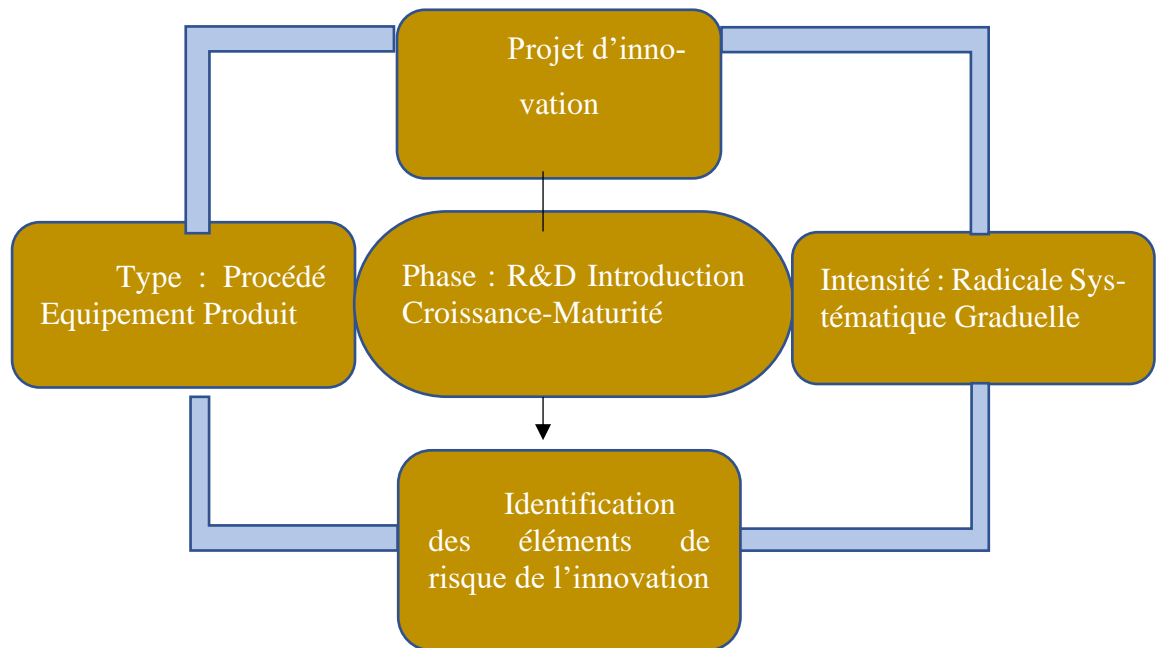
#### 1-2.2 Caractéristiques de l'innovation

- L'innovation est un processus long : 10 à 15 ans parfois d'avantage, s'écoulent entre la naissance de l'idée d'un produit et son apparition sur le marché, elle est soumise à de nombreux facteurs évolutifs car pendant la période de gestation, la science, la technologie, la conjoncture économique, le marché vont évoluer.<sup>15</sup>
- L'innovation est un processus collectif qui suppose largement de tous les métiers et les fonctions de l'entreprise, la créativité et la motivation de tous les acteurs <sup>16</sup>.
- L'innovation nécessite souvent des moyens variés, laboratoires, pilotes, organisation de marketing, réseaux de ventes.... Elle fait appel à des acteurs très différents par leurs formations, leurs savoir-faire et leur style. Elle présente donc un caractère interdisciplinaire et multidisciplinaire qui s'accroît de plus en plus aujourd'hui.
- Elle est un phénomène variant considérablement d'une industrie à l'autre et d'une entreprise à l'autre d'un même secteur industriel.
- Les innovations ne constituent pas une classe d'événements homogènes répétitifs. L'expérience a montré que des types d'innovation sont plus ou moins risqués que d'autres.
- En dépit de l'expérience que possède une entreprise à l'égard de l'innovation, de la valeur des équipes en R&D, en marketing et publicité, cette dernière n'est jamais certaine de rencontrer le succès sur le terrain<sup>17</sup>.
- L'innovation est une activité à risque élevé, parmi ces risques on trouve ceux d'ordre financier, humains, commercial, technologique.
- L'innovation est un phénomène n'est jamais terminé. Le schéma suivant explique les caractéristiques de l'innovation dans ses différentes formes :

<sup>15</sup> BOLDY, V., « *Ingénierie de l'innovation* », édition Lavoisier, Paris, 2004, P56.

<sup>16</sup> CALLON, M., cité par GONARD, T et LOUAZE M, « *Comprendre les processus d'innovation technique à l'aide du concept de réseau : un programme de recherche* », article département stratégie internationale groupe ESC Nante atlantique, 1994., n°34, p 15.

<sup>17</sup> TREMBLAY, D-G, « *Innovation, management et économie : comment la théorie économique rend elle compte de l'innovation dans l'entreprise* », 2003, P17.

**Figure 2 : Les caractéristiques de l'innovation.**

Source : « Weil TH., « le management de l'innovation dans les entreprises », annales des mines, décembre 2003, P59. »

Miler et L'enfle retiennent six caractéristiques majeures <sup>18</sup>:

- Un projet d'innovation se caractérise par un objectif à atteindre, décliné en termes de délais, de coûts et de performance de l'offre développée. La mesure de l'efficacité dans la gestion de celui-ci repose pour l'essentiel sur ces trois paramètres
- Un projet d'innovation est singulier<sup>19</sup><sup>46</sup>. Par sa nature même, on ne peut imaginer s'appuyer sur les succès rencontrés dans le passé pour réduire les niveaux de risque. Il ne peut y avoir en ce sens un métier de l'innovation appuyé sur des règles découlant de l'expérience
- Le projet d'innovation requiert l'intégration de nombreux acteurs et experts, internes et externes à l'organisation et qui vont chacun contribuer sur tout ou partie

<sup>18</sup> MIDLER, C. et LENFLE, S. « *Management de projet et innovation* », in MUSTER, P., PENANH. Encyclopédie de l'innovation, Paris, economica, 2003, P56.

<sup>19</sup> CALLON, M. et LATOUR, B., « *Comment suivre les innovations ? Clef pour l'analyse socio technique* », prospective et santé publique, 1985, P70

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

de la conception à venir. Cette organisation s'oppose fortement aux principes tayloriens de vision du travail<sup>20</sup>

Callon explique que « l'innovation est produite par des collectifs qui capitalisent le travail d'une myriades d'autres collectifs »<sup>21</sup>.

- Le projet d'innovation est risqué<sup>22</sup>. On ne peut connaître au démarrage du projet ni les solutions qui seront efficaces, ni même le terme exact du processus s'il en existe un. L'objet du projet d'innovation est précisément de réduire cette incertitude. Le projet d'innovation se caractérise par un processus d'apprentissage progressif, inscrit dans une temporalité irréversible<sup>23</sup>. En d'autres termes, l'ensemble des choix faits tout au long du processus vont contraindre la suite du développement sans que l'on ne puisse jamais revenir sur chacun d'entre eux, sauf à recommencer un autre développement. Les choix de méthodologie de gestion du projet sont ainsi aussi importants que chacun des choix fait tout au long du projet.
- Le projet est un espace ouvert et fluctuant. Comme il n'est pas possible de circonscrire a priori le projet dans des limites précises, il faut admettre que des acteurs non prévus comme des fournisseurs par exemple, puissent jouer un rôle important non défini au départ<sup>24</sup>.

#### 1-2.3 Objectives de l'innovation

Les deux principaux objectifs de l'innovation sont le maintien ou l'accroissement de la part de marché et l'augmentation des marges.

- **L'objectif de la part du marché** est basé sur l'innovation qui touche au produit. Traditionnellement opposée à l'innovation de procédé, l'innovation de produit vise l'obtention d'une situation de monopole temporaire assurée par la mise sur le marché d'un produit nouveau ou différencié. L'extension de la gamme de produits – qui permet de produire à moindre coût à partir d'une base d'expérience commune – et l'amélioration de

<sup>20</sup> Chabaud, D., S. Ehlinger et V. Perret (2005), « *Accompagnement de l'entrepreneur et légitimité institutionnelle, le cas d'un incubateur*, Actes du 4ème Congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat, » Paris p 50.

<sup>21</sup> Callon : op.cit. p 25.

<sup>22</sup> 9 MIDLER, C., « *L'auto qui n'existait pas : management des projets et transformation de l'entreprise* », paris, Inter-Edition, 1993, P 67.

<sup>23</sup> [www.cjrs-rcsr.org/archives/24-1/landry](http://www.cjrs-rcsr.org/archives/24-1/landry) PDF consulté le (02/06/2021 22h30).

<sup>24</sup> 1 TREMBLAY, D-G, « *Transformations sociales et gouvernance : A-t-on appris ? A-t-on innové ? Le cas du multi-média à Montréal* », Note de recherche 2003-21 de la chaire de recherche de Canada sur les enjeux socio organisationnels de l'économie du savoir, octobre 2003, P 19.

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

la qualité des produits existants constituent les deux modalités dominantes de cette stratégie d'innovation.

Par exemple, SAMSUNG, fabricant coréen de téléphones bon marché au départ, au bord de la faillite en 1997 est devenu un des ténors mondiaux de l'électronique haut de gamme, au point de talonner le leader nippon SONY.

Ainsi, la marque a pris une longueur d'avance sur ses concurrents dans plusieurs domaines comme les écrans dernier cri. Le coréen est par exemple le seul capable de fabriquer un écran plat LCD.

- **L'objectif de marge** est quant à lui basé sur la recherche d'une réduction des coûts (liés notamment au taux de rebut et à la durée du cycle de conception) et d'une plus grande flexibilité de la production. Cet objectif fait donc appel à des innovations de procédé qui concernent l'amélioration technique du processus de production (ateliers flexibles, robotisation,) ou celle des méthodes de gestion de la production par le recours, à titre d'exemple, aux flux tendus. Même si l'innovation procure un avantage concurrentiel, cela reste un processus aléatoire et incertain quant à la rentabilité attendue.

On peut retenir d'autres effets d'innovation sur les entreprises :

- ✓ Remplacer les produits qui sont retirés des circuits commerciaux ;
- ✓ Étendre la gamme de produits compétitifs ;
  - Dans le principal domaine de produits.
  - Hors du principal domaine de produits.
- ✓ Mettre au point des produits réducteurs des dangers sur l'environnement ;
  - Maintenir et/ou accroître la part de marché d'un produit.
  - Adapter et ouvrir de nouveaux marchés pour un produit.

A l'étranger :

- ✓ Auprès de nouveaux groupes cibles au niveau national ;
- ✓ Conférer davantage de souplesse aux méthodes de production ;
- ✓ Abaisser les coûts de production en :
  - Réduisant les coûts salariaux par unité produite ;
  - Diminuant la consommation de matériaux ;
  - Diminuant la consommation d'énergie ;

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

- Limitant le taux de rejet ;
  - Réduisant les coûts de conception des produits ;
  - Réduisant les délais de production. ;
- ✓ Améliorer la qualité d'un produit ;
  - ✓ Améliorer les conditions de travail ;

### **Section2 : Concept de base sur l'entrepreneuriat et ses appuis**

L'entrepreneuriat est un phénomène multiple, dont la compréhension requiert les éclairages de différentes disciplines scientifiques, ayant chacune leur spécificité. Les questions se posent à divers niveaux et les points de vue envisageables sont nombreux « Faute d'une réflexion épistémologique et de modèles théoriques s'appuyant sur le savoir accumulé, la recherche en matière d'entrepreneurs hip et de création d'entreprise se trouve dans une impasse » affirmait Christian Bruyant.

#### **2-1 Définition de l'entrepreneuriat**

L'entrepreneuriat est un thème d'actualité. Mais cela fait maintenant plusieurs années que des auteurs s'intéressent à ce sujet. La recherche en entrepreneuriat est très vaste et ne possède aucune définition univoque.

Dans la société actuelle, l'entrepreneuriat est un thème à la mode.

Entrepreneuriat est un phénomène complexe et multidimensionnel ces caractéristiques s'expliquent par la grande diversité observable dans les situations entrepreneuriales et dans les créations d'entreprises.

Selon Verstraet « *L'entrepreneuriat est un phénomène trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modélisation. Cette complexité exclut la possibilité d'une délimitation stricte et univoque de ses frontières sémantiques* »<sup>25</sup>.

Le concept entrepreneuriat se compose d'une variété de définitions qui révèlent de nombreuses manifestations. Joseph Schumpeter (1950) a abordé l'entrepreneuriat tout en soulignant qu'«

---

<sup>25</sup> VERSTRAET, T. « Histoire d'entreprendre –les réalisations l'entrepreneuriat », Edition management et société, 2000, p1.

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

*un entrepreneur est une personne qui veut, et qui capable de transformer une idée, ou une invention en une innovation réussie »<sup>26</sup>*

L'entrepreneuriat est une dynamique de création et d'exploitation d'une opportunité d'affaires par un ou plusieurs individus via la création de nouvelles organisations à des fins de création de valeur, Juste pour dire que c'est une idée créatrice, un esprit d'innover, de faire quelque chose de nouveau, ou encore quelque chose qui existait mais qui n'existe plus pendant un moment, ou encore quelque chose qui existe aussi dans le marché.

Selon D.HISRICH Robert, P.PETERS Michael L'entrepreneuriat « *est le processus dynamique qui consiste à créer de la richesse supplémentaire. La richesse est créée par des individus qui assument les risques principaux en termes de capitaux, de temps et /ou d'implication professionnelle afin de donner de la valeur à un bien ou à un service. L'acte productif peut ou non être nouveau ou exclusif, mais la valeur doit y être en partie instillée par l'entrepreneur dans la mesure où il rassemble et alloue les compétences et ressources nécessaires »<sup>27</sup>*

Azzedine TOUNES considère « *l'entrepreneuriat comme un processus dynamique et complexe. Il est le fruit de facteurs psychologiques, sociaux, culturels, politiques et économiques. Il prend la forme d'attitudes, d'aptitudes, de perceptions, de motivations et de comportements qui se manifestent dans un contexte donné »<sup>28</sup>.*

Critiquée, perçue comme incapable de s'adapter à un nouveau contexte économique où le changement est de plus en plus rapide et la concurrence de plus en plus forte. L'emploi est, en effet, en recul dans les grands établissements industriels, tandis que dans les petites et moyennes entreprises, on assiste à des créations d'emplois, ou, tout au moins, au maintien de ceux-ci.<sup>29</sup>

Convaincus par la performance des petites entreprises, les chercheurs soulignent sur le rôle des petites entreprises dans le développement économique d'une région. Dans ce sens Capron H.12 a affirmé que<sup>30</sup> « *de par leur plus grande flexibilité et leur capacité d'adaptation, les entreprises*

---

<sup>26</sup> BERTRAND, B. « *l'innovation créatrice* », Economica, 2002, p03.

<sup>27</sup> HISRICH ROBERT, D. ET PETERS, M, « *entrepreneurship* » 1991, P11.

<sup>28</sup> TOUNES, A. " *l'intention entrepreneuriale* ", Thèse de doctorat en sciences de gestion, université de Rouen, Paris, 2003, P.30.

<sup>29</sup> GUYOT J-L et VAN ROMPAYE B., « *Entrepreneuriat et création d'entreprise, revue de la littérature et état de la recherche* », discussion paper N° 0201, Ministère de la Région wallonne, 2002, p. 9.

<sup>30</sup> CAPRON Henri, « *Entrepreneuriat et création d'entreprise, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise* », éd. De Boeck, Bruxelles, 2009, p. 13.

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

*de petite et moyenne dimension vont cependant se révéler particulièrement efficaces à absorber le choc économique et que face au constat qu'il était devenu de plus en plus difficile de stimuler la croissance en favorisant le développement d'entreprises de grande dimension, les PME vont graduellement s'imposer comme une alternative crédible aux modèles de développement antérieur devenus inopérants ».*

L'attention attirée par les petites structures alimente l'intérêt pour des thèmes tels que l'esprit d'entreprendre ou l'action d'entreprendre. L'esprit d'entreprendre est « la mentalité et la façon de penser qui conduisent un individu (ou un groupe d'individus) à repérer des opportunités, à réunir les moyens nécessaires pour les exploiter en vue de créer de la valeur ». <sup>31</sup>L'esprit d'entreprendre est de ce fait la mentalité qui conduit un individu à prendre des initiatives, à relever des défis et à devenir acteur de son propre avenir personnel et professionnel.

#### **2-1.1 L'entrepreneur**

Il est logiquement admis que l'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation. La démarche entrepreneuriale est impulsée par cet individu. Le rôle essentiel joué par l'entrepreneuriat, dans le développement socio-économique des régions ces dernières décennies, fait de l'entrepreneur un élément qui a attiré l'attention des responsables politiques ainsi que des scientifiques. Plusieurs études ont été menées dans le but de mieux connaître ce personnage, qui n'a pas cessé d'évoluer dans le temps et dans l'espace.

Si l'entrepreneuriat est un phénomène complexe, et ne peut pas être réduit à une définition, le concept d'entrepreneur n'échappe pas aussi à cette contrainte. Selon les réalités et les époques, on trouve plusieurs définitions de l'entrepreneur. Alain Fayolle et Louis J. Filion ont affirmé que la conception de l'entrepreneur a évolué avec le temps et semble-t-il avec la complexification de l'activité économique<sup>32</sup>. Cependant nous allons évoquer quelques définitions d'après la littérature économique.

J. B. Say met l'entrepreneur au centre du processus économique. Pour lui, c'est un agent économique rationnel et dynamique qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque, garantissant véritablement l'équilibre économique. Cantillon et Say voyaient l'entrepreneur surtout comme un preneur de risques puisqu'il investit son propre argent.

---

<sup>31</sup> WANG Y., « L'évolution de l'intention et le développement de l'esprit d'entreprendre des élèves ingénieurs d'une école française : une étude longitudinale » Engineering Sciences, Ecole Centrale de Lille, France, 2010, p 38-39

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

Schumpeter, quant à lui, associe l'entrepreneur à l'innovation. Il voit l'entrepreneur comme un agent de changement et il affirme que : « *un entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée en une innovation réussie* ». Il fait de l'entrepreneur l'acteur explicatif de la dynamique économique en adoptant une définition plus fonctionnelle dans laquelle le risque devient une variable parmi d'autres de l'environnement. Mark Casson à son tour, met l'accent sur la « coordination », et définit l'entrepreneur comme quelqu'un de spécialisé dans la prise intuitive de décisions réfléchies relatives à la coordination des ressources rares. Cette coordination est le résultat d'une combinaison de plusieurs facteurs : <sup>33</sup>

- ✓ L'accès à l'information à travers les réseaux sociaux et les expériences antérieurs ;
- ✓ La fortune personnelle, capacité de réunir les capitaux, accession à certaines institutions ;
- ✓ Compétences en matière d'organisation (prévoir, déléguer, communiquer, innover) ;
- ✓ Compétences innées, l'imagination, la connaissance de soi et la capacité d'analyse ;
- ✓ De soi et la capacité d'analyse.

#### **2-1.2 Motivations de l'entrepreneur**

La notion d'entrepreneur est étroitement associée à celle de création d'entreprise : l'entrepreneur joue un rôle clé dans la création de nouvelles organisations. Cette association « entrepreneur/création d'entreprise » suppose l'existence de raisons fondamentales poussant l'individu à se lancer sur un chemin nouveau, celui de la gestion d'une organisation. Ces motivations et goûts personnels, jouent un rôle particulièrement fondamental dans la mesure où la création de l'entreprise est pour lui un acte essentiel dans lequel il s'exprime personnellement et se projette dans l'avenir.

---

<sup>33</sup> WANG Y. : opcit., p.14.

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

#### **A. Motivations d'ordre personnel**

- **L'accomplissement personnel**

L'entrepreneur a, avant toute autre motivation, un souhait d'épanouissement et de développement personnel. Il a la volonté de se réaliser et de réaliser ses ambitions.<sup>34</sup>

- **L'alternative au chômage**

Le licenciement peut avoir un rôle déclencheur, surtout s'il est associé à une opportunité de reprendre une affaire. En effet, certaines personnes sont prêtes à tout pour éviter de rester sans emploi,

#### **B. Motivations d'ordre familial**

Le poids de la tradition familiale pèse lourd sur les motivations avouées des nouveaux entrepreneurs. L'environnement familial peut exercer une double influence :<sup>35</sup>

- ✓ D'une part, il peut inciter un jeune à imiter un membre de la famille (souvent le père) et le décider à créer sa propre affaire. La plupart des entrepreneurs ont des parents qui sont propriétaires ou ont créé leur propre affaire.
- ✓ D'autre part, reprendre et agrandir l'affaire familiale est souvent considéré comme un devoir qui pousse les enfants à continuer l'œuvre de leurs aînés.

#### **C. Motivations d'ordre financier**<sup>36</sup>

- **L'alternative au chômage**

Le licenciement peut avoir un rôle déclencheur, surtout s'il est associé à une opportunité de reprendre une affaire. En effet, certaines personnes sont prêtes à tout pour éviter de rester sans emploi.

- **Les incitants financiers**

La recherche d'un enrichissement personnel, même si elle n'est pas le principal argument, n'est pas pour autant absente.

---

<sup>34</sup> VAN CAILLIE D. et LAMBRECHT C., « *L'entrepreneur, ses motivations, sa vision stratégique, ses objectifs* », Working Paper, "Chaire PME 1995" de la Caisse Nationale du Crédit Professionnel, Belgique, p. 11

<sup>35</sup> Ibid., p. 12-13.

<sup>36</sup> Ibid., p. 13-14

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

#### 2-1.3 Types de l'entrepreneuriat

Dans ce point, nous aborderons les principales formes de l'entrepreneuriat. La création de l'entreprise constitue le cœur de l'entrepreneuriat, elle est définie comme : « l'acte fondateur de l'entrepreneuriat, encourager par les pouvoirs publics, pour développer la création d'emploi, elle est freinée par de nombreux obstacles tant administratifs, qu'économiques, que sociaux, que psychologique ou que culturels ».

Une action entrepreneuriale, qui s'exprime dans le cadre d'un projet entrepreneuriat, peut prendre plusieurs formes :

- Entrepreneuriat par fonction de franchise (création par franchise)
- Entrepreneuriat par essaimage
- L'intrapreneuriat
- L'entrepreneuriat ex-nihilo
- La reprise d'entreprises

**Tableau 1 : Formes entrepreneuriales**

<i>Formes entrepreneuriales</i>	<b>Définitions</b>	<b>Sources</b>
<i>Création pure d'entreprise</i>	Une création est dite pure si l'activité exercée ne constitue pas la poursuite d'une activité de même type exercée antérieurement au même endroit par une autre entreprise.	Counot et Mulic(2004)
<i>Essaimage</i>	Pratique par laquelle une entreprise favorise le départ de certains de ses salariés et les aide à créer leur propre entreprise.	Office québécois de la langue française (2007)
<i>Reprise d'entreprise</i>	Achat, donation ou héritage d'une entreprise déjà existante.	Counot et Mulic (2004)
<i>Développement et croissance d'une entreprise</i>	Nouveaux débouchés commerciaux (produits, services, procédés) ou mise en application de meilleurs moyens de répondre à la demande du moment	OCDE (1998)

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

#### *Intrapreneuriat*

Développement de nouveau projet ou de nouvelles activités ou développement des activités actuelles, à partir d'une entreprise existante, quelle que soit la taille de l'entreprise

Carriet (2008) Dumais  
coll (2005)

Source : Julien, P-A. et Cadieux. *la mesure de l'entrepreneuriat, rapport d'étude*, Institut de la statistique du Québec, page 29.

#### 2-2 Modèles de l'entrepreneuriat et ses appuis

##### 2-2.1 Model de l'entrepreneuriat

###### ❖ le model sepharo (1975)

Le modèle de Sephirot est le plus connu. Il explique l'évènement entrepreneurial, c'est-à-dire les éléments explicatifs du choix de l'entrepreneuriat<sup>19</sup>. L'évènement entrepreneurial est le résultat de la combinaison de quatre variables<sup>37</sup>:

- ✓ Les déplacements négatifs, positifs ou situation intermédiaire ;
- ✓ Les perceptions de la désirabilité de l'acte ;
- ✓ La faisabilité de l'acte en prenant en compte les facteurs issus de l'environnement culturel, économique, politique et social ;
- ✓ La propension à l'action.

#### 1) Variables sociologiques

- ✓ **La famille** : Il s'agit de l'environnement familial, la famille est le premier milieu dans lequel les valeurs de l'entrepreneur éventuel sont transmises.<sup>38</sup>
- ✓ **L'entreprise** : l'existence d'entreprises encourageant l'intrapreneuriat et l'essaimage est un facteur discriminant.
- ✓ **Le milieu professionnel** : il s'agit de l'existence d'une région propice à l'entrepreneuriat. Selon Arocéna « la réussite de la création est une affaire de réseaux »<sup>39</sup>

<sup>37</sup> SHAPERO, A. « *The displaced, uncomfortable entrepreneur* », *psychology today*, 1975, p. 83-88. Cité par BOUSLIKHANE, A. dans : « apprentissage expériel et métacognition dans l'éducation à l'entrepreneuriat » thèse de doctorat université Jean Moulin Lyon 3, 2010, p87

<sup>38</sup> BOISSIN, JP, EMIN, S et CHOLLET, J. « mesurer l'intention entrepreneuriale des étudiants », *observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat*. 2005 p : 32.

<sup>39</sup> AROCIÉNA cité par M. Bourguiba dans : « *de l'intention à l'action entrepreneuriale approche comparative auprès de TPE française et tunisiennes* » thèse de doctorat Université de NANCY 2, 2007, p33.

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

- ✓ Le milieu social au sens large : Weber évoque la religion, qui un déterminant essentiel dans l'entrepreneuriat. Il met en évidence l'impact du protestantisme (en particulier le calvinisme) sur le développement du capitalisme.<sup>40</sup>

#### 2) Variables économiques

La faisabilité de l'acte dépend de six types de ressources, appelées les 6M ou diagramme d'Is-hikawa (Money, Men, Machines, Materials, Market, Management)<sup>41</sup>, Ce sont les ressources auxquelles doit accéder l'entrepreneur afin de créer son entreprise. Parmi ces ressources Shapero a pris en compte les suivantes :

- ✓ **Capital** : la disposition d'un capital financier de départ encourage l'entrepreneuriat.
- ✓ **Main d'œuvre** : la présence d'une main d'œuvre qualifiée dans la zone d'implantation favorise l'entrepreneuriat.
- ✓ **Encadrement compétent** : les petites entreprises trouvent des difficultés à embaucher des cadres compétents vu qu'elles ne peuvent pas leur offrir les mêmes avantages financiers que les grandes entreprises

---

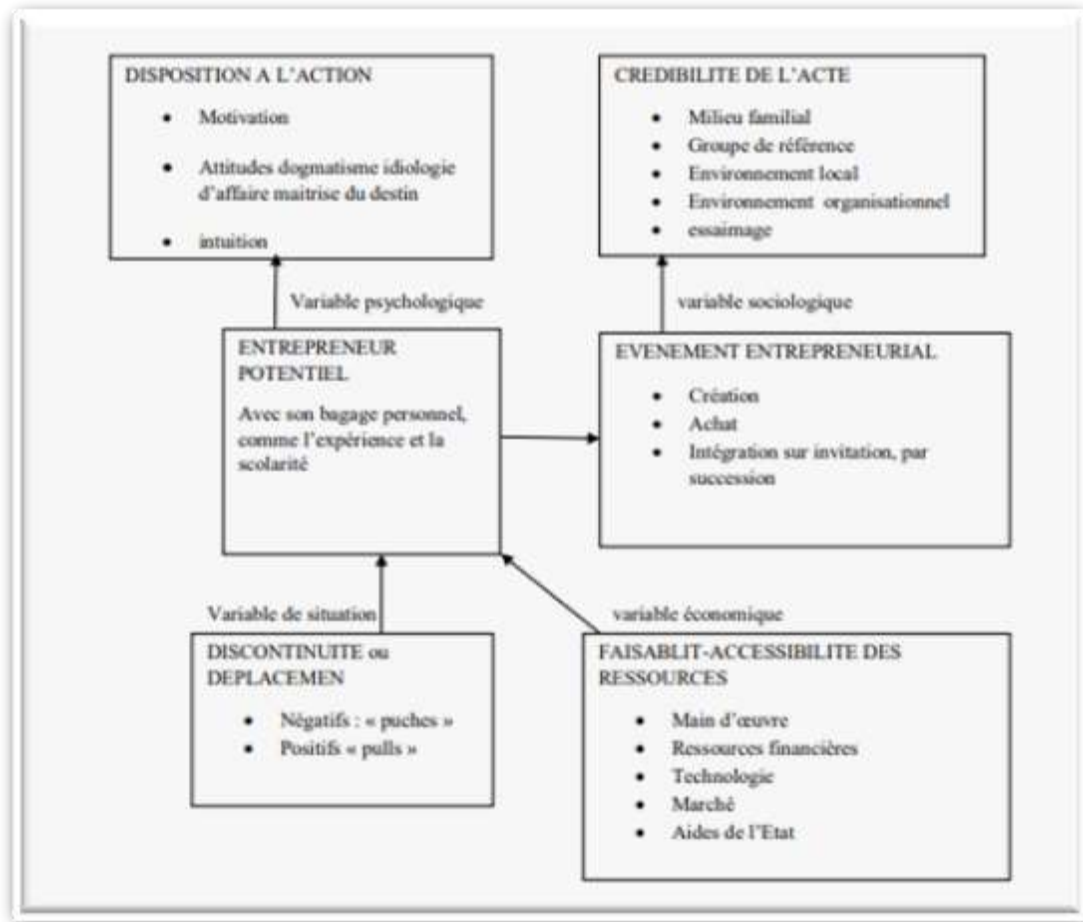
<sup>40</sup>WEBER, M. *"the protestant Ethic and the Spirit of capitalism"*, New York: Scribner. Cite par B. Diakité,2004, p.83.

<sup>41</sup> Ibid: p4.

## Chapitre I :

### L'innovation entrepreneuriale

Figure 3 : Modèle l'événement entrepreneurial (Shapero1975-



Source : Colot. O ; Comblé ; K ; Ladhari Centre de Recherche Warocqué(2007, p. 5)

#### ❖ Modèle de Gartner (1985)

Ce modèle d'entrepreneuriat s'inscrit dans la cadre de la théorie de contingence. En effet, les entrepreneurs et leurs entreprises sont différents, ainsi que l'environnement dans lequel ils baignent. Chacun est donc unique.

En ce qui concerne la création d'entreprise, Gartner a mis en œuvre un modèle multidimensionnel qui comporte variables : 08 variables individuelles, 22 variables environnementales, 06 variables de processus et 17 variables organisationnelles <sup>42</sup>

#### ❖ Modèle de Cauvin et Slevin (1991)

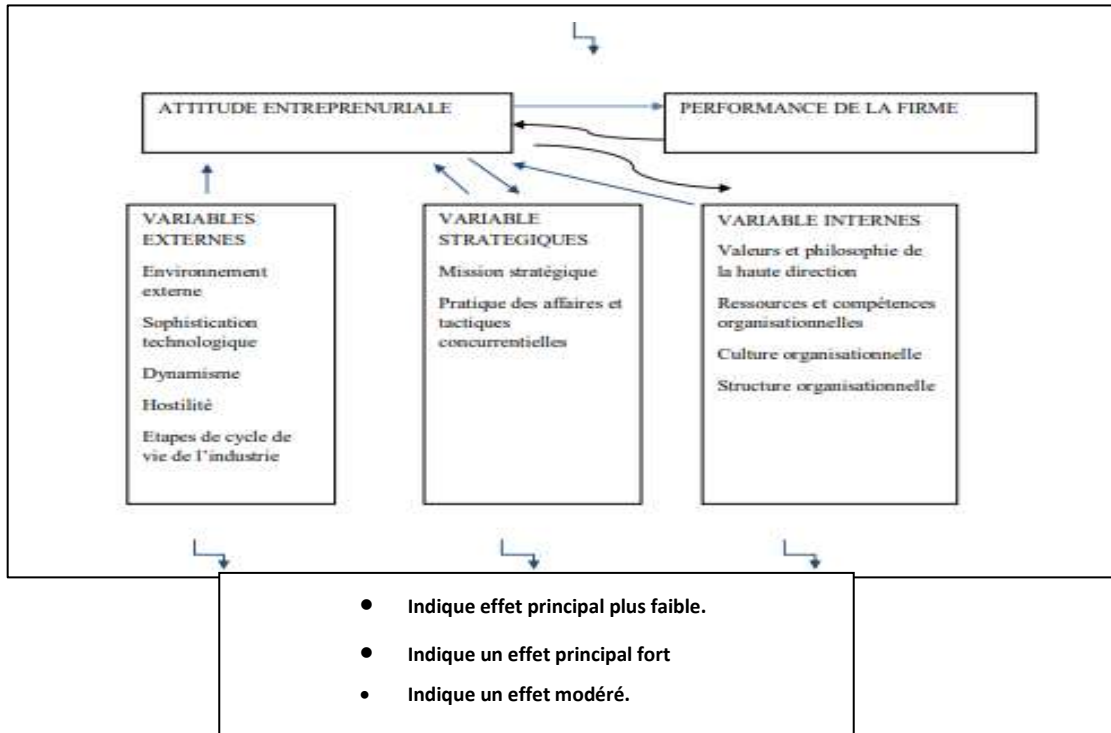
Ce modèle présente l'entrepreneuriat comme un comportement organisationnel.

<sup>42</sup> WEBER, M. ET GARTNER, B. "A Conceptual framework for describing the phenomenon of new venture creation.". Academy of Management Review. Cite par EMIN, S. p. 39.

## Chapitre I :

# L'innovation entrepreneuriale

Figure 4 : Modèle conceptuel d'entrepreneuriat comme comportement d'entreprise



source: Coven, J.G. and Slevin, D.P.: (1991): "A conceptual model of entrepreneurship as firm's behavior".

Ce modèle met l'accent sur les origines et les conséquences d'une attitude entrepreneuriale, ainsi que les variables qui influent sur les relations entre l'attitude entrepreneuriale et les performances de la firme.

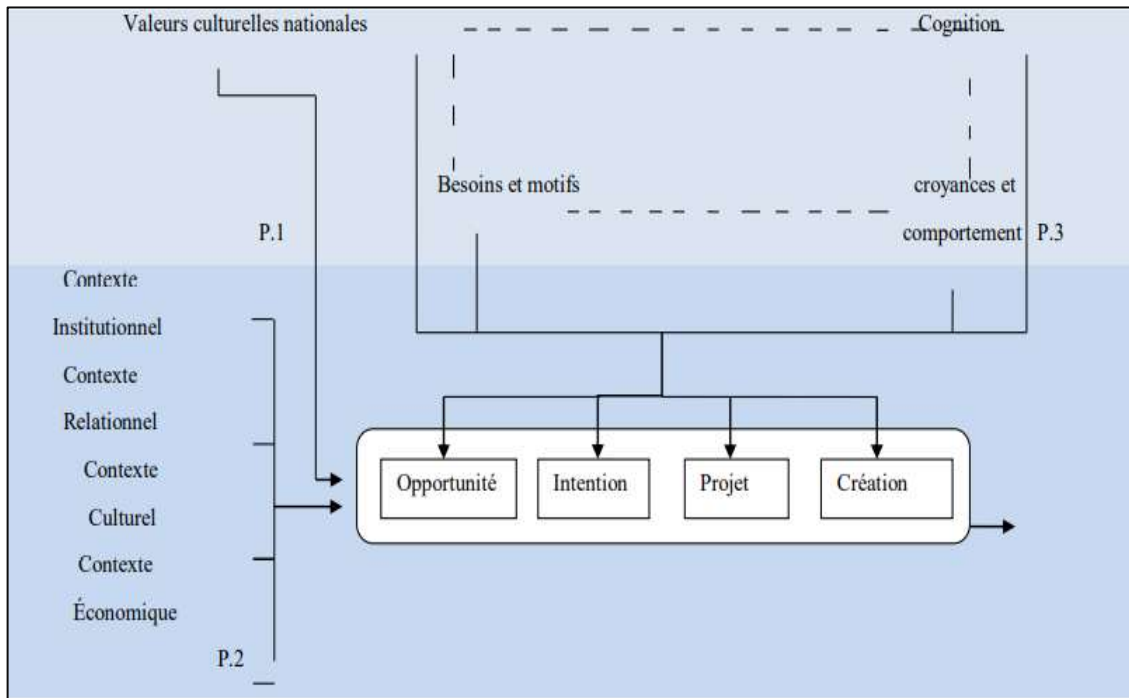
### ❖ **Modèle de Hayton, George et Zahra (2002)**

Il nous paraît également intéressant de présenter le modèle conceptuel développé par Hayton, George et Zahra, qui s'inspire des travaux empiriques recensés sur la relation entre la culture nationale.

## Chapitre I :

# L'innovation entrepreneuriale

Figure 5 : modèle d'association culture et processus entrepreneurial.



Source : Modèle d'association culture et processus entrepreneurial adapté de Hayton, George et Zahra, 2002.

### 2-2.2 Appui de l'entrepreneuriat

De l'intention d'entreprendre à la création d'une entreprise, un ensemble de facteurs peuvent simultanément jouer positivement ou négativement, selon que le milieu valorise ou non l'entrepreneuriat. La plupart des économistes conviennent maintenant de l'existence de liens directs entre le niveau de création d'entreprises et d'innovation et la croissance économique.

#### a) Définition du concept

Le concept « appui à l'entrepreneuriat » a été souvent employé par les chercheurs pour désigner les divers mécanismes d'aide aux entrepreneurs et aux entreprises en démarrage et/ou en difficulté, cependant le terme « appui » est souvent lié à des concepts comme l'accompagnement, support, aide ou soutien.

Nous recensons, d'une part, des mécanismes gouvernementaux d'aide à la création d'entreprises tels que l'appui financier, l'appui logistique et l'hébergement, l'appui réglementaire et

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

fiscal et, d'autre part, des organismes publics et privés spécialisés dans la sensibilisation, l'information et l'orientation, l'accompagnement, le suivi et la formation des porteurs de projets d'entreprises pendant les différentes phases du processus de création et de démarrage.

#### **b) Outils et mécanismes d'appui à l'entrepreneuriat**

Aujourd'hui, grâce à une meilleure connaissance des phénomènes entrepreneuriaux, rendue possible, à la fois à travers les effets d'expérience empiriques et par la progression des recherches en entrepreneuriat, nous assistons à une adaptation du concept d'appui à l'entrepreneuriat.

Ainsi, les outils et mécanismes sont mis en œuvre à chaque phase du processus de création et de développement des entreprises, autrement dit, il existe des structures et des organismes d'appui qui interviennent avec des outils d'appui spécifiques aux besoins des créateurs et des entreprises.

Pour accroître la création et la pérennité de nouvelles entreprises, les systèmes d'appui proposent une panoplie d'outils et mécanismes pour répondre à la complexité de l'environnement des entrepreneurs. Nous recensons quelques services prestés par les systèmes d'appui :

- **La sensibilisation**

La sensibilisation à l'entrepreneuriat a la vocation d'agir sur les acquis d'une personne pour favoriser l'acte d'entreprendre. Elle a donc pour objet d'agir sur l'intention entrepreneuriale des personnes visées<sup>43</sup>. Elle vise à stimuler l'esprit d'entreprendre chez la population. La sensibilisation peut se faire à l'aide de pratiques comme les actions pédagogiques (cours, modules, conférences), les manifestations associatives (conférences, journées d'information), les actions incitatives (concours, subventions, prêts, les actions de communication (campagnes télévisées, radio, journaux...))

- **L'accompagnement et conseil**

L'accompagnement se présente comme une pratique d'aide à la création d'entreprise fondée sur une relation qui s'établit dans la durée entre un entrepreneur et un tiers. Tout d'abord, l'accompagnement d'un créateur d'entreprise suppose que ce dernier dispose d'un (des) projet(s) (ou idées de projet) plus ou moins précis et ainsi l'aider pour que le projet aboutisse à la création

---

<sup>43</sup> CHELLY A., « Les processus de génération d'opportunités entrepreneuriales : une recherche exploratoire auprès d'entrepreneur tunisien. », Thèse pour le doctorat en sciences de gestion, université du Sud Toulon-Var, Juillet, 2006 p : 22-23.

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

viable. L'objectif est d'encadrer et d'aider les créateurs dans le but de l'aider à faire face aux contraintes liées à la création (le montage du projet, la rédaction du business plan, la négociation, la création effective) et faire d'une sorte que le créateur devienne autonome. L'accompagnement peut également s'envisager à partir d'un réseau de soutien.

- **La formation**

Les compétences nécessaires au lancement et au management d'une entreprise peuvent être développées et stimulées par une formation adéquate. Même si la formation ne peut pas assurer qu'une personne devienne un entrepreneur, la formation entrepreneuriale est aujourd'hui reconnue comme étant primordiale pour la bonne conduite des nouveaux projets entrepreneuriaux et pour améliorer les compétences des entrepreneurs. La formation cherche à développer les capacités associées à l'esprit d'entreprendre et a pour objectif de combler les lacunes des entrepreneurs en matière de gestion et de management.

- **La logistique**

L'appui logistique a pour objectif de faciliter les processus de création en fournissant aux entrepreneurs naissants les moyens matériels nécessaires tels que le secrétariat, l'accès à l'information, les moyens informatiques, les moyens administratifs afin qu'ils puissent donner le temps nécessaire à l'étude de leur projet. L'appui logistique permet de minimiser les coûts de création et de démarrage des nouvelles entreprises. Généralement, les pépinières, les incubateurs et les centres d'affaires proposent des services d'appui logistique.

- **Le financement**

L'appui financier s'est beaucoup développé avec la vague de la création de start-up d'Internet des PME de haute technologie. L'objectif de l'appui financier est de subvenir aux besoins des créateurs au cours des phases critiques de pré-crétion et de post-crétion. Ainsi, la notion de « financement (capital) d'amorçage »<sup>44</sup> s'est peu à peu développée et diversifiée dans le paysage entrepreneurial. D'autres pratiques privées d'appui financier se sont développées telles que le financement privé de personnes physiques connues, sous le nom de « Business Angels », le financement privé à risque ou « le capital risque » et l'appui financier d'entreprises industrielles (clients, fournisseurs, partenaires), etc.

---

<sup>44</sup> Financement des entreprises frais de R&D, prototype, business plan, conseil et expertise, loyers, etc. ... ) Review.N°6 Cite par lakaka, . p. 39.

## **Chapitre I :**

# **L'innovation entrepreneuriale**

### **Section 3 : Bref aperçu sur l'entrepreneuriat**

L'entrepreneuriat en Algérie a connu, des multiples visages suite à des réformes résultantes des stratégies politiques. Comme résultat de ces réformes et dans la recherche de solution aux problèmes économiques, les responsables politiques ont accordés plus de crédit au secteur privé en leur donnant plus de liberté de manœuvre, et en mettant en place des mesures pour encourager et soutenir des initiatives privées.

#### **3-1 Evolution de l'activité entrepreneuriale en Algérie**

Après l'indépendance, l'Algérie choisit un système économique caractérisé par un mécanisme de gestion et de coordination de type planifié, et la propriété publique sur l'outil de production et de distribution. La stratégie de développement adoptée durant cette période se fonde sur une politique volontariste d'industrialisation. A cet effet, de puissantes sociétés publiques sont érigées ayant le monopole dans les grandes branches industrielles, donc, jusqu'aux années 80, l'Etat fut le principal entrepreneur et le secteur privé était occulté. Cependant le bilan est médiocre et des nouvelles politiques de restructuration sont envisagées, donc, à partir des années 80, un large débat fut engagé sur le rôle de l'entreprise privée dans le développement économique, un débat qui s'articula autour de la question de la propriété privée des moyens de production. « L'objectif étant le développement et l'indépendance économique, il faut pour cela, mobiliser l'ensemble des ressources nationales...Ainsi située, l'entreprise privée apparaît comme un élément constitutif et indispensable tout au moins à terme, dans le processus de développement »<sup>45</sup>

A la fin des années l'Algérie a connu une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales tels que le FMI (Fond Monétaire International) et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et à l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part. Ces relations lui ont poussé la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans

---

<sup>45</sup> AKNINE S. R. et FERFERA Y., « *Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie : une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises* », *Revue des Sciences Économiques et de Gestion* », N°14, 2014, p. 67.

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

certaines activités de l'économie. L'Etat algérien prend conscience du rôle important du secteur privé et de la création d'entreprise (principalement les PME et les TPE) dans le développement de la croissance économique. Dès lors, l'initiative entrepreneuriale privée est encouragée, l'Etat déploie des efforts en termes d'encadrement et de mise en place des mécanismes institutionnels pour accompagner la création d'entreprises.

Un développement et la croissance du phénomène de l'entrepreneuriat a été observé et aujourd'hui il est en pleine expansion. Selon *le rapport Global Entrepreneurship Monitor (GEM)*<sup>46</sup> de 2012, les dernières années, l'entrepreneuriat a apporté une contribution significative à la création d'entreprises et à la création d'emplois en Algérie. Le taux de croissance moyen de création d'entreprises durant la période 2001-2010 a été de 8,4%.

L'entrepreneuriat est devenu un fait incontournable et l'environnement institutionnel s'est orienté vers sa promotion en promulguant de nombreux textes juridiques et réglementaires. Des mesures incitatives, au plan fiscal et parafiscal, sont promulguées pour encourager la création d'entreprise.<sup>47</sup>

#### **3-2 Politiques publiques de promotion de l'entrepreneuriat**

L'économie de marché n'est pas un mécanisme parfait de gestion et de coordination de l'activité économique, c'est pour cette raison que tous les gouvernements du monde mettent en place des politiques publiques afin d'optimiser l'allocation des ressources rares. La faiblesse des capitaux privés et l'inexpérience des porteurs de projets, a orienté les pouvoirs publics algériens vers des modes de soutien et d'accompagnement en vue d'assurer la promotion et le développement de l'activité entrepreneuriale. Dans ce sens, un ensemble d'institutions, d'organismes et de programmes est mis en plan.

##### **3-2.1 Soutien financier**

Afin de faciliter l'accès au financement, l'Etat algérien a mis en place un certain nombre de dispositifs. Ces dispositifs sont soutenus par la création d'agences nationales pour aider au financement des projets entrepreneuriaux, principalement lorsqu'il s'agit de microfinancement. Ces agences ont été créées avec l'objectif principal de faciliter l'accès au financement pour les entrepreneurs. Ces derniers peuvent bénéficier d'un crédit pour lequel ces agences se portent

<sup>46</sup> Le « Global Entrepreneurship Monitor » these doctorat de Ahmed bouguidene p 65

<sup>47</sup> ABEDOU A., BOUYACOUB A. et KHERBACHI H., « L'entrepreneuriat en Algérie 2009/2012, Global Entrepreneurship Monitor », GIZ Algérie, 2013, p.62.

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

garantes, ainsi que des prêts non rémunérés et une bonification de taux d'intérêts pour les autres types de crédits bancaires. Ces agences se différencient principalement par rapport à leur clientèle cible :

- **Agence Nationale de Développement de la Petite et Moyenne Entreprise (ANDPME)**

C'est un établissement public à caractère administratif qui a été créé en 2005. Elle compte, parmi ses missions, la mise en œuvre de la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME, la mise en œuvre du programme national de mise à niveau des PME et d'assurer son suivi, de promouvoir l'expertise et le conseil en direction des PME, de suivre l'évolution des PME en termes de création, de cessation et de changement d'activités.

- **Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)**

A partir de 2001 l'ANDI va remplacer l'APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement qui fut créée en 1993. L'ANDI véhicule une nouvelle vision de l'Etat vis-à-vis les grands capitaux nationaux et internationaux. C'est une institution gouvernementale qui a pour mission la facilitation, la promotion et l'accompagnement de l'investissement et de la création d'entreprise à travers des régimes d'incitation qui s'articulent essentiellement autour de mesures d'exonération et de réduction fiscale. Elle est destinée aux projets d'investissement supérieur à 135000 dollars US.<sup>48</sup>

- **Agence Nationale pour la Gestion du Microcrédit (ANGEM)**

Créée en 2004, cette agence représente un outil de lutte contre le chômage et vise à favoriser l'auto emploi. Elle a pour mission de favoriser la création de micro-entreprises dans les zones urbaines et rurales, et d'encourager l'émergence d'activités économiques et culturelles génératrices de revenus dans les zones rurales.<sup>49</sup>

- **Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)**

Cette caisse propose aussi une aide à la création d'activités, pour les chômeurs âgés entre 30 et 50 ans à hauteur de 10 millions DA maximum. A travers des partenariats avec des ministères et institutions étatiques, la CNAC s'assure que toutes les conditions sont réunies afin de permettre la concrétisation du plus grand nombre de projets. Il est à noter qu'il existe d'autres

<sup>48</sup> <http://www.angem.dz/portail/index.php/fr/> (06/05/2021 à 2 :00)

<sup>49</sup> <http://www.cnac.dz/default.aspx?id=88> (06/05/2021 à 3 :00)

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

institutions, à part celles citées ci-dessus, qui ont pour mission le financement de l'activité entrepreneurial en Algérie<sup>50</sup>.

#### **3-2.2 Structure d'accompagnement et conseil**

Les pouvoirs publics conscients du rôle des petites et moyennes entreprises dans les développements économiques ont mené une politique de promotion du secteur de la PME afin de « booster » la création de nouvelles entreprises et d'assurer leurs pérennisations et ce à travers certaines mesures parmi lesquelles la création des structures d'appui au niveau local. En outre des agences de soutien financier, les entrepreneurs ont à leur disposition des structures qui assurent la formation, l'aide dans l'élaboration des projets, le coaching, l'hébergement, la mise en contact avec un réseau de soutien, etc.

#### **❖ Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET)**

Créée par le décret exécutif n° 98 – 137 du 3 mai 1998 et placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), cette agence a pour mission de mettre en œuvre, en relation avec les structures et organes concernés, la stratégie nationale de la valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique<sup>51</sup>. De ce fait elle :

- ✓ Soutien et accompagne des idées innovantes et porteuses jusqu'à la mise en place de l'entreprise ;
- ✓ Identifie et sélectionne des innovations et leur promotion ;
- ✓ Assiste les innovateurs dans la prise en charge des prestations relatives à la protection de la propriété intellectuelle, la réalisation de prototype, le plan d'affaire et le partenariat et le montage financier ;
- ✓ Elle sert d'interface d'échange entre la recherche et les secteurs en matière de demande et d'offre en innovation.

<sup>50</sup> <http://www.cnac.dz/default.aspx?id=88> (06/05/2021 à 10 :00)

<sup>51</sup> <http://www.anvredet.dz>, dernière consultation (06/05/2021)

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

#### **❖ Centre de facilitation**

Créée par le Décret exécutif n° 03-79 du 25 février 2003, elles constituent un espace d'animation économique destinés à rendre l'information disponible et à assister les porteurs de projets à concrétiser leur investissement. Parmi ces objectifs on peut recenser :

- Développer la culture d'entreprises ;
- Offrir un guichet adapté aux besoins des créateurs d'entreprises et des entrepreneurs ;
- Réduire les délais de création, d'expansion et de reprises d'entreprises ;
- Accompagner les créateurs de projets et les entrepreneurs dans le domaine de la formation et de la gestion ;
- Favoriser le développement de nouvelles technologies auprès des porteurs de projets.

#### **❖ Initiatives privées pour la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie**

Il existe également des initiatives provenant d'acteurs économiques privés, avec, à chaque fois, un objectif similaire, celui de la promotion de l'intention et l'action entrepreneuriale.

- **Académie Algérienne de l'Entrepreneuriat**

Créée en octobre 2010, qui tente par des actions de sensibilisation et par voie de concours, de donner une visibilité à de jeunes porteurs de projets issus du monde universitaire, toutes filières confondues. Un de ses objectifs est aussi d'accompagner et de supporter les projets d'entrepreneurs depuis l'intention jusqu'à la création et les phases de développement viables de l'entreprise. Elle oriente la conception et la diffusion de méthodes pédagogiques et d'outils de suivi et de coaching spécifiques aux différentes étapes de l'entrepreneuriat.

L'académie algérienne de l'entrepreneuriat s'efforce de redonner à l'entrepreneur, auprès des acteurs économiques, politiques et sociaux, la légitimité qui lui revient dans le contexte de croissance économique, de l'innovation technologique, de l'emploi et des équilibres sociaux.<sup>52</sup>

- **« Algerian Start-up Initiative (ASI) »**

---

<sup>52</sup><http://www.liberte-algerie.com> dernière consultation le (06/05/2021 a 17 : 15)

## **Chapitre I :**

### **L'innovation entrepreneuriale**

La diaspora algérienne aux Etats-Unis joue également un rôle actif. L'Algerian Start up Initiative (ASI) a été créée en 2009, par le biais d'un partenariat entre des entreprises algériennes et des sociétés leaders dans le domaine des NTIC aux Etats-Unis. ASI organise annuellement un concours du meilleurs business plan, destinés aux porteurs de projets de startups. Les lauréats du concours bénéficient d'une incubation à l'incubateur de Sidi Abdellah à Alger, de séances de conseils et de coaching et d'un fonds d'investissement de la Silicon Valley <sup>53</sup>.

- **Alinov Algérie**

Alinov est le premier incubateur privé algérien. Il a été lancé en février 2009 par le cabinet « Alliance Consulting AC » avec le soutien du réseau de consulting international Méda Codéveloppement. Son objectif est de contribuer à la mise en place d'un écosystème favorable au développement de l'entrepreneuriat en Algérie, en travaillant en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes notamment : les organismes de formation, les consultants, les incubateurs, les établissements financiers et l'administration publique<sup>54</sup>

- **« Fikra » de Djezzy**

L'opérateur mobile Djezzy, dans sa stratégie de renforcer sa position en tant qu'entreprise citoyenne, a lancé, lors de la première édition d'une conférence intitulé «Fikra» (idée), un concours dédié aux startups. Cet appui est la contribution de Djezzy, pour inventer les métiers de demain à travers des projets dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en sponsorisant et encouragement des futurs managers.

Dix sociétés parmi les candidats sont choisies, à travers de nombreuses auditions devant un jury, et bénéficient d'une aide d'un million de dinars chacune et une assistance managériale d'une « compétence » de Djezzy. En 2015, ce même concours est lancé, mais cette fois en partenariat avec l'Agence National de Promotion et Développement des Parcs Technologiques (ANPT), sous le thème « make-your-mark », où cinq startups ont été récompensés avec un chèque de deux millions de dinars pour chaque startup et ainsi qu'une année de coaching par des professionnels<sup>55</sup>.

<sup>53</sup> <http://algerianstartupinitiative.com/aboutasi/> dernière consultation le (06/05/2021 a 18 :00)

<sup>54</sup> <http://www.alinov.org>, dernière consultation le (06/05/2021 a 19 :00)

<sup>55</sup> <http://www.djezzy.dz>, dernière consultation le (06/05/2021 a 21 :00)

## **Chapitre I :**

# **L'innovation entrepreneuriale**

### **Conclusion**

Le rôle de l'entrepreneur dans la création nouvelles entreprises et dans le développement de celles déjà établies, sa contribution dans la création d'emplois, démontrent l'importance de l'entrepreneuriat dans le développement économique d'une région. Du la nécessité de créer des conditions pour faire émerger l'esprit entrepreneurial et ainsi construire une société entrepreneuriale.

A travers la formation, l'accompagnement et le financement, comme forme d'appui à l'entrepreneuriat, on cherche à faciliter le travail de l'entrepreneur, en minimisant les obstacles et baisser le taux d'échec et de disparition d'entreprises.

L'Algérie essaye, dans une perspective de développement économique, de faire émerger l'esprit entrepreneurial et même d'enraciner la culture d'entreprendre au sein de la société. on a pu voir que des initiatives ont été prises, dans le but de donner un nouveau souffle à l'environnement entrepreneurial.

Ces initiatives qui, ça soit de la part des pouvoirs publics ou des organismes privés, ont données naissance à des structures et des programmes de soutien et d'accompagnement qui favorisent la création et le développement d'entreprises en Algérie. Cependant, malgré ces initiatives, le climat entrepreneurial en Algérie (particulièrement celui de la création entreprise) présente encore des faiblesses.

The image features two black arrows that intersect at a point on the left side. One arrow is horizontal, pointing to the right, and the other is diagonal, pointing upwards and to the right. The text is positioned in the upper-right quadrant of this coordinate system.

**Chapitre II**

**L'incubation et les  
incubateurs :**

**“concept au processus”**

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

### **Introduction du chapitre**

La littérature scientifique consacrée à l'entrepreneuriat s'est fortement développée et institutionnalisée ces dernières années, s'accompagnant de la création de revues, d'associations, ainsi que d'une académie et de réseaux d'étude. Les travaux de qualité se sont par conséquent multipliés, qui mettent l'accent sur le processus de création, sur les traits de l'entrepreneur mais aussi sur les réseaux d'aide à la création d'entreprise.

### **Section 1 Origines de l'incubation, les incubateurs, modèles**

il est généralement reconnu que seulement quelques entreprises survivent leurs premiers années, en particulier ceux concernant les projets et les idées qui ont un degré élevé d'incertitude quant à leurs réussites, des barrières à l'entrée élevées, le problème de gestion et de la concurrence mondiale intense sont souvent identifiées comme la raison générale de l'échec de l'entreprise<sup>1</sup>, les incubateurs sont structures fournissent l'assistance qui remplit la caunes en terme de connaissances, réduit les couts opérationnels à un stade précoce comme le loyer et les frais de service, et établit des entrepreneurs dans un réseau de soutien d'entreprise locales, en particulier, ils fournissent une assistance pratique de gestion, l'accès au financement, les services de bureaux partagés, l'accès aux équipements, la formation, coaching..... etc.

#### **1-1 Origine de l'incubateur**

Le phénomène de l'incubation est probablement plus connu dans les hôpitaux et les maternités comme une procédure pour les enfants prématurés. Les embryons qui ne sont pas en condition de résister ou de vivre dans un environnement normal, de la même manière qu'un enfant normal en bonne santé ~~serait~~, sont placés dans des incubateurs jusqu'à ce qu'ils deviennent capables de vivre de leur propre moyen. L'incubateur simule un environnement et surveille les systèmes de vie afin que l'enfant arrive à un stade où il peut être nourri et élevé comme un enfant normal. Cependant, le concept d'incubateur a évolué vers d'autres domaines et disciplines. Afin de comprendre le concept d'un incubateur d'entreprises, nous devrions établir une corrélation entre

---

<sup>1</sup> TRIANTAFYLLOPOULOU, Ch. « Business Incubators to Practice », travail présenté en vue d'obtention du diplôme de Master de la science économique et en affaires et stratégie, Université de Pirée, Grèce, 2006, p. 9.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

le rapprochement ci-dessus avec d'autres termes, simplement en considérant l'enfant prématuré comme une nouvelle petite entreprise et l'incubateur médicale comme un environnement protégé pour les jeunes entreprises en croissance. Ainsi, les incubateurs nourrissent les jeunes entreprises, les aidants à survivre et se développer pendant la période de démarrage période à laquelle elles sont le plus vulnérables.

Le concept est apparu aux Etats-Unis d'Amérique (USA) avec la création de « *The Batavia Industria Centre* », le premier incubateur, un centre privé à but lucratif, fondé en 1959 à Batavia, New York.<sup>2</sup> De ces humbles débuts, l'industrie de l'incubateur a mûri pour devenir un outil international de développement économique. Dans les années 1970, le concept d'incubateur d'entreprise s'est propagé à la Silicon Valley (USA) comme un outil économique pour soutenir le démarrage et la croissance de la technologie universitaires basé en « spin-off ». Mais, ce ne fut que dans les années 1980 que les incubateurs d'entreprises sont devenus un phénomène très répandu, d'abord aux États-Unis et en Europe, puis dans les pays d'Asie et d'Amérique latine.<sup>3</sup>

### **1-2 Définition de l'incubateur**

Il n'Ya pas de définition universellement acceptée en ce que concerne les incubateurs ou le processus d'incubation ,plusieurs tentatives pour définir ces derniers parmi eux le décrit de la ministre d'Algérie les incubateurs est une structures d'accueil et d'accompagnement d'un projet innovant ayant un lien direct avec la recherche , aide le porteur de projet à formaliser son idée et à valider sa faisabilité à long terme ,il offre aux porteurs de projets un appui de matières de formation, de conseil de financement et les héberge jusqu'à la création de l'entreprise.

Les chercheurs et les praticiens Les incubateurs sont principalement des organisations fondées sur propriété avec la mission de développement de l'entreprise en utilisant l'agglomération de connaissances et le partage des ressources, les pratiquants vantent souvent que les avantages des incubateurs soient multiples et à plusieurs niveaux : le développement régional, la création d'emplois et de la richesse, et la promotion de l'esprit d'entreprise en font partie <sup>4</sup>.

<sup>2</sup> <http://www.batavianewyork.com/> , dernière consultation le (20/04/2021 a 20 :30.)

<sup>3</sup> DA SILVA (F)« *Incubation in Science Parks* »

«*Fundamentals of Science Park Management* », Johannesburg, South Africa p 2.

<sup>4</sup> MOREIRA António C. et CARVALHO Marta F. S., « Incubation of New Ideas: Extending Incubation Models to Less-Favored Regions », *Entrepreneurship - Creativity and Innovative Business Models*, Published online 29, February 2012, p. 42.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

Pour Moreira Antonio et Carvalho Marta « *les incubateurs d'entreprises sont des mécanismes qui simulent la création et le développement de nouvelles micro et petites entreprise (entreprise technologique, les entreprises manufacturières, les entreprises de services ou d'entreprises agricoles) en fournissant la formation complémentaire aux jeunes entrepreneurs d'entreprise facilitent et accélèrent le processus de l'innovation ainsi que la transformation économique et régional* »<sup>5</sup>.

Selon la NBIA<sup>6</sup> (*National Business Incubation Association*, « l'incubation d'entreprise est un processus dynamique de développement des entreprises, les incubateurs nourrissent les<sup>7</sup>jeunes entreprises les aidants à survivre et à se développer pendant la période de démarrage, moment où elles sont les plus vulnérables, il les offre une assistance pratique de gestion l'accès au financement et l'exposition orchestrée aux affaires critiques ou services de soutien technique. Ils offrent également aux entreprises entrepreneuriales services partagés de bureau, l'accès aux équipements, baux flexibles et un espace extensible - le tout sous un même toit »

L'UKBI (*United Kingdom Business Incubation*)<sup>8</sup> à son tour définit l'incubateur comme étant, généralement, une propriété avec des petites unités de travail qui fournissent un environnement instructif et favorable aux entrepreneurs au démarrage et pendant les premières années de vie de l'entreprise

### **1-3 Modèles des incubateurs et les factures clés de succès**

la majorité des incubateurs étaient positionné , d'une part ,comme un outil public pour la création d'emplois , la réhabilitation urbaine et la commercialisation des innovations universitaires et d'autre part comme des organismes prives pour l'incubation de nouvelles entreprise a forte croissance , au fil du temps les incubateurs ont eu à assumer le rôle de soutenir le développement de start-up avec une large gamme de services, selon les exigences des marchés actuels et de la nécessité et de la sophistication croissante de l'innovation, les incubateurs doivent être prêts à s'assumer eux-mêmes comme tant les moteurs de l'innovation, ainsi soutenir et nourrir les entrepreneurs afin de renforcer leur potentiel de

<sup>5</sup> MOREIRA António C. et CARVALHO Marta F. S : op.cit. p. 42.

<sup>6</sup> <http://www.nbia.org>. Consulte 25/05/2021 à 19 :00)

<sup>8</sup> [www.ukbi.uk](http://www.ukbi.uk) consulte le (10/05/2021 à 21 heures)

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

croissance et de les doter des outils d'affaires dont ils manquent généralement pour saisir les opportunités actuelle ou potentielles .

### **1-3.1 Modelés des incubateurs**

- **Incubateur de développement économique et local**

Les incubateurs de développement économique et local ont une vocation et des orientations nettement plus large que les autres modèles et sont davantage préoccupés par le développement socioéconomique d'un territoire que par la croissance rapide et très rentable d'une entreprise spécifique par ailleurs, ces incubateurs couvrent tant les milieux ruraux que les milieux urbains.<sup>9</sup>Leurs objectifs consistants sont les suivants :

- ✓ Développer l'activité des PME ;
- ✓ Revitaliser l'activité économique ;
- ✓ Créer des offres d'emplois ;
- ✓ Accorde le plus de place et se centre davantage sur l'entrepreneur (coaching, formation, assistance, conseils, etc.).
- ✓ **Incubateurs universitaires**

Les incubateurs universitaires sont dédiés aux entreprises de haute technologie. Ayant comme but principal la valorisation des résultats de recherche, ils ont de particulier d'accompagner une clientèle de chercheurs qui n'ont pas «naturellement» les caractéristiques et les compétences typiques des entrepreneurs, cet accompagnement demande donc une attention plus particulière à l'entrepreneur derrière le projet, ces structures sont souvent des pré- incubateurs d'entreprises, donc ils interviennent à même les institutions universitaires, ce modèle d'incubation utilisé pour les biotechnologique, l'utilisation des locaux et laboratoires d'une institution comme l'université ,offre des outils

---

<sup>9</sup> Albert, P., Bemasoni, M., Gaynor, L. (2002). Les incubateurs. Emergence d'une Nouvelle industrie, Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, Paris, P96.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

hautement technologiques et des équipements spécialisés . Il serait pratiquement impossible pour de nouvelles entreprises d'arriver à se payer ce type d'équipement<sup>10</sup>.

- **Incubateur propriété d'une firme**

Les incubatrices propriété d'une firme peuvent viser différents objectifs. Souvent utilisés pour développer l'esprit d'entreprise de leurs employés, ils peuvent permettre à une grande entreprise de garder sous sa tutelle des employés de grand talent qui souhaitent démarrer une entreprise qui serait utile à l'entreprise mère. Il existe donc des structures connexes afin de conserver ces talents à l'en terme tout en leur laissant la latitude désirée pour développer un projet qui leur est cher.<sup>11</sup>

- **Incubateur privé de capital de risque**

Les capitaux de risque utilisent le modèle d'incubation d'entreprises pour plusieurs raisons. Le principe d'économies d'échelle possible en incubation vient en premier plan, que ce soit au niveau des services aux entreprises ou au niveau de l'immobilier. L'aspect synergie entre les entreprises vient également ajouter de la valeur à l'offre de services à ces entreprises.

Les échanges commerciaux entre les entreprises, dans différents secteurs particulièrement, viennent créer une activité économique entre les entreprises à même l'incubateur. Ces structures visent principalement le profit, en accélérant le démarrage d'entreprises technologiques principalement. Donc, il est certain qu'ils souhaitent créer des entreprises, mais ce n'est pas un but en soi, Leur structure d'affaires<sup>12</sup>.

- **Incubateurs virtuels**

Mentionnons aussi qu'il existe également une structure d'incubation d'entreprises, dite virtuelle, qui n'offre pas de locaux, mais plutôt de l'accompagnement complet à l'entreprise. Elle offre

---

<sup>10</sup> Mélé, N. (2007). L'évaluation du potentiel de management des porteurs de projet de PME technologiques par les investisseurs de capital de risque lors du premier Contact, MBA, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières, p 235

<sup>11</sup> Filion, L-J., Luc, D. et Fortin, P-A. (2003). L'essaimage d'entreprises : vers de Nouvelles pratiques entrepreneuriales, Éditions Transcontinental, Montréal, p 317

<sup>12</sup> Albert, P., Bemasconi, M., Gaynor, L. (2002: opcit p96.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

un soutien au sujet du financement, du marketing, de la gestion en général et un soutien technologique, le tout jumelé à un accès aux réseaux d'affaires<sup>13</sup>

Ce type d'incubateurs est parfois appelé de l'incubation pure. Il est possible de faire le lien avec les fonctions de l'incubateur virtuel et la volonté des communautés à renforcer leurs caractéristiques entrepreneuriales, par l'utilisation de l'incubation d'entreprises.

En somme, on retiendra les faits saillants suivants <sup>14</sup>:

- La place centrale occupée par l'incubation d'entreprises high-tech, qui est présentement à la mode.
- Des services dont les caractéristiques sont fortement marquées par cette prévalence du high-tech.
- Les incubateurs de développement économique local ont une vocation et des orientations nettement plus larges que les autres modèles et sont davantage préoccupés par le développement socioéconomique d'un territoire que par la croissance rapide et très profitable d'une entreprise spécifique.

### **1-3.2 Factures clés de succès des incubateurs**

Les incubateurs à succès atteignent leurs objectifs s'ils répondent aux éléments fondamentaux suivants : <sup>15</sup>

- Il convient de réaliser des études d'opportunité et de faisabilité avant le lancement d'un incubateur.
- Les incubateurs doivent s'insérer dans un programme plus vaste de développement local. Ils ne doivent pas être des entités isolées, mais contribuer, avec d'autres acteurs, à la promotion de stratégies territoriales plus vastes

---

<sup>13</sup> Carayannis, E. G. et Zedtwitz, M. (2005). *Architecting GloCal (Global-Local), Realvital Incubator Networks as Catalysts and Accelerators of Entrepreneurship in Transitioning and Developing Economies: Lessons Learned and Best Practices from CUITent Development and Business Incubation Practices. Tec novation,* p 95-110.

<sup>14</sup> ALBERT, P., Gaynor, L. (2001). Incubators, Growing Up Moving Out: A Review of the Literature, CERAM Sophia Antipolis, Nice, p .53.

<sup>15</sup> ALBERT P., BERNASCONI M et GAYNOR L. : op.cit., p. 21-22

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR : CONCEPT AU PROCESSUS**

- Les incubateurs doivent être promus par un partenariat entre les principaux acteurs publics et privés qui interviennent dans l'économie locale.
- Les incubateurs doivent s'adresser à un marché d'entrepreneurs et d'entreprises
- Clairement défini afin que les responsables de l'incubateur puissent acquérir des compétences spécifiques qui correspondent le mieux possible aux besoins de ces entreprises.
- Il faut équilibrer la recherche d'un taux d'occupation élevé avec le respect des critères d'admission cohérents.
  
- Les performances d'un incubateur doivent être régulièrement évaluées.

### **Section 2 : Emergence de paradoxe entre l'université, l'entrepreneuriat**

Si l'on retient que la relation entre université et entrepreneuriat s'installe dans une relation interactive via l'introduction des incubateurs, il convient à la lumière de cette notion d'intégration de s'interroger sur les modalités de fonctionnement de ces structures.

#### **2-1 Rôle de l'incubateur à la lumière des notions de structuration, de catalyseur et d'intermédiation**

##### **2-1.1 Structuration du processus entrepreneurial**

La présence d'incubateurs au sein de l'université permet de favoriser la structuration des projets entrepreneuriaux plus précisément, l'incubateur apparaît comme un espace d'expression d'une représentation d'une réalité à venir. Il joue donc un rôle important dans le projet l'amont, au niveau du développement de la vision<sup>16</sup>.

##### **2-1.2 Incubateur, catalyseur du processus entrepreneurial**

---

<sup>16</sup> Filion, L-J., Luc, D. et Fortin, P-A. (2003). « *L'essaimage d'entreprises : vers de nouvelles pratiques entrepreneuriales* », Éditions Transcontinental, Montréal, p 317

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR : CONCEPT AU PROCESSUS**

Dans son étude sur les relations entre Business Angels et incubateurs Gullander cite la définition de la commission Européenne <sup>17</sup> « *un incubateur est une organisation qui accéléré et systématise le processus de création d'entreprise en fournissant aux parcours de projet un accompagnement intégré incluant un espace de travail , des services relatifs à leur développement d'activité ainsi que des opportunités de mise en réseau* » cela permet selon Mustar de lutter contre le sentiment d'isolement du créateur grâce à l'insertion dans des réseaux considérés comme facteurs-clés de succès d'une création d'entreprise.

E. Liikanen a souligné à plusieurs reprises la nécessité de remédier à cette situation d'où la mise en place d'initiatives à l'échelle européenne, dont la rédaction d'un livre vert sur l'esprit d'entreprise <sup>18</sup>.

### **2-2 Rôle d'intermédiation des incubateurs dans la relation entre université, entrepreneuriat**

L'université par l'intermédiaire des incubateurs universitaires a instrumenté sa relation avec l'entrepreneuriat. Dans cette perspective, l'incubateur peut être considérée comme un artefact ayant entre autres pour objet l'intermédiation entre l'université et l'entrepreneuriat.

Il est avant tout un instrument et un espace de dialogue et de construction entre les porteurs de projet et les parties prenantes possibles par rapport au projet (enseignants, chercheurs, mais aussi financeurs, clients...) ainsi par l'intermédiation, nous entendons l'introduction délibérée au sein du processus entrepreneurial d'une structure, ici les incubateurs, destinés à faciliter le rapprochement entre l'université et entrepreneuriat. Comme le souligne M-J Avenier une intermédiation a un double but pour les porteurs de projet : <sup>19</sup>

- ✓ Favoriser l'évolution des représentations des porteurs de projet.
- ✓ Favoriser la Co- construction par les porteurs de projet avec l'aide du personnel de l'incubateur mais aussi les autres porteurs de projet d'une représentation intelligible d'une réalité à venir sans chercher à amener les porteurs de projets à adhérer à des représentations prédéfinies.

#### **2-2.1 Université, l'entrepreneuriat une relation paradoxale**

<sup>17</sup> Gullander S. (2002) "the business angel and the Incubator"

<sup>18</sup> <https://ec.europa.eu> consulte le (28/05/2021 à 19 : 15)

<sup>19</sup> <https://hal.archives-ouvertes.fr> le (28/05/2021 a 22 :00)

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

Il convient ici de faire ressortir les problèmes importants liés à la relation entre l'université et entrepreneuriat dans une perspective d'intégration entre les deux. Pour cela, nous avons essayé de mettre en commun les éléments issus de notre propre vécu et ceux émanant du rapport réalisé par ELST Young, il convient ici de préciser aux lecteurs, qu'il ne convient pas de rechercher une certaine validité dans nos propos. En effet, il est difficile de considérer que les connaissances issues d'une réflexion soient transposables.

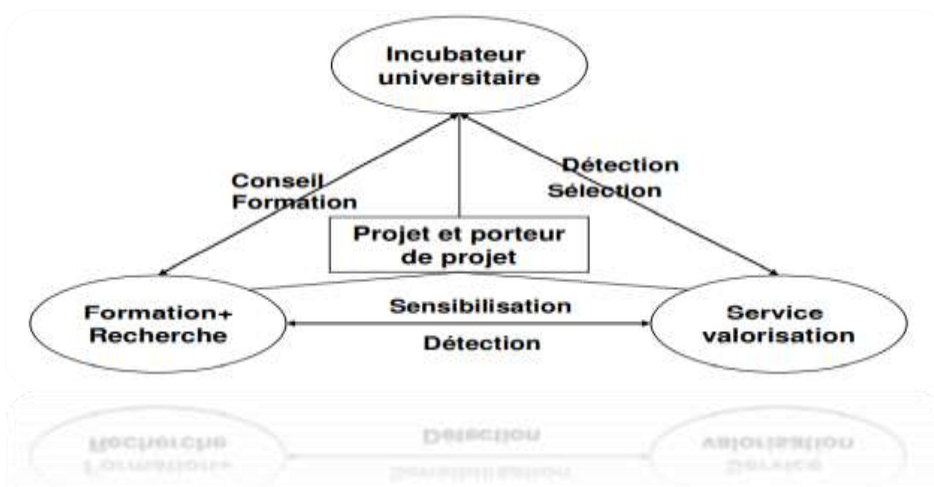
### ✓ **Relation entre université et entrepreneuriat**

#### **L'émergence d'un paradoxe :**

Dans cette perspective, à la lecture du rapport réalisé par le groupe Ernst & Young et à la vue de notre expérience, il apparaît clairement que le rôle de l'université via la formation, la recherche et la valorisation se retrouve plus diffus. En effet, si l'on considère que l'intégration entre l'université et l'entrepreneuriat s'exprime autour des trois pôles suivants, formation et recherche, incubateur et service de valorisation, force est de constater deux types de relations :

Entre l'incubateur et le service de valorisation, quand cette relation existe, elle se fait principalement dans un sens, du service de valorisation à l'incubateur, ainsi, le service est avant tout utilisé comme un pourvoyeur de projets. Une fois le projet incubé, il existe peu de modalités de contrôle, en dehors de réunions ponctuelles, du service de valorisation sur les actions menées au sein de l'incubateur.

Figure 6 : les acteurs de la relation entre l'université et l'entrepreneuriat



Source : rapport Enst & Young (2003) « évaluation à mi parcours des incubateurs des entreprises innovantes liées à la recherche publique »

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

### **Section 3 incubateurs universitaires, les processus, les stratégies**

#### **3-1 Incubateur universitaire**

##### **3-1.1 Définition de l'incubateur universitaire**

« Les incubateurs universitaires sont présents dans les stratégies gouvernementales de développement économique des pays. Une des particularités de leur modèle est qu'il existe un grand nombre d'incubateurs financés en partenariat entre le publique et le privé, qui sont souvent administrés par des corporations »<sup>20</sup>

Ces structures semblent avoir grandement à cœur l'entrepreneur, même si précisément elles ne lui confèrent pas de salaire, De fait, leur orientation rappelle que ce type de structures est grandement dépendant de l'être humain derrière l'entreprise, car il maîtrise habituellement des connaissances, extrêmement pointues dans des domaines technologiques, que très peu de personnes, si ce n'est qu'exclusivement lui, détiennent). Enfin, l'incubateur universitaire technologique semble créer un pont réaliste entre l'incubation universitaire et l'incubation des jeunes entrepreneurs pour soutenir l'amélioration de l'économie de l'état.<sup>21</sup>

Cet incubateur accompagne le créateur d'entreprise à travers la formation en entrepreneuriat, le conseil, le coaching, le financement et l'hébergement des porteurs du projet pour réaliser leur projet.

##### **3-1.2 Types des incubateurs universitaires**

- Appartenir à l'université et être situés sur le campus ou en dehors du campus ;
- Être généralistes ou spécialisés ;

<sup>20</sup> Chandra, A. et Fealey, T. (2009). Business Incubation in the United States, China and Brazil: A Comparison of Role of Government, Incubator Funding and Financial Services. International Journal of Entrepreneurship, N13, p67-86

<sup>21</sup> Lalkaka, R. et Shaffer, D. (2000). Nurturing Entrepreneurs Creating Enterprises: Technology Business Incubation in Brazil. Repris et traduit dans (2003) Les centres d'incubation d'entreprises à vocation technologique au Brésil. L'actualité des Services aux entreprises, N° 7, pp 26-30

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

- Relie à plusieurs universités ou facultés et jouer un rôle de connexion entre elles ;
- Internes d'un établissement ou d'une université réservées aux étudiants ;
- Sans murs sous forme de programmes d'appui à la création d'entreprises, incluant formation, coaching, conseil, etc.

### **3-1.3 Raisons de création d'un incubateur universitaire**

- Réponses aux pressions des autorités de tutelle et de leur environnement local ;
- Accroissement des subventions ou revenus de licences ou d'action sur la start-up ;
- Développement d'esprit d'entreprise au sein de l'université et des laboratoires ;
- Participation de façon active au développement économique local ;
- Renforcement d'image pour attirer étudiants, professeurs ou entreprises.

### **3-1.4 Modes de structures des programmes d'incubateurs universitaire**

- Les programmes « *top down* » ou les fonds publics sont distribués par des agences publiques pour créer un programme national lorsque l'existant est très faible ;
- Les programmes en « *réseaux* » ou des incubateurs privées, des agences publiques et des financiers travaillent de concert pour les économies locales très dynamiques ;
- Les programmes « *incrémentaux* » nés d'un développement progressif d'un incubateur, de fonds d'investissements également pour les environnements dynamiques ;
- Les programmes du type « *technopole* » pour réorienter la culture universitaire vers une culture innovante et entrepreneuriale.

## CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR : CONCEPT AU PROCESSUS

### 3-2 Processus d'incubateurs universitaires

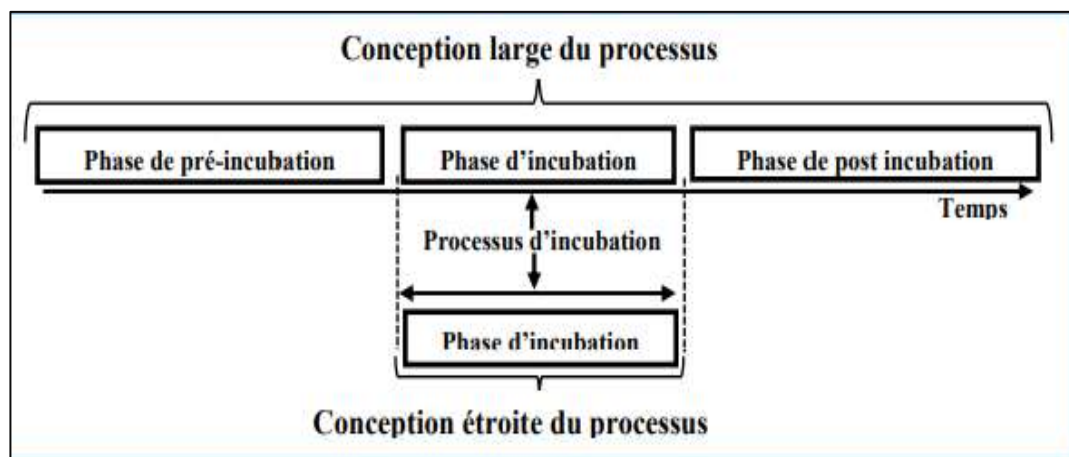
Selon Mahmoudi Raef<sup>22</sup>, dans son travail de recherche « a affirmé qu'il n'existait pas un processus universel d'incubation. Chaque structure d'incubation admet sa propre logique d'intervention et son propre processus d'incubation. Toutefois, il a distingué deux conceptions du processus d'incubation : une conception large et une conception étroite.

#### **Dans sa conception large :**

L'incubation est un processus continu qui s'étale sur une durée variable de quelques mois à quelques années. Il se résume en trois étapes avec une phase initiale de pré incubation, une phase d'incubation et une phase de post incubation. La conception étroite du processus d'incubation concerne uniquement la phase d'incubation même des porteurs de projets. La durée du processus dépend donc largement de la maturité des projets d'entreprises incubés. Le processus d'incubation.

**Dans sa conception étroite :** correspond à la phase d'incubation dans la conception Large du processus d'incubation. Dans ce travail on va s'intéresser plus spécifiquement à la conception large du processus d'incubation. Ces conceptions peuvent être mieux comprises en analysant la figure suivante :

Figure 7 : Les deux conceptions du processus d'incubation.



Source : MASMOUDI Mohamed R., « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat. »

Le processus d'incubation est une pratique qui s'adapte aux situations d'incubation. Il n'existe pas réellement un standard ou une norme sur laquelle les organismes d'incubation s'appuient

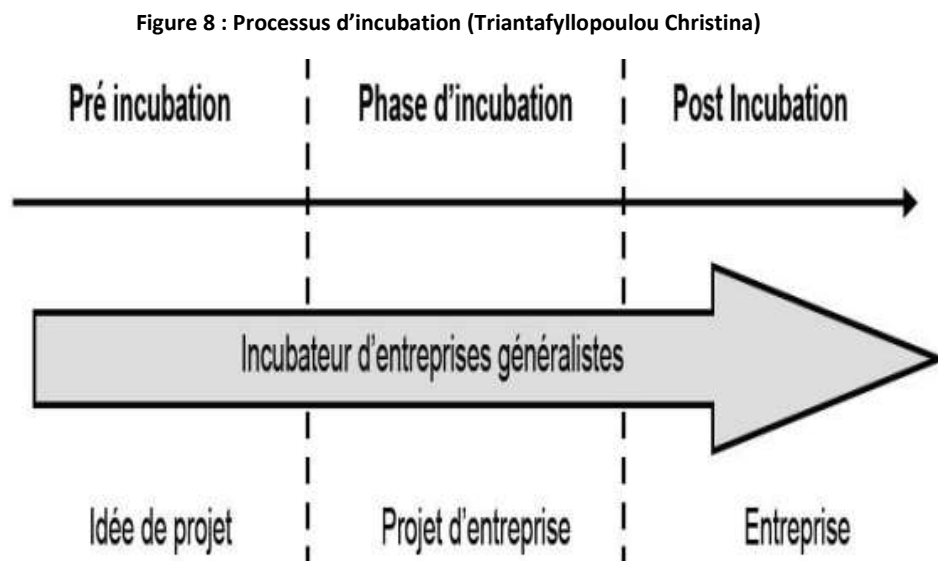
<sup>22</sup> MASMOUDI Mohamed R., « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », Business administration, Université du Sud Toulon Var, France, 2007 pp. 117-120.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

c'est pourquoi on présentera quelques différents exemples des processus d'incubations et on se concentrera dans la seconde partie du travail sur le processus appliqué dans l'incubateur académique dont porte notre étude.

Notre premier exemple est celui défini par entrepreneuriat. Christina Elle affirme que, en général, un processus d'incubation complet passe par, trois étapes au minimum et onze au maximum.

La procédure commune est que, une fois l'idée formée, les entrepreneurs décident de rejoindre un incubateur, puis l'incubateur commencent à jouer son rôle en aidant les petites entreprises à atteindre leur maturité. Par conséquent, nous pouvons identifier quatre phases dans cette procédure. Chaque phase se compose de différentes étapes, allant de la préparation du plan d'affaires, <sup>23</sup>à la surveillance des premières étapes de chaque société graduée. La figure ci-dessous présente le modèle intégré sous forme schématique :



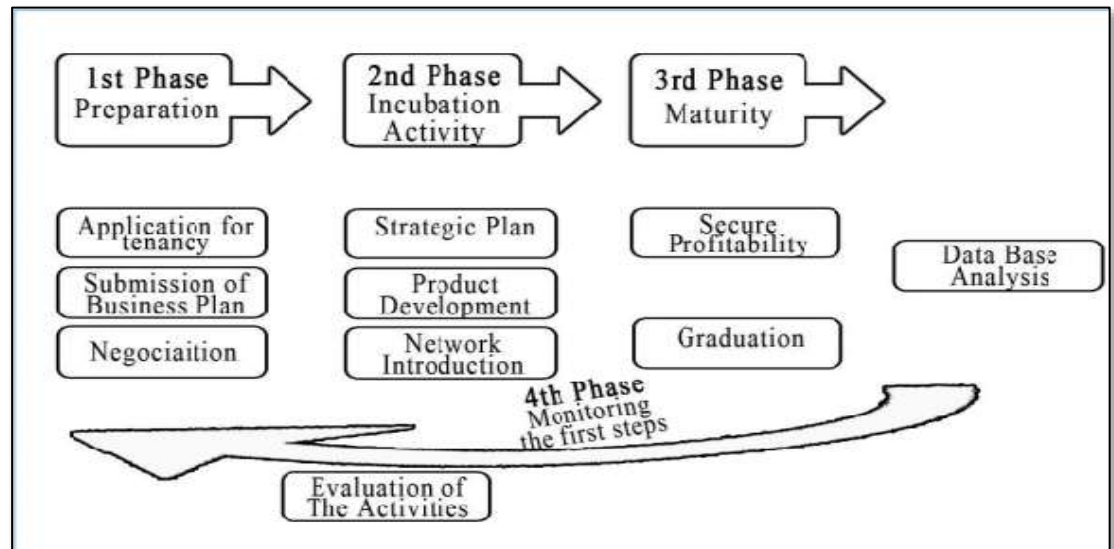
Source: TRIANTAFYLLOPOULOU Christina, « Business Incubators: From Theory to Practice

<sup>23</sup>Le plan d'affaires (business plan) est le document essentiel au démarrage, à la mise en place et à la gestion d'une activité économique réussie. Publications Office of the European Union p 35

## CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR : CONCEPT AU PROCESSUS

Notre deuxième exemple est celui présenté par Masmoudi Raef. Ce processus (pratiqué par la pépinière de projets d'Al Gazala<sup>24</sup>) va de l'encontre au modèle d'incubateur polyvalent<sup>25</sup>, où l'incubateur intervient d'amont en aval du processus d'incubation, en proposant une chaîne complète d'appui.

Figure 9 : Modèle d'un incubateur généraliste



Source : MASMOUDI Mohamed R., « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat France, 2007

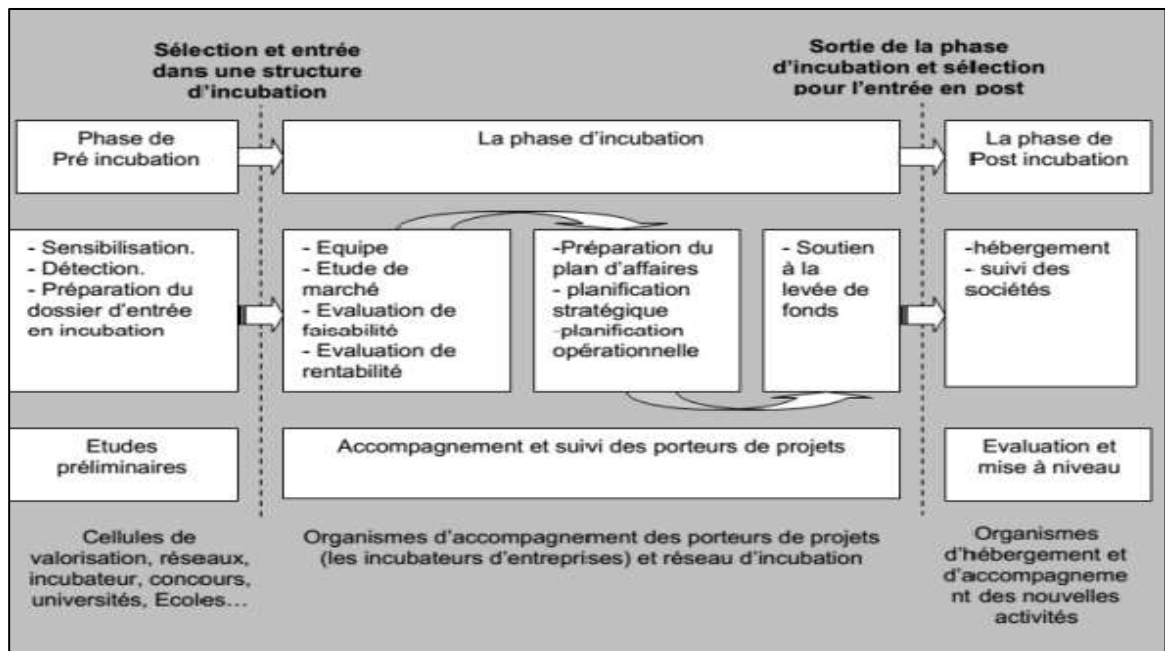
Ainsi, ce dernier est organisé en trois grandes étapes à savoir : la phase d'identification, d'évaluation et de sélection des porteurs de projets (phase de pré incubation), assuré par l'incubateur ou de par des organismes auxiliaires chargées de la sensibilisation et détection des idées ; la phase d'assistance aux porteurs de projets (phase d'incubation) à travers l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets sélectionnés par le transfert de connaissances et compétences nécessaires. La dernière est celle de la post incubation, qui s'agit d'une surveillance de la société nouvellement créée.

<sup>24</sup> Pépinière de projets située dans le Technoparc d'ELGAZALA (Tunis, Tunisie) spécialisé dans le domaine des Technologies de l'Information et Communication publication comité africain de l'entrepreneuriat.

<sup>25</sup> MASMOUDI Mohamed R., op.Cit., p. 154

## CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR : CONCEPT AU PROCESSUS

Figure 10 : Le processus d'incubation



Source : MASMOUDI Mohamed R., « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat »

### 3-2.1 La Sélection

La fonction du processus de sélection de l'entreprise est de choisir, parmi les entreprises candidates, celles avec le plus grand potentiel de réussite. Ceci est un processus complexe, parce que la notion de succès est une valeur relative. Chaque incubateur a ses propres critères, qui découlent des décisions prises lors de la modélisation et de la planification de l'incubateur. Le processus de sélection de l'entreprise doit être compatible avec l'environnement interne et externe de l'incubateur.

#### **A) Les critères de sélection :**

Le choix des critères de sélection doit prendre dûment en considération les caractéristiques de l'incubateur et le système d'évaluation des performances. Les aspects suivants sont pris en compte :

#### **B) Le stade des entreprises :**

Une définition claire de quel stade une entreprise sera acceptée dans l'incubateur

#### **C) Les objectifs de l'incubateur :**

L'objectif de l'incubateur (par exemple, les prestations publiques comme la création d'emplois, ou des prestations privées comme but lucratif) influenceront sur les critères de sélection. Incubateurs à but lucratif, par exemple, favorisent les entreprises avec une plus grande

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

probabilité de générer des rendements financiers. Pour incubateurs à but non lucratif, les résultats sociaux de l'entreprise peuvent être plus importants.

### **D) Secteur d'activité de l'entreprise**

Ce critère s'aligne normalement, avec le type d'entreprise. Ceci est évalué dans les premiers stades du processus de sélection. Si l'incubateur soutient les entreprises axées sur la technologie, par exemple, des applications qui ne sont pas en ligne avec cette orientation doivent être rejetés.

### **E) Les partenaires Incubateur**

Les entreprises choisies doivent avoir une vision similaire aux partenaires de l'incubateur.

### **F) Caractéristiques de l'entreprise**

Les critères définis doivent permettre d'évaluer :

- La faisabilité de l'entreprise : une évaluation importante incluant l'analyse de la faisabilité économique-financière, la faisabilité technique, le degré d'innovation et la capacité de l'équipe.
- Impact sur la société : les entreprises incubées doivent contribuer à l'amélioration de la société dans son ensemble
- Impacts technologiques : évaluation de la contribution de l'entreprise en termes de mise à jour de technologies utilisées par des sociétés/communautés
- Impacts économiques : l'évaluation de la contribution de l'entreprise au développement de la région/pays dans lequel il se trouve. Par exemple, il y aura la création d'emplois ? Quel est le niveau de revenu annuel potentiel ? Quel est le potentiel d'exportation ? Quel est le potentiel pour générer des impôts ?
- Les impacts environnementaux : une observation pourrait être faite de tout impact sur l'environnement au détriment des processus, des produits et/ou des sous-produits de la nouvelle entreprise

### **3-2.2 phase de préincubation**

La préincubation est le terme utilisé pour décrire les services de soutien aux entrepreneurs potentiels avant de se lancer dans un projet de création d'entreprise. En amont du processus de création, les organismes de sensibilisation, telles que, les pré-incubateurs, les maisons de l'entrepreneuriat, les universités, les instituts, les grandes écoles de management, les écoles

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

d'ingénieurs, etc., jouent un rôle important dans la détection des projets. Dans cette phase, ces organismes utilisent différents moyens de sensibilisation tels que les appels à projets, la participation à des manifestations régionales, l'organisation de séminaires et de concours d'aide à la création d'entreprises.

L'objectif des actions de sensibilisation est de préserver et stimuler les facultés de créativité et d'initiative et d'informer la population sur la carrière d'entrepreneur. Ces services peuvent comprendre l'identification proactive des futurs entrepreneurs, les aidants à développer un plan d'affaires, de la formation et des conseils sur la formation d'une société.

La préincubation permet de passer de l'idée à la définition d'un projet suffisamment élaboré pour attirer des investisseurs.

Cette phase correspond à une préparation à l'entrée dans un incubateur ou dans la phase d'incubation. Grâce à ce processus, le porteur d'une idée se transforme, grâce à un dialogue professionnel avec des tiers, en un porteur de projet assorti d'un programme de travail précis qui sera réalisé dans les étapes suivantes. Cette phase porte sur une préparation initiale des éléments qui doivent être développés dans la phase d'incubation. Ainsi, dans cette conception étroite, à la fin de la phase de pré incubation, l'incubateur ou l'organisme de pré incubation et le porteur de projet, préparent ensemble le dossier d'entrée en incubation qui sera évalué par un comité de sélection. C'est une première étape de formalisation du préprojet qui permet, notamment, de cibler les besoins en termes d'accompagnement et de prestations externes nécessaires.

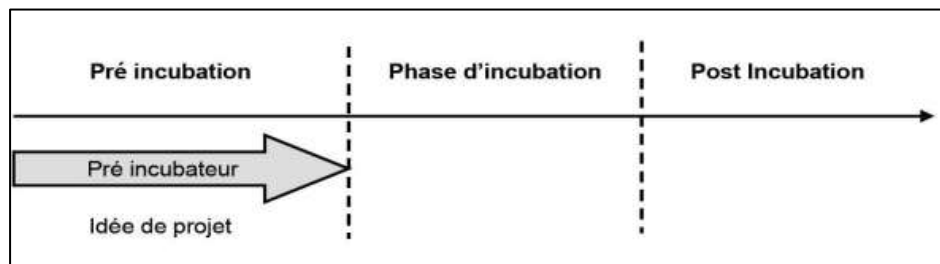
Lorsque les services de préincubation sont fournis par l'organisme incubatrice, il sera offert aux entrepreneurs généralement des espaces de bureau et d'autres support de base (par exemple, ordinateur et téléphone) pour une période de temps pendant laquelle ils seront tenus de préparer un plan d'affaires. L'accent mis sur la préincubation varie considérablement avec certains incubateurs d'exploitation des programmes <sup>26</sup>

---

<sup>26</sup>European Commission, « *The Smart Guide to Innovation-Based Incubators (IBI)* », Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2010, p. 5.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

Figure 11 : L'incubateur d'idées (pré incubateur)



Source : MASMOUDI Mohamed R., « Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes », Université du Sud Toulon Var, France, 2007 p. 157.

### **3-2.3 phase d'incubation**

L'objectif principal et l'un des facteurs de succès de tout incubateur performant est d'accélérer le développement des start-up hébergées et de former des entrepreneurs prometteurs à travers un programme d'incubation structuré. Une fois que le projet est intégré dans le dispositif, les porteurs de projets sélectionnés rentrent dans une phase d'incubation.

Destinée à permettre le passage de l'idée de projet, au projet effectif de création et à la constitution de l'entreprise. Pendant cette phase, les animateurs et les conseillers de l'incubateur assurent une activité permanente de suivi et d'évaluation des porteurs de projets sélectionnés. Dans cette étape, la mission principale est d'accompagner le porteur de projet, dans la construction globale de son affaire, jusqu'à la constitution de son entreprise.

L'accompagnement vise, d'une part, fournir aux futurs entrepreneurs les moyens d'accéder aux ressources nécessaires au développement du projet et d'autre part, permettre à l'entrepreneur accompagné d'acquérir des savoir-faire le rendant autonome et apte à gérer, sur le long, terme son entreprise.

Le programme d'incubation est mis en pratique à travers la mise à disposition des entrepreneurs (clients de l'incubateur) de moyens matériels (locaux, logistique et bureautique) et, des ressources immatérielles, de diverses natures. Différents services peuvent être fournis à l'entrepreneur, ceux-ci en fonction des caractéristiques de la société et du territoire où il opérera.<sup>27</sup>

<sup>27</sup> European Commission : opcit p 8

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

### **❖ Installations et services bureautiques**

Un incubateur fournit habituellement d'installations pour la start-up qui entrent dans le programme d'incubation après un processus de sélection. Les incubateurs de base ont généralement un petit bureau pour chaque start-up avec de l'équipement général de bureau, salles de réunions communes, des espaces de détente, accès à des équipements spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication tels que l'internet haut débit, etc. Typiquement, les incubateurs consacrent environ 60-80% de leurs installations pour la start-up, dans certains cas, de 10-20% pour les locataires d'affaires, et environ 10% à des aires communes et les bureaux administratifs. L'utilisation des espaces de bureaux, laboratoires et autres installations au sein de l'incubateur peut être gratuite, car ils sont inclus dans les avantages offerts par l'incubateur ou inversement, il peut soumettre à un paiement d'honoraires. Certaines<sup>28</sup> infrastructures spécifiques peuvent être fournies comme l'accès à des laboratoires équipés, prototypage, facilité d'essai et de démonstration. La plupart des nouvelles entreprises ont peu de capital d'investissement ou même pas du tout. Si l'incubateur fournit toute l'infrastructure requise par la nouvelle entreprise, il peut allouer ses fonds à d'autres facteurs qui sont importants pour son succès, comme les ressources humaines.

### **❖ Conseils et assistance**

En plus d'offrir un espace de bureau et de sites d'essai et de démonstration, pendant le processus d'incubation, des supports concernant les questions liées à la stratégie globale de la nouvelle entreprise, font partie du programme. Le soutien aux entreprises comprend des conseils et l'assistance qui portent généralement, sur le recueil et l'analyse de toutes les informations utiles, la définition claire des objectifs et des stratégies, la planification précise des actions à réaliser et l'évaluation de l'adaptabilité du plan d'affaires à des changements éventuels. La planification d'entreprise pourrait inclure :

- Marketing
- Gestion des ressources humaines
- Comptabilité
- Questions de base du droit des affaires et de conformité.

---

<sup>28</sup> Cleantech Incubation Policy and Practice « Recipes for creating cleantech incubator hotspots in Europe », June 2014, pp. 57-62.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

### **❖ Formation et coaching**

La formation et le coaching donnent aux entrepreneurs des outils de démarrage pour faire face aux défis spécifiques quotidiens. Concernant les programmes de formation, cinq étapes particulières doivent être traversées par l'incubateur après qu'il ait été sélectionné et admis : le développement de son produit, de son marché, de son organisation, de son modèle financier et finalement la recherche de ses clients<sup>29</sup>. Des experts externes et/ou des entrepreneurs expérimentés sont nommés pour agir en tant que mentor et entraîneur (coach) pendant la phase d'incubation. Le mentor est également impliqué pour fournir une assistance dans l'obtention des connaissances nécessaires à être abordées sur le produit et le marché.

### **❖ Médiation et réseautage**

Une des contributions les plus importantes des incubateurs est leur rôle de catalyseur à des sources externes de soutien, ce qui est l'introduction du client avec le réseau d'un incubateur. La mise en réseau de l'incubateur est importante car elle donne aux clients l'accès à un large éventail de services, de soutien aux entreprises, les compétences, les marchés et les clients, et les sources de financement. Il est essentiel d'avoir un contact avec les parties prenantes, les entreprises, les anciens incubés, les institutions d'enseignement supérieur, etc., pour établir des relations professionnelles à long terme et ainsi entrer dans un réseau solide et stratégique.

### **❖ L'accès au financement**

Le financement d'entreprises est la plus grande valeur ajoutée des incubateurs. Il doit favoriser, voire « organiser », l'accès au financement pour les entreprises incubées. De plus, il doit fournir un accès privilégié aux institutions financières et accompagne l'incubateur étape par étape dans sa stratégie financière. Selon la nature du projet, des aides financières, publiques et privées, interviennent de diverses façons, donc l'incubateur offre à ses incubés un répertoire d'informations sur toutes les aides, les subventions et les facilités financières au niveau local, national et international dont ils pourraient bénéficier<sup>30</sup>

### **3-2.4 Post-incubation**

À la fin de la période d'incubation, la société devrait être assez forte pour survivre à l'extérieur de l'incubateur et dans le marché concurrentiel. Ceci est l'une des phases les plus critiques de sa

<sup>29</sup>MARCIL Frédéric, « Incuber l'entrepreneur pour développer l'économie locale : l'expérience Lacère à Acton Vale », mémoire présenté pour l'obtention de la maîtrise en administration des affaires, Université du Québec à Trois-Rivières, 2013 p. 103.

<sup>30</sup>Ibid: p 105.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

vie. Souvent, l'incubateur dispose d'un outil de surveillance pour déterminer la « santé » des start-ups dans la phase d'incubation et leur volonté de quitter le programme. Cependant, la plupart des incubateurs ou des programmes d'incubation ont une durée maximale fixe pour fournir un soutien aux start-ups.

### **❖ La durée de la phase d'incubation**

Dans presque tous les programmes de soutien de l'incubation, il y a des règlements et des restrictions dans la longueur de temps que la start-up peut passer au sein de l'incubateur et la plupart ont des limites de temps sur le soutien d'incubation. La durée de la période d'incubation est différente selon les règles de l'incubateur (qui varient d'une structure à une autre) et le meilleur moment pour la sortie dépend aussi de la nature des start-ups. Les start-ups tournées vers les secteurs des technologies d'information et télécommunication (TIC) et les produits de consommation, suivent souvent des programmes d'incubation plus courts, grâce à leurs temps, relativement courte, de développement de produits/services.<sup>31</sup>

### **❖ Des outils de suivi**

L'incubateur a besoin d'obtenir des informations quantitatives sur la réussite des entreprises graduées. L'équipe de direction doit mettre en place un système de surveillance de l'entreprise après la « graduation » de cette dernière. Ceci est indépendant du fait que la société participe ou pas à l'étape de la post-incubation. Cette collecte de données, souvent pendant une longue période de temps, a pour but d'analyser la performance des nouvelles entreprises, qui désormais volent avec leurs propres ailes. Les données devraient inclure les ventes de démarrage, les revenus, le taux d'emplois, des informations sur le succès du démarrage des activités, produits et services dans le marché.

### **❖ Infrastructure de soutien pour la croissance**

Il y a plusieurs façons pour qu'une start-up quitte le programme d'incubation. La start-up quitte le programme d'incubation et poursuit de façon indépendante ; la start-up est acquise par (ou fusionnée avec) une entreprise établie ; elle participe à un programme de croissance offert par l'incubateur ou d'autres parties prenantes concernées ; ou la start-up arrête tout simplement le processus<sup>32</sup>. Les programmes de soutien pour la croissance visent à soutenir les start-ups à fort

<sup>31</sup>Cleantech Incubation Policy and Practice: op.cit p 4

<sup>32</sup> Ibid., 71.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

potentiel de croissance, après la phase d'incubation, qui ont encore besoin de soutien ou d'infrastructure dédié (espace de bureau, les laboratoires de R&D, etc.) qu'ils ne peuvent eux-mêmes pas encore les financer ou réaliser. Des programmes de soutien sont souvent constitués d'un support dédié pour attirer les investisseurs privés, pour recruter des employés hautement qualifiés, ou pour organiser des crédits d'impôt régionaux pour la start-up qui quittent l'incubateur. Ils peuvent également offrir des installations d'incubation et les grands espaces de bureaux pour une taxe spéciale, et soutenir le développement d'un réseau de fournisseur de services d'affaires.

La post incubation est donc un processus d'appui des entreprises en phase de démarrage. Son but est d'assister les nouvelles entreprises en démarrage dans leurs premières opérations (commerciales, financières, comptables, administratifs...) et de les accompagner pour la levée des fonds nécessaires. Sa finalité est de limiter les risques d'échecs et d'assurer la pérennité des entreprises incubées.

### **3-3 performance et les indicateurs d'évaluation**

#### **3-3.1 la définition de la performance**

La notion de performance se décline sur trois niveaux différents, nous parlons de performance à l'échelle individuelle, collective, et organisationnelle, sachant que ces trois angles de vue sont imbriqués.

Selon l'encyclopédie de la gestion et management, la performance peut être rattachée :

- **Au succès** : l'idée est que la performance n'existe pas en soi ; elle est fonction des représentations possibles de la réussite. Elle est variable et changeante selon les objectifs des acteurs et des organisations qui la mesurent ;
- **Au résultat de l'action** : ce sens ne contient pas de jugement de valeur, traditionnellement, elle est définie comme étant l'évaluation ex-post des résultats obtenus ;
- **A l'action** : dans ce sens, elle apparait comme un processus d'action qui mène à la réalisation des objectifs et buts souhaités.

Selon PHILIPPE Lorino, il définit la performance comme suit : « *la performance dans l'entreprise peut être définie comme étant tout ce qui, et seulement ce qui, contribue à améliorer le couple valeur /cout, c'est-à-dire à améliorer la création nette de valeur. Par contre, l'action*

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

*qui contribue à diminuer le cout ou à augmenter la valeur, isolement, n'est pas forcément une performance sauf si cela améliore le ratio valeur / cout le solde valeur / cout. »<sup>33</sup>*

Pour Drigitte et Christian <sup>34</sup>, la performance se résumerait en trois points ;

- Harmoniser les différentes activités dotées des moyens nécessaires ;
- Comparer les outputs avec ce qui a été prévu à l'aide d'indicateurs ;
- Dégager un résultat positif à la fin de l'exercice.

### **3.3.2) Les outils d'évaluation la performance :**

Il existe de nombreux outils d'évaluation, en voici quelques exemples :<sup>35</sup>

- **Enquête de satisfaction** : La mesure de la satisfaction des clients est au cœur de toute démarche qualité dans toute unité. Celle des collaborateurs (baromètre social) s'inscrit dans le même esprit.
- **Évaluation des fournisseurs** : Les produits/services en entrée du processus production conditionnent la qualité du produit livré au client. Pour maîtriser ses achats, il convient pour tout organisme de mettre en place des mesures adéquates comme l'évaluation des fournisseurs.
- **Audit Qualité** : Un audit qualité est une évaluation prenant la forme d'un constat formel du respect d'un référentiel ou de dispositions préétablies. Le constat identifie des écarts par rapport au référentiel ou dispositions.
- **Benchmarking** : Forme moderne d'acquisition de savoir, c'est une démarche destinée à améliorer les performances de l'organisme en comparant les techniques de gestion, d'organisation de son organisme à celles des meilleurs dans chaque métier, les "best in class".
- **Analyse de la valeur** : Une méthode de travail en groupe centrée sur le client, principe fondamental, étapes de la méthode, moments clés facteurs de réussite.

<sup>33</sup> LORINO (p) : *méthodes et pratiques de la performance*, édition d'organisation, paris, 2003, pp.18-20

<sup>34</sup> DRIGITTE, (D) et CHRISTIAN(G) : *Gestion prévisionnelle et mesure de la performance*, édition d'organisation, paris, 2002, p.168.

<sup>35</sup> <http://www.qualiteperformance>. Consulté le 15 /06/2021 à 21 :30.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

- **L'évaluation des pratiques professionnelles (EPP)** : notamment en santé afin d'améliorer les pratiques professionnelles via une évaluation formative

### **3-3.3 Différent types des outillés d'évaluation la performance** <sup>36</sup>

Il est désormais acquis que la performance d'une organisation ne se résume pas à sa performance financière. De nombreuses théories ont été développées au fil des années pour tenter de mieux appréhender et mesurer la performance des entreprises, grâce à des systèmes de mesure spécifiques. Cet article passe en revue trois de ces modèles à titre d'exemples.

#### **❖ Le tableau de bord prospectif**

Kaplan et Norton décline la performance globale selon 4 axes qui font chacun l'objet d'indicateurs de suivi dédiés :

- L'axe financier ;
- L'axe client ;
- L'axe des processus interne ;
- L'axe de l'apprentissage et développement.

#### **❖ La pyramide de la performance de lynch et cross**

C'est un autre modèle qui s'efforce de mieux lier la stratégie et les indicateurs opérationnels, entre la vision de la direction qui est située au sommet de la pyramide, et les indicateurs opérationnel qui sont à sa base, la pyramide recense trois niveaux hiérarchiques de mesure :

- La stratégie, en lien avec des indicateurs financiers et liés au marché ;
- Des indicateurs opérationnels, qui se rapportent à la qualité, la livraison le délai de transformation et les couts liés au gaspillage ;
- Un lien entre les différentes unités, via des indicateurs de satisfaction clients, de flexibilité et de productivité

#### **❖ Le prisme de performance de Nelly et Adams**

<sup>36</sup> <https://www.pyx4.com> consulté le (14/06/2021 à 22 :30)

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

Selon ce model les parties prenantes externes comme internes un rôle important dans la performance de l'organisation, les besoins des clients comme les contributions des fournisseurs ou employés doivent donc être pris en compte dans les critères de mesure.

- La satisfaction des parties prenantes ;
- La stratégie ;
- Les processus ;
- Les moyens, ressources et capables ;
- La contribution des partenaires.

### **❖ Les indicateurs d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire <sup>37</sup>**

Pour rendre compte de cette disparité et fournir un outil utilisable par les nouveaux entrepreneurs afin de leur faciliter le choix de la structure d'accompagnement qui peut répondre à leurs besoins spécifiques, nous avons tenté de proposer quelque indicateur ce qu'ils peuvent évaluer un incubateur universitaire les indicateurs sont les suivant :

---

<sup>37</sup> ERNEST ET YOUNG (2003), Évaluation à mi-parcours des incubateurs d'entreprises innovantes liés à la recherche publique, Rapport de synthèse final, 10 Septembre 2003.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

Tableau 2 : les sept indicateurs d'évaluation

<b>Indicateur</b>	<b>Définition</b>
<b>I. Intégration dans l'environnement</b>	Cet indice exprimer les critères de la relation de l'incubateur avec les autres établissements de recherche et valorisation ainsi que la capacité tisse et pérenniser les partenariats.
<b>II. Notoriété et Communication</b>	Cet indice exprimer le nombre de manifestation et communication et le nombre de ces établissement
<b>III. Processus d'incubation</b>	Cet indice dévoiler les critères d'évaluation la potentialité de la détection et l'identification du projet sélectionne et la pertinence entre les phases de processus d'incubation
<b>IV. Equipe et Management</b>	Cet indice exprimer les critères de l'existence d'une stratégie de développement les profils de directeur et du groupe envisage
<b>V. Utilisation des ressources financières</b>	Cet indice entourer sur les critères de les interventions financiers comme (les montant allouées, par le projet ...) ainsi que les critères de perspective de la structure
<b>VI. Impact sur la création de valeur</b>	Cet indice cerner sur les critères pour tente les nombres de projet, création d'entreprise, les emplois crée
<b>VII. Performance relative</b>	Cet indice exposer sur les projets issus de recherche publique ou les projets hors publique

Source : ERNEST ET YOUNG (2003), Rapport de synthèse final, 10 Septembre 2003.

## **CHAPITRE II L'INCUBATION ET LES INCUBATEUR :** **CONCEPT AU PROCESSUS**

### **Conclusion**

Un incubateur est un lieu d'accueil et d'accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprises ou de très jeunes entreprises. Généralement, il intervient toute au long du processus de création, qui va de l'idée jusqu'à la création proprement dite de l'entreprise. Son rôle est de nourrir les jeunes entreprises dans la phase de démarrage, moment où ils sont plus fragiles et vulnérable. Les incubateurs contribuent à la création et au développement de nouvelles entreprises innovantes, généralement à fort potentiel de création de valeur, grâce à un ensemble de dispositifs d'accompagnement. Cet accompagnement est assuré par un processus d'incubation, qui est faite sur une période de temps déterminée, pendant laquelle les porteurs de projet seront en contact avec le réseau de l'incubateur (clients, partenaires, experts, investisseurs, associations, etc.,) facteur très important pour l'avenir de l'entreprise.

L'incubation cherche à transformer le simple porteur de projet en un entrepreneur capacité et préparé à gérer son affaire. L'objectif principal d'un incubateur d'entreprises est de produire des entreprises prospères qui vont quitter le programme en étant techniquement et financièrement viables et entièrement autonomes.



**Chapitre III :**  
**LES CRITERS D'EVALUATION LA**  
**PERFORMANCE**  
**D'UN INCUBATEUR UNIVERSITAIRE**

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **Introduction du chapitre**

L'entrepreneuriat est aujourd'hui considéré comme une source de création d'emploi, de richesse et de valeurs. L'accompagnement entrepreneurial est un dispositif indispensable à l'augmentation de la productivité, à la croissance des entreprises et au développement économique. L'entrepreneur, le destructeur-créateur-innovateur, est au centre de l'économie entrepreneuriale nécessaire au développement. Cette notion recouvre de nombreuses significations singulières n'ayant parfois que peu de liens entre elles. Incuber une entreprise revient à accélérer son processus de développement au sein d'une structure d'accompagnement de projets de création d'activités entrepreneuriales. L'incubateur apporte un soutien en termes d'hébergement, de conseils et de financement, pendant les premières phases de la vie de l'entreprise.

La question de l'évaluation des incubateurs avec leur tout modèles fait débat sur deux plans : théorique et pratique. Se pose, en effet, la question de savoir, d'une part, quels sont les indicateurs mobilisables pour apprécier la performance de l'accompagnement de ces structures, et d'autre part, comment faire une structuration et organisation pertinente et cohérente avec les besoins des incubés.

Dans ce chapitre, nous présenterons l'ANVREDET et ses missions .... Tel que les états des lieux des incubateurs universitaires, les processus d'incubation et l'interprétation de résultats sur les indicateurs. Ce qu'ils évaluer la performance d'un incubateur universitaire.

Ce chapitre représente la partie pratique de notre travail, soit l'application terrain des éléments générés par la recherche théorique.

- Dans un premier lieu, nous allons présenter l'organisme d'accueil qui est l'ANVREDET à savoir sur son histoire, son activité et ses missions tout en se basant sur les incubateurs universitaires
- Par la suite, nous allons entamer la deuxième section qui sera consacrée à l'état de lieux des incubateurs universitaires en Algérie et le déroulement des processus d'incubation et le financement des projets d'incubations.
- Finalement, la dernière section de ce chapitre portera la méthodologie de notre recherche avec la présentation des résultats obtenus lors de l'enquête menée. Suivie par des synthèses et des recommandations.

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **Section 1 : Présentation de l'agence**

Nouvelle donne économique ; nécessité de l'édification d'un modèle économique alternatif. Rôle important de l'innovation, il s'agit donc de trouver les meilleures pratiques susceptibles d'appuyer l'innovation, en particulier dans le milieu entrepreneurial. Le secteur de la recherche scientifique constitue un gisement très important de l'innovation, Nécessité de la collaboration de tous les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation Le succès est donc conditionné par la mobilisation des ressources financières mais aussi et surtout de l'investissement dans le capital humain, gage du dévêlons durable L'innovation, la valorisation de la recherche, l'économie fondée sur le savoir,

La R&D, l'incubation technologique sont des concepts qui occupent une place de plus en plus importante dans la pensée économique et dans celle des décideurs politiques.

En plus des deux missions classiques du système scientifique (l'université) que sont la production du savoir par la recherche et sa diffusion par l'enseignement, une troisième fonction constitue désormais un enjeu majeur pour les sociétés qui aspirent à l'émergence et à l'excellence. Il s'agit du transfert du savoir vers les secteurs économiques utilisateurs.

#### **1-1 historique et évolution**<sup>1</sup>

L'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET) a été créé par le décret exécutif n° 98-137 du 03 Mai 1998. Se place comme l'instrument national permettant d'absorber les tensions entretenues entre la rigueur et la stabilité d'une part, et le changement, condition de survie, d'autre part. La relation, à laquelle nous aspirons tous acteurs de l'innovation, qui mets en jeux des produits de recherche à valoriser, et leur transfert technologique ne saurait se faire que par « UN PONT » à construire ou l'ANVREDET est l'acteur.

ANVNREDET axe son travail autour d'une stratégie bien étudiée et centrée autour de son métier de base : valorisation des résultats de la recherche. Que ce soit ces résultats sont issus des universités, centres de recherche rattachés à la DGRSDT ou des idées projet sélectionnées au sein même de l'ANVREDET qui assure l'accompagnement de cette idée depuis son émergence jusqu'à son parachèvement en passant par les différentes étapes complexes de maturation.

---

<sup>1</sup> <https://www.anvredet.org.dz> consulte le (01/06/2021 a 16 :30)

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Ainsi, et pour arriver à cette dernière étape exige l'intervention de plusieurs structures notamment les départements : Valorisation qui a comme principale mission la sensibilisation à développer l'esprit entrepreneurial et la détection des opportunités, département innovation qui assure la liaison entre toutes les parties prenantes. Le département Management qui va incuber l'idée projet dans l'un des incubateurs que gère l'ANVREDET. Le département juridique qui établit les contrats porteurs de projet et les conventions cadres avec lesdites parties prenantes et enfin le département coopération qui cherche les débouchés socio-économiques pour transformer le prototype en un produit à insérer sur le marché.

### **1-1.1 Missions et métiers principales**

On résume les missions et les métiers principales de l'ANVREDET dans le tableau suivant :

**Tableau 3 : les missions et les métiers**

<b><u>Les missions</u></b>	<b><u>Les métiers</u></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la coopération et des échanges entre le secteur de la recherche et les secteurs socio-économiques ;</li> <li>• Identification et sélection des résultats de la recherche à valoriser ;</li> <li>• Promotion des systèmes et des méthodes de valorisation ;</li> <li>• Organisation de la veille technologique par la mise en place des observatoires et des réseaux de diffusion de la technologie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien et accompagnement des idées innovantes et porteuses jusqu'à la mise en place de l'entreprise ;</li> <li>• Identification et sélection des innovations et leur promotion ;</li> <li>• Assister les innovateurs dans la prise en charge des prestations relatives à La protection de la propriété intellectuelle ;</li> <li>• Le plan d'affaire ;</li> <li>• Le partenariat et le montage financier Interface d'échange entre la recherche et les secteurs en matière de demande et d'offre en innovation ;</li> </ul>

## CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie

### 1-2 Objectifs de l'ANVREDET

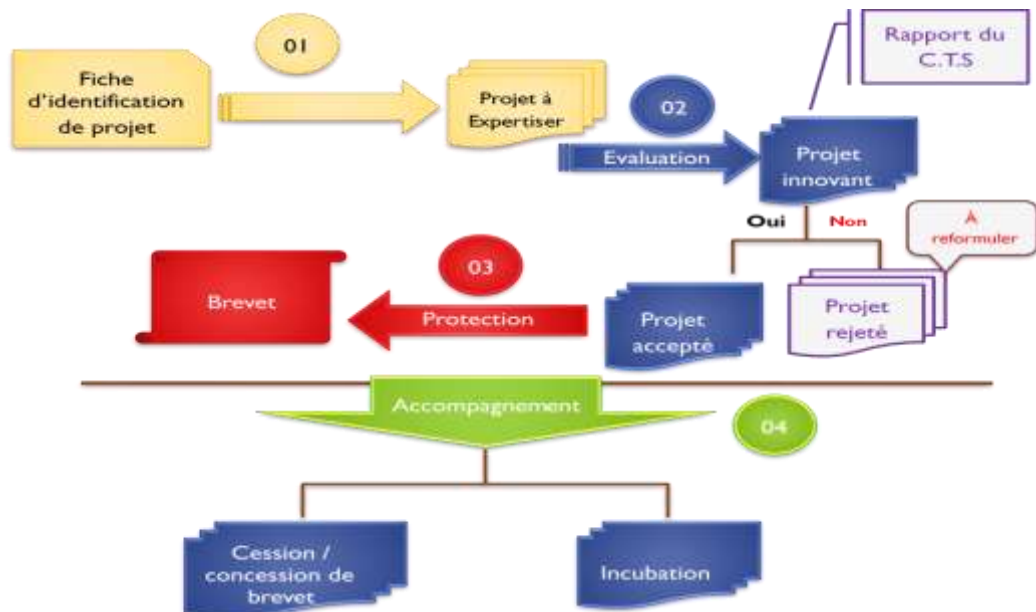
- Valorisation et transfert des nouvelles technologies vers les PME-PMI.
- Dynamisation de la croissance économique par l'INNOVATION.
- Instauration d'une culture d'innovation au sein de l'entreprise.
- Rapprochement entre les secteurs de la recherche et de l'industrie.

### 1-3 Processus de valorisation

À l'issue de cette phase, l'accompagnement peut prendre l'une des deux formes suivantes :

- Promotion technologique.
- Incubation technologique.

Figure 12 Processus de valorisation :



Source : Département de management et de l'innovation à l'ANVREDET

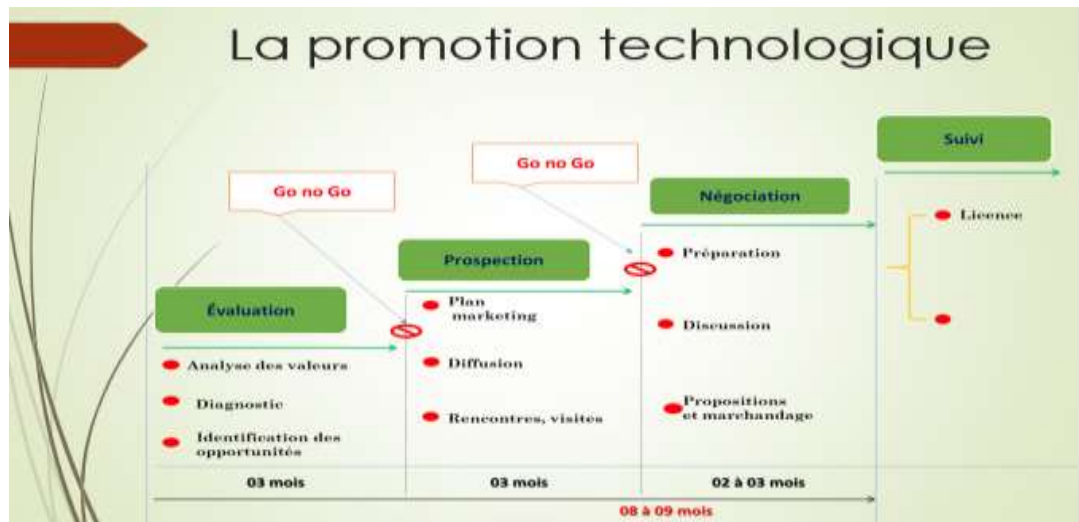
### 1-4 l'incubation technologique

- Hébergement physique des inventeurs.
- Participation aux événements.
- Formation & coaching.
- Outils informatiques & bureautiques.

## CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie

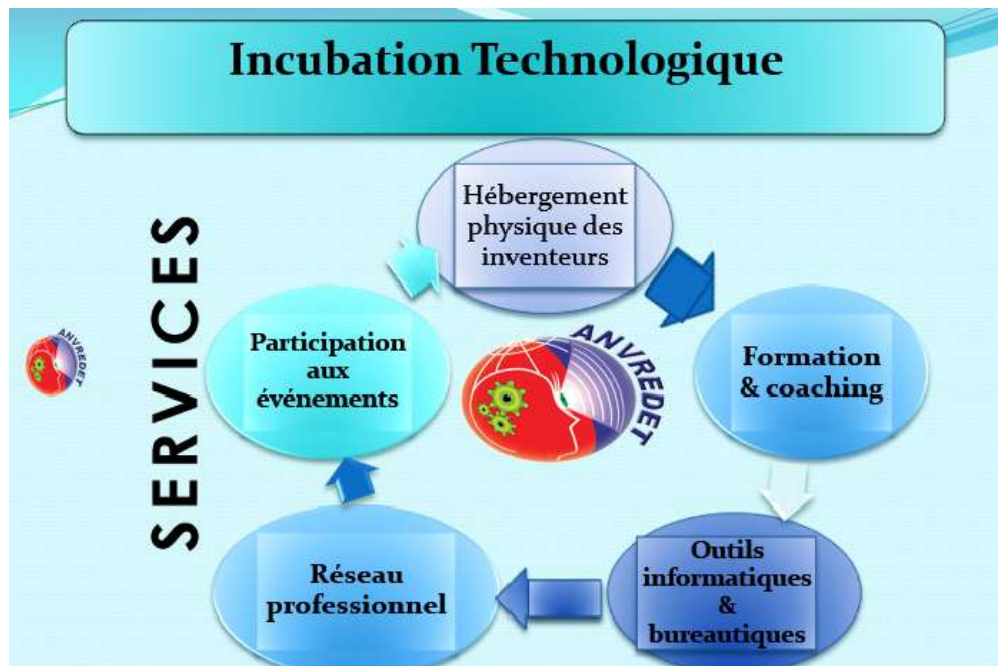
- Réseau professionnelle.

Figure 13 : promotion technologique



Source : par le département de l'ANVREDET

Figure 14 : incubation technologique



Source : par l'ANVREDET

### 1-5 Les activités de l'ANVREDET

#### ❖ Transfert technologique :

L'ANVREDET elle a 40 Espaces de transfert de technologie (ateliers de valorisation, rencontres d'affaires) dans les secteurs suivants :

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

- Transfert technologique des matériaux.
- Transfert technologique de la santé.
- Transfert technologique de TIC.
- Transfert technologique des énergies renouvelables.
- Transfert technologique Mécanique.
- Transfert technologique Nanotechnologies.
- Transfert technologique des Ressources en eau.

### ❖ **Formation.**

### ❖ **La sensibilisation :**

- Sensibilisation des chercheurs
- Sensibilisation Portes ouvertes sur les activités de l'Agence
- Sensibilisation des jeunes lycéens
- Sensibilisation des étudiants universitaires

### **1-6 Les partenaires et le champ d'intervention de l'ANVREDET**

#### **I) Les partenaires de l'ANVREDET :**

- Organismes de recherche
- Inventeurs et innovateurs indépendants
- Créateurs d'entreprises
- PME – PMI.
- Grands groupes industriels.
- Organismes de financement.
- Institutions de l'État.
- Partenaires internationaux.

#### ➤ **Programme de partenariat :**

#### ❖ **Programme d'Aide à la Création d'Entreprises Innovantes en Méditerranée**

##### **(PACEIM)**

- PACEIM I : 7 projets
- PACEIM II : 6 projets
- PACEIM III : 7 projets

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Les projets concernent divers domaines et disciplines (TIC, médecine, agroalimentaire, High-Tech, services, etc.) et vise à rapatrier les compétences scientifiques et techniques de la diaspora algérienne établie en France

- **Perspective** d'élargissement du programme pour inclure d'autres pays de l'Union Européenne.

*Figure 15 : logo de paceim*



Source : fichier interne de l'Agence

### ❖ **Programme d'assistance technique Bpifrance**

- Formation des cadres de l'ANVREDET et ceux des partenaires (centres de recherche) à la gestion et l'évaluation des projets innovants ;
- Elaboration d'outils techniques adaptés à l'activité de l'ANVREDET (grille d'évaluation, guide de management des projets innovants).

*Figure16: logo de bip France*



Source : fichier interne de l'Agence

### ❖ **Programme de partenariat avec le C.D.T.A**

- Mise en place d'un incubateur commun CDTA-ANVREDET auquel l'ANVREDET contribuera par son expertise dans le domaine de la valorisation et de l'incubation.

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

- Les projets accompagnés par l'ANVREDET bénéficieront des services de la plateforme de prototypage du CDTA.
- **Perspective** de dupliquer cette expérience d'incubateur commun avec d'autres centres de recherche

*Figure 17 : logo de C.D.T.A*



Source : fichier interne de l'Agence

### ❖ **Le programme CINEA :**

Visé à renforcer la compétitivité et la viabilité globales de l'industrie agro-alimentaire en renforçant la coopération avec les pays partenaires méditerranéens dans le domaine de la recherche agro-alimentaire.

*Figure 18 : logo de CINEA*



Source : fichier interne de l'Agence

### ❖ **Le programme FAWIRA**

L'objectif de ce projet est de renforcer la coopération avec l'Union Européenne dans les domaines de l'alimentation, de l'eau et de l'agriculture, L'ANVREDET a été sollicitée par l'INRAA pour contribuer dans la consolidation du processus de développement et de création de PME innovantes (Startups, Spin FFS).

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**



### **❖ Le programme Ibtikari**

**Ibtikari** est un programme de formation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat conçu spécifiquement pour les jeunes diplômés algériens.

Développé par le gouvernement algérien en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), Ibtikari a pour objectif de contribuer au développement économique et social de l'Algérie en répondant à la demande de création d'entreprises dans des secteurs stratégiques à forte valeur ajoutée.

### **❖ Le programme INJAZ El Djazair**

Fraction de **INJAZ El Arab**, elle œuvre pour la promotion de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat chez les jeunes diplômés afin de les préparer à réussir leur carrière professionnelle en adoptant une approche participative et intégrée.

### **II) le champ d'intervention**

- Agriculture et Ressources en Eau
- Aménagement du Territoire, Environnement et Risques Majeurs
- Matières Premières et Énergies
- Éducation Culture et Communication
- Droit, Économie et Société
- Habitat, Urbanisme, Construction et Transport
- Santé & Sciences du Vivant
- Technologie et Industrie
- Sciences Humaines et Histoire
- Sciences Fondamentales

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **1-7 Développement de l'Agence**

#### **❖ Structures d'appui à la valorisation**

Ces structures sont affiliées au MESRS mais aussi à d'autres secteurs. Elles constituent un environnement dans lequel l'ANVREDET joue un rôle très important.

#### **❖ Espace de valorisation**

Organisation de 45 ateliers de valorisation et de 03 rencontres d'affaires auxquels sont conviés des partenaires de divers secteurs (publics et privés) : des responsables d'institutions Etatiques d'appui à l'innovation et à la création d'entreprises, des hommes d'affaires et chefs d'entreprises, des bailleurs de fonds, des experts et professionnels des domaines concernés.

### **1-8 Perspectives de l'agence**

- Redéploiement plus large, au niveau régional et au niveau des pôles technologiques, des structures décentralisées de l'ANVREDET.
- Assistance des établissements de recherche pour la mise en place de structures de veille et de valorisation.
- Animation de réseaux thématiques pour mieux prendre en charge les besoins technologiques des différents secteurs et filières, en réunissant et organisant acteurs privés et publics.
- Aider à l'amélioration de l'écosystème de l'innovation en proposant des mécanismes modernes et modulables, assurant la synergie, effet d'entraînement et complémentarité entre les acteurs clés de l'innovation.
- Mobilisation des compétences nationales, notamment les diasporiques, pour prendre part au processus de décollage économique et scientifique national.
- Proposer des modèles économiques alternatifs pour le financement de l'innovation (partenariats stratégiques, mobilisation des bailleurs de fonds internationaux, tirer profit des programmes onusiens ou autres visant à soutenir la R&D).

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **Section : l'état des lieux et la démarche de processus d'incubation des incubateurs universitaire en Algérie**

L'incubateur universitaire est aujourd'hui considéré comme une source de création d'emploi, de richesse et de valeurs. L'accompagnement entrepreneurial est un dispositif indispensable à l'augmentation de la productivité, à la croissance des entreprises et au développement économique en Algérie.

Les jeunes entrepreneurs constituent une part grandissante des promoteurs, des créateurs d'entreprises, des dirigeants de petites et moyennes entreprises qui prolifèrent et établissent de nouveaux créneaux ou secteurs innovants pour l'entrepreneuriat algériennes.

#### **2-1 Contexte de l'incubateurs au MESRS <sup>2</sup>**

Sur le rapport du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et Selon Décret exécutif n° 12-293 du Ramadhan 1433 correspondant au 21 juillet 2011 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des services communs de recherche scientifique et technologique.

Loi n° 98-11 du 29 Rabie Ethani 1419 correspondant au 2août 1998, « *modifiée et complétée, portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 1998 - 2002, notamment son article 20 bis* »

Le décret exécutif n° 99-243 du 21 Rajab 1420 correspondant au 31 octobre 1999 pour « *fixant l'organisation et le fonctionnement des comités sectoriels permanents de recherche scientifique et de développement technologique.* »

Le décret exécutif n° 03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, « *modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université* »

Les services communs de recherche scientifique et technologique désignent « l'ensemble des moyens spécifiques et équipements techniques et scientifiques mis en commun à la disposition des établissements d'enseignement et de formation supérieurs, des établissements hospitalo-universitaires, des établissements de recherche scientifique et des agences thématiques de recherche, en vue de réaliser les programmes de recherche identifiés et validés ». (Voir l'annexe N° 1)

---

<sup>2</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 44 : pp 13-14

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Les services communs de recherche peuvent revêtir l'une des formes suivantes, notamment :  
plate-forme technologique :

- Plateau technique d'analyse physico-chimique ;
- Plateau technique de calcul intensif ;
- Unité régionale de documentation ;
- Plateau technique médical ;
- Centrale de caractérisation de matériaux ;
- Plateau technique de développement de logiciels ;
- Incubateur.

Les services communs de recherche sont créés après avis, « soit *du comité sectoriel permanent, soit de la commission intersectorielle concernés, selon le cas, par arrêté conjoint du ministre chargé de la recherche scientifique et du ministre chargé des finances, ou du ministre chargé de la recherche scientifique, du ministre chargé des finances et du ministre concerné* ».

**Les départements techniques, au nombre de deux (2), sont constitués : <sup>3</sup>**

- ✓ Du département des relations extérieures et de la valorisation des résultats de la recherche.
- ✓ Du département du suivi et de soutien des activités scientifiques et techniques, dans le domaine de l'aménagement du territoire.

**Le département des relations extérieures et de la valorisation des résultats de la recherche scientifique est chargé, notamment :**

- D'assurer la collaboration et la coopération avec les administrations et les institutions de recherche scientifique, nationales et internationales, dans le domaine de compétence du centre.
- De valoriser et de rendre visible les résultats de la recherche scientifique du centre.
- D'assurer le transfert des résultats scientifiques du centre.
- D'assurer le suivi, de promouvoir et de diffuser les résultats de recherche du centre.

---

<sup>3</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 66 : pp16 -17

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

- D'organiser des manifestations et des rencontres scientifiques et d'enrichir le fonds documentaire du centre.
- D'assurer le suivi, le fonctionnement du site web du centre et la maintenance des réseaux informatiques.

**Il est organisé en trois (3) services :**

- Service des relations extérieures et de la communication ;
- Service de valorisation des résultats de la recherche scientifique ;
- Service des manifestations scientifiques et de la documentation.

**Les divisions de recherche au nombre de quatre (4) sont constituées de :**

- **La division** « Prévention et atténuation des catastrophes » ;
- **La division** « Gestion et préservation des ressources naturelles » ;
- **La division** « Urbanisme et développement urbain » ;
- **La division** « Démarches, prospectives et méthodes du diagnostic territorial et urbain ».

### **2-2 Décrets ministériels de la création des incubateurs au sein de l'université algérien les huit incubateurs universitaires**

#### **2-2.1) Définition de l'incubateur universitaire selon le ministre algérien**

“ L'incubateur est une structure d'accueil et d'accompagnement d'un projet innovant ayant un lien direct avec la recherche, aide le porteur de projet à formaliser son idée et à valider sa faisabilité à long terme. Il offre aux porteurs de projets un appui en matière de formation, de conseil, de financement et les héberge jusqu'à la création de l'entreprise ”<sup>4</sup>

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Abdelbaki BENZIANE selon l'arrêté interministériel du 20 Safar 1440 correspondant au 8 octobre 2020 portant création d'un service commun de recherche « Incubateur » au sein de l'université de les wilaya suivante (blida, Guelma, Boumerdes, m'sila, el oued, Annaba, Ouargla) et l'école polytechnique de (Constantine).<sup>5</sup>

<sup>4</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 44 : opcit. p 14

<sup>5</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 66 : opcit. P 18

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

En application des dispositions de l'article 1 du décret exécutif n° 12-293 du Ramadhan 1433 correspondant au 21 juillet 2012, susvisé, il est créé un service commun de recherche, en la forme d'incubateur au sein de l'université de les wilaya (blida, Guelma, Boumerdes, m'sila, el oued, Annaba, Ouargla) et l'école polytechnique de (Constantine).

Les établissements partenaires à l'égard de l'incubateur, cité à l'article 1er ci-dessus, sont fixés comme suit :

- Les universités de (blida, Guelma, Boumerdes, m'sila, el oued, Annaba, Ouargla) et l'école polytechnique de (Constantine) ;
- L'agence national de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique ;
- Les partenaires socio-économiques.

### **❖ Les incubateurs universitaires en Algérie comprennent deux sections : <sup>6</sup>**

#### **➤ La section d'ingénierie de management, est chargée :**

- ✓ D'accueillir et d'accompagner les projets innovants ayant un lien avec la recherche ;
- ✓ D'aider le porteur de projet à formaliser son idée ;
- ✓ De sélectionner et de valider l'idée projet à long terme ;
- ✓ D'offrir au porteur de projet un appui en matière de formation, de conseil, de financement et les héberger jusqu'à la création d'entreprise ;
- ✓ De suivre l'évolution des entreprises créées par l'incubateur.

#### **➤ La section de la sécurité et de la maintenance des équipements scientifiques, est chargée :**

- ✓ De la maintenance des équipements scientifiques mis à la disposition de l'incubateur ;
- ✓ D'assurer la sécurité du site et des équipements scientifiques

### **2-2.2) Service de l'incubateur universitaire**

Les incubateurs offrent aux incubés un ensemble de services qui peut inclure :

---

<sup>6</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 44 : op.cit. : p 21

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

- **Espace de travail** : le porteur de projet bénéficie d'un espace de travail aménagé et doté des moyens adéquats au travail collaboratif
- **Services partagés** : certaines ressources sont mises à disposition des porteurs de projets en commun telles que : les services de reprographie, télécommunication, salle de réunion, espace détente, kitchenette ...etc.
- **Hébergement** : Durant la phase d'incubation, ce service est offert au porteur de projet sans contrepartie. Une fois la startup est créée, elle pourra bénéficier d'un espace de travail et d'une adresse professionnelle avec une tarification avantageuse
- **Accompagnement** : au long du processus d'incubation, le porteur de projet sera accompagné par des experts, des coachs et suivra un programme de formation dans plusieurs domaines
- **Financement** : l'incubateur sera doté d'un fonds de soutien à la maturation des projets. Le financement pourra également parvenir des partenaires socioéconomiques de l'incubateur
- **Réseautage** : le porteur de projet trouvera un accès direct aux services fournis par les partenaires de l'incubateur et de son réseau professionnel
- **Appui institutionnel** : l'incubateur apporte un appui signifiant et facilitera le contact entre le porteur de projet et les différentes institutions.

### **2.2.3) Vivier de compétence**

L'incubateur est doté d'un vivier d'experts et de coachs de différents domaines qui interviendront pour soutenir à travers le partage de leur connaissance et savoir la maturation des projets.

#### **➤ Domaine de compétences**

- Expertise scientifique et technique dans tous les domaines ;
- Coaching et formation en entrepreneuriat, Innovation et développement personnel.

#### **➤ Profils des accompagnateurs**

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Tableau 4 profils d'accompagnement

Profil	Compétence
<b>Experts</b>	Personnalité scientifique, techniciens et ingénieurs
<b>Coachs et formateurs</b>	Personnalité scientifique, techniciens et ingénieurs
<b>Equipe de gestion et d'encadrement</b>	Un personnel qualifié et passionné par l'accompagnement des projets.

Source : fichier interne de l'Agence

On observe que l'incubateur universitaire pour Ya une liaison entre la compétence des coachs sur la rentabilité de la démarche de l'activité de l'incubateur les experts coach et les formateur et l'équipe de gestion doivent jouer un rôle important on suggère pour améliorer le rendement de ces acteurs :

- Garantir les moyens importants pour laisser ces acteur enthousiaste et motivée pour donne les meilleurs efforts pour le succès de les projet incubées ;
- Doit apprécier pour reformuler un lien étroit ;
- Mise end relation avec des acteurs du réseau ;
- Utilisation de référentiels de compétences pour la gestion du personnel.

### ➤ **Méthodes d'intervention**

Tableau 5 : méthodes d'intervention

Méthodes d'intervention	Explication
<b>Intervention collective VS personnalisée</b>	La première concerne l'ensemble des équipes sans distinction tandis que la deuxième intervient au besoin
<b>Contenu théorique Vs application projet</b>	Certains programmes sont orientés sur l'acquisition des connaissances de type

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

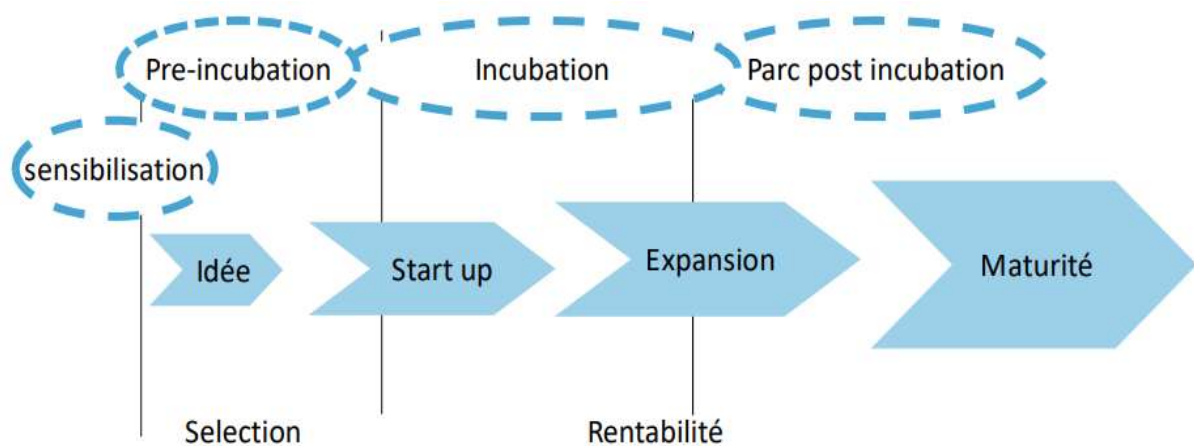
théoriques tandis que d'autres sont conçus pour répondre aux particularités de chaque projet.

Source : le département de management de l'ANVREDET

### **2-3 Déroulement de processus au sein l'incubateur universitaire**

L'incubation est un processus qui se déroule en trois phases principales : pré incubation, incubation et post incubation. La sélection des projets à accompagner au niveau de l'incubateur s'effectue au travers l'organisation d'un concours d'accès

Figure 19 : processus d'incubation



Source : Réalisé par nous même à l'aide d'un documents internes de l'agence

#### **2-3.1 Pré incubation**

La première étape du processus est consacrée à la validation de l'idée et la constitution d'une équipe cohérente. D'une part, le porteur de projet doit réaliser des études afin de déterminer la faisabilité technique et économique du son idée. D'autre part, il suivra un programme de formation et de coaching en innovation, entrepreneuriat et développement personnel.

L'accompagnement des projets en incubateur est soumis à la participation au concours d'accès qui s'organise au début de chaque session.

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **A) Sélection des projets**

Le choix des projets à accompagner constitue une étape critique dans le processus d'incubation. Dans l'objectif de sélectionner les meilleures idées, des séances de coaching sont animées au profit des porteurs de projets.

*Tableau 6 : les étapes de sélection de projet*

<b>Etapes</b>	<b>Contenu</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conditions de participation au concours</b></li> </ul>	<p>Le concours est ouvert aux candidats satisfaisant les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être étudiant ou jeune chercheur ;</li> <li>- Proposer un projet innovant portée par une équipe de 0à 05 membres ;</li> <li>- S'engager à suivre le programme d'incubation pour finalité de création de startup.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Comment participer</b></li> </ul>	<p>La participation au concours se fait par l'inscription en ligne du candidat et des membres de son équipe sur le site web de l'ANVREDET (<a href="http://www.ANVREDET.org.dz">www.ANVREDET.org.dz</a>) ou via le lien du concours. Une invitation est adressée aux candidats retenus.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lancement de l'appel du concours</b></li> </ul>	<p>L'appel du concours est diffusé sur les sites internet de l'établissement d'accueil et de l'ANVREDET au plus tard 20 jours avant la tenue de l'événement. L'appel doit contenir les informations suivantes : conditions d'éligibilité (qui peut participer), démarche de participation et d'inscription (comment participer), déroulent et prix du concours.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sélection et validation des candidatures</b></li> </ul>	<p>Un maximum de (15) projets sera admis au concours. Chaque projet est porté par une équipe de (05) membres au maximum, avec des profils différents. Si le nombre de projets candidats est supérieur à (15) il sera procédé au classement des projets par ordre d'importance. Une confirmation d'inscription et une lettre d'invitation seront adressées aux candidats retenus.</p>

Source : par le département de management

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

- **Coaching et encadrement**

Les participants seront assistés par des coachs dans différentes spécialités, en premier lieu management, marketing et finance et des experts dans les domaines techniques.

Les coachs assistent les équipes dans l'élaboration des éléments suivants :

- Elaboration d'un business model Canvas (BMC);
- Réalisation d'une m maquette (prototype) ;
- Plan de financement ;
- Préparation de la présentation du projet (Pitch).

- ❖ **Présentation et évaluation du projet (Pitch)**

Chaque équipe présente son projet devant un comité de jury composé de 03 à 05 personnalités de différents domaines. Le temps accordé par équipe est de : 05 minutes de présentation et 10 minutes de questions réponses. Le comité procède à la notation et au classement des projets suivant deux critères essentiels : la faisabilité technico-économique et les profils entrepreneuriaux des membres de l'équipes.

- ❖ **Prix d'encouragement et accompagnement**

Les trois (03) premiers projets auront des prix d'encouragement et seront accompagnés par un incubateur universitaire.

- ❖ **Actions d'accompagnement**

L'accompagnement en cette phase a pour objectif de réaliser les actions suivantes :

- Réaliser une étude de faisabilité technico-économique ;
- Elaboration d'un business model Canvas;
- Cerner les aspects liés à la propriété intellectuelle du projet ;
- Consolidation de l'équipe ;
- Etablissement d'une feuille de route.

- ❖ **Etudes de faisabilité**

En cette première phase, les équipes projets doivent démontrer la faisabilité de leur projet en réalisant des études techniques et économiques, Il consiste à mener des études sur les deux aspects du projet :

**Tableau 7 : les aspects de l'étude de la faisabilité**

<b>Aspect</b>	<b>Etudes</b>
<b>Technique</b>	Il convient de déterminer les ressources et les compétences nécessaires et mobilisables pour la réalisation des essais en laboratoire, réalisation d'une maquette,

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

---

simulation ou installation pilote. Le recours aux expertises peut se révéler indispensables pour valider les premiers résultats

---

**Economique** Pour valider la faisabilité économique, deux études sont essentielles

---

Source : par le département de management

### ❖ **Etude de marché**

L'objectif de cette étude est de comprendre le besoin des clients pour une meilleure proposition de valeur. Les éléments importants de l'étude sont :

- Nature, taille et tendances du marché ;
- Segmentions et positionnement ;
- Analyse de la concurrence ;
- Modes de distribution possibles ;
- Autres : Saisonnalité, marché réglementé, conditions d'accès spécifiques.

### ❖ **Etude financière**

Elle permettra de déterminer le besoin en financement et la rentabilité du projet. L'étude porte sur les éléments suivants :

- Estimer le coût de production ;
- Déterminer le chiffre d'affaires prévisionnel ;
- Estimer la rentabilité du projet ;
- Réaliser un plan de financement initial (besoin en financement) et un compte de résultats prévisionnel.

### ❖ **Elaboration d'un Business Model Canvas**

Le BMC est un outil méthodologique de formulation d'un projet de création de startup. A l'aide de cet outil le porteur de projet répondra aux différentes questions liées à la faisabilité de son projet ainsi que son mode de mise en œuvre.

En outre la proposition de valeur qui constitue l'essentiel du BMC, trois parties sont à formuler : création, commercialisation et coûts et revenus d'une proposition de valeur.

Tableau 8 : *les parties de création de la valeur*

<b>PARTIE DE LA CREATION DE LA VALEUR</b>	<b>DEFINITION</b>
<b>PROPOSITION DE VALEUR</b>	Service ou produit pour répondre au besoin identifier

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

<b>CREATION D'UNE PROPOSITION DE VALEUR</b>	Activités, Acteurs et ressources clés dans la production du produit ou du service
<b>COMMERCIALISATION DE VALEUR</b>	Identification des moyens et des méthodes pour atteindre la cible (client)
<b>COUT ET REVENU</b>	Dépenses nécessaires pour la création et revenus générés par la commercialisation du produit ou de service

Source : par l'administration de l'ANVREDET

### ❖ **Propriété intellectuelle**

Le droit de la propriété intellectuelle ne poursuit qu'une finalité pour établir la qualité de projet et protéger l'idée de projet par un brevet

### ❖ **Consolidation de l'équipe du projet :**

La réussite du projet repose sur les compétences managériales et techniques des membres de l'équipe. Il est fondamental d'avoir des profils variés et complémentaires afin d'attribuer pour chaque membre la mission qui convient à ses compétences. La coordination et le leadership est l'un des facteurs importants dans le travail collaboratif.

### ❖ **Establissement d'une feuille de route : (voir l'annexe N°4)**

La feuille de route représente l'ensemble des actions à accomplir durant tout le processus d'incubation. Pour chaque action ils sont définis le montant et le délai de réalisation.

## **B) Développement des compétences**

L'un des principaux rôles que joue l'incubateur est le développement des compétences chez les porteurs de projets. Cela à travers un processus d'apprentissage qui se décline sur une panoplie de programmes de formations, atelier et workshop, webinaire et coaching. Le contenu de ces programmes est fourni par des experts en concertation avec les équipes responsables de l'accompagnement des projets au niveau des incubateurs.

## CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie

Tableau 9 : développement de compétence de la phase de pré incubation

Développement	Compétence
Programme de formation :	La posture entrepreneuriale, Management de l'innovation, Savoir communiquer.
Webinaire :	Propriété intellectuelle ;
Coaching :	Choix technologiques, stratégies de la propriété intellectuelle, business model.
Atelier et workshops ;	Réaliser une étude technico-économique, Analyser la propriété intellectuelle, Gestion d'une équipe,

Source : l'administration de l'ANVREDET

### ► **Commentaire :**

Dans cette phase on peut observer que l'étape de sélection est importante pour le rendement des processus d'incubation.

Bien que la sélection de projet puisse aider dans l'établissement d'une meilleure performance, ce n'est pas un processus simple. Elle peut faire intervenir différents acteurs, partenaires ou sponsors de l'incubateur (investisseurs privés, autorités locales) et s'étaler sur plusieurs étapes itératives proches de celles observées dans les opérations de financement par capital risque. Dans la pratique, il apparaît que les critères de sélection sont plus souples lorsque le taux d'occupation n'est pas assez élevé.

De même, les incubateurs recherchent une rente régulière pour financer la structure ou peuvent choisir de faire confiance au marché pour sélectionner les entreprises les plus méritantes après leur sortie de l'incubateur.

Des études montrent que des stratégies utilisant plusieurs critères de sélection ou orientées sur une sélection plus flexible de projets permettent d'obtenir de meilleurs résultats.

Durant le processus d'incubation, l'entreprise hébergée reçoit plusieurs types d'aides et de services. Ces derniers peuvent être divisés en ressources physiques (tangibles) et en savoirs et connaissances (intangibles)

- **Ressource tangible :** se réfèrent aux ressources administratives classiques (location, équipement, Internet, téléphone et imprimantes) et aux ressources plus techniques

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

obtenues grâce à la proximité avec une université ou un laboratoire (comme l'accès à du matériel technologique permettant le développement du projet

### ➤ **Ressource intangible :**

Peuvent être divisées en connaissances basiques et avancées. Les connaissances basiques correspondent aux différentes formations et apprentissages donnés pendant l'accompagnement (par exemple, des cours de marketing, de finance ou de stratégie).

### **2-3.2. Phase d'incubation**

L'objectif de cette phase est d'atteindre la maturation du projet ainsi entamer les démarches de création de la startup.

#### **A) Evaluation et passage en phase d'incubation**

**Critères d'évaluation :**

*Tableau 10 : critères d'évaluation la phase d'incubation*

Critères d'évaluation	Pourcentage
Résultats des études de faisabilité	50%
Cohérence du projet / équipe	30%
Engagement et assiduité	20%

Source : par l'administration de l'ANVREDET

#### ► **Commentaire :**

A l'issue de la phase de pré incubation, les porteurs de projets passeront devant un comité d'évaluation qui examinera l'évolution de leur projet durant la phase de pré incubation. Les équipes ayant obtenues une note égale ou supérieure à 80 % accéderont à la phase d'incubation. Ceux qui obtiennent une note inférieure à 50 % seront exclus de l'incubateur. Un délai supplémentaire n'excédant pas 30 jours au maximum est accordé aux porteurs de projets, ayant obtenu une note entre 51% et 79%, pour achever les actions prévues en phase de pré incubation.

#### **B) Actions d'accompagnement en phase d'incubation**

Durant cette étape de (06) mois les porteurs de projets accentuent leur effort sur la validation technique de leur produit ou service et finalisent toutes les actions de maturation de leur projet. A ce titre, il sera procédé à :

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

*Tableau 11 : les actions d'accompagnement en phase d'incubation*

Action	Le rôle
<b>Validation du produit ou service</b>	S'agit de développer et de transformer les maquettes de laboratoire en prototypes ou préséries industrielles. En outre la fonctionnalité du produit ou du service plusieurs éléments doivent être étudiés notamment le design, le conditionnement et l'emballage
<b>Teste de l'offre</b>	<p>Le porteur de projet doit tester son offre auprès d'un échantillon de clients afin de définir les caractéristiques techniques (fonctionnalités et performances) et commerciales (circuit de vente, stratégie de prix, conditions de vente, les services associés (formation, service après-vente, assistance à la mise en œuvre, documentation et mise à jour ; et si nécessaire le financement, etc.).</p> <p>Cette action permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et analyser la réaction des clients et de la concurrence ;</li> <li>- Actualiser le contenu du plan d'affaires.</li> </ul>
<b>Elaboration d'une stratégie marketing</b>	<p>En exploitant les résultats des études de faisabilité notamment l'étude de marché et en analysant la réaction des clients sur le « teste de l'offre » l'équipe de projet sera en mesure de préparer sa stratégie marketing, qui doit définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mixe marketing ;</li> <li>- Le plan de communication.</li> </ul>
<b>Propriété intellectuelle</b>	La propriété de projet pour l'objet la protection et la valorisation des inventions des innovation et des créations.
<b>Recherche de financement et de partenaires</b>	En cette phase l'équipe du projet entame les recherches des fonds nécessaires pour le montage de leur startup. Plusieurs modes sont à considérer :

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

	<p>Fonds propres, Endettement, (banques), Subventions et aides, Dispositif de soutien, (ANSEJ...), Capital-risque, Actionnariat, Crowdfunding, Financements mixtes.</p> <p>La recherche des fonds n'est pas la seule conquête à mener, l'équipe est aussi appelée à nouer d'autres partenariats tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournisseurs et prestataires de services ;</li> <li>- Institutions et organismes publics ;</li> <li>- Etablissements de recherche et de développement technologiques ;</li> <li>- Développeurs de solutions technologiques ;</li> <li>- Autres acteurs susceptibles de contribuer au développement du projet.</li> </ul>
--	--

Source : par le département management de l'ANVREDET

### **C) Développement des compétences**

Le programme de formation et de coaching se focalise davantage sur les spécificités de chaque projet.

Tableau 12 : développement des compétences de la phase d'incubation

<b>Développement</b>	<b>Compétence</b>
<b>Programme de formation</b>	Tester l'offre, Bâtir une stratégie marketing, Recherche des fonds, Construire mon réseau
<b>Atelier et workshops</b>	Validation d'un produit ou service, Dépôt des titres de PI
<b>Webinaire</b>	Savoir convaincre.
<b>Coaching et expertise</b>	Aide à la validation des choix technologiques ; Aide à l'élaboration de la stratégie marketing.

Source : par le département management de l'ANVREDET

A l'issu de cette incubation, l'équipe de projet entame les procédures de création de la startup et s'orienteront vers la recherche des premiers marchés (clients).

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **2-3.3 Post incubation**

Les projets qui ont réussi les deux premières étapes passeront à la phase finale et entameront les procédures de création de la startup.

#### **A) Evaluation et admission en phase de post-incubation**

##### **➤ Critères d'évaluation :**

Tableau 13 : critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Pourcentage
Finalisation du produit ou du service	(50%)
Qualité du plan d'affaires	(30%)
Résultats des tests de l'offre	(20%)

Source : par l'administration de l'ANVREDET

##### **► Commentaire :**

Le comité d'évaluation examine la maturation des projets et leur habilité à passer en phase de post incubation pour création de la startup. Seules les équipes ayant accumulé un Scor de 80 % seront admises en 'à l'accomplissement de toutes les actions prévues et ce dans un délai n'excédant pas 75 jours. Phase finale. Les équipes qui obtiennent une note en dessous de 80 % continueront l'incubation jusqu'à la fin de la création.

#### **B) Actions d'accompagnement**

L'accompagnement se focalise principalement sur la création et l'insertion de la nouvelle startup dans le monde des affaires. L'accompagnement en cette phase est axé sur :

- Obtention des homologations, certifications et/ou autorisations du produit ou du service ;
- Création de la startup ;
- Communication et promotion ;
- Lancement de l'activité.

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

On a le tableau suivant qui résume le rôle de chaque action ;

*Tableau 14 : action d'accompagnement de la phase 'post-incubation '*

Action	Rôle
<b>a. Homologation, certification et autorisation</b>	La mise sur le marché du nouveau produit ou service est soumise à l'obtention des homologations, certification et/ autorisations conformément à la réglementation en vigueur
<b>b. Création de la startup</b>	<p><b>Création physique :</b> il s'agit de l'acquisition et de l'installation des actifs matériels et immatériels nécessaires pour les activités de production et de commercialisation.</p> <p><b>Création juridique :</b> préparation du dossier de création de la startup et déclaration auprès des organes concernés.</p>
<b>c. Communication et promotion</b>	<p>Mise en œuvre du plan de communication défini dans la stratégie marketing ;</p> <p>Activités promotionnelles du produit (manifestations scientifiques et commerciales).</p>
<b>d. Lancement de l'activité</b>	<p>Il s'agit de la première production ou la présérie. Cela permettra à la startup de réviser plusieurs éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnalisé ;</li> <li>- Prix et modalité de paiement ;</li> <li>- Délais de livraison ;</li> <li>- Canaux de distribution ;</li> <li>- Prévision en quantité et en valeur</li> </ul>

Source : par le département de management de l'ANVREDET

### **2-4 financement des projets en incubation**

L'incubateur contribue au financement des actions liées à l'accompagnement des projets durant tout le processus d'incubation. Les conditions et modalités d'attribution de ce financement sont présentées ci-dessous :

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **2-4.1 Conditions préalables**

Le porteur de projet doit satisfaire les trois conditions préalables :

- a. Disposer de la feuille de route du projet dûment validée par le comité de validation ;
- b. Avoir signé le contrat d'accompagnement Porteur de projet / ANVREDET ;
- c. fournir le dossier administratif exigé par l'incubateur.

### **2-4.2 Montant du budget d'accompagnement**

Le budget d'accompagnement de chaque projet est celui défini sur la feuille de route validée. Il peut être revu à la hausse ou à la baisse selon le besoin. Ce montant couvre les frais d'incubation dans le respect de la réglementation en vigueur notamment la nomenclature des dépenses FNRSdT.

En cas de création de la startup pendant la période d'incubation, les actions prévues dans la feuille de route continuent à être accomplies.

### **2-4.3 Modalités de financement**

En outre les procédures d'exécution des dépenses publiques, le porteur de projet doit respecter les formalités administratives suivantes :<sup>7</sup>

*Tableau 15 : modalités du financement*

Formalités	Modalités
Description et validation de l'action	/
Etablir et signer la demande de règlement	/
Remettre les justificatifs administratifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devis, bons d'achat, facture ;</li> <li>- Contrats de prestation de service ;</li> <li>- Attestation de service fait.</li> </ul>
Remettre les justificatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les études réalisées ;</li> <li>- Les rapports sur la recherche ou la</li> </ul>

<sup>7</sup> Document fournis par l'anvredet. « Le déroulement de processus d'incubation. »

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

techniques (Livrables)	prospection des partenaires...etc.
------------------------	------------------------------------

Source : par l'administration de l'ANVREDET

### **2-4.4 Modes d'exécution des actions prévues dans la feuille de route (voir l'annexe N°4)**

Le porteur de projet a la possibilité d'exécuter les actions prévues dans la feuille de route selon deux cas de figures

#### **1er cas :**

Réalisation des actions par un prestataire externe sur la base d'un bon de commande établi par l'ANVREDET. Dans ce cas, le bénéficiaire doit présenter :

- Trois (03) devis comparatifs ;
- La demande de règlement ;
- Un cahier des charges (Termes de références) ;
- Le service fait ;
- Le livrable.

#### **2ème cas :**

Réalisation des actions par un agent contractuel engagé par l'ANVREDET. Dans ce cas, le bénéficiaire doit présenter :

- La demande de règlement ;
- Un cahier des charges (Termes de références) ;
- Le service fait ;
- Le livrable.

### **2-4.5 Propriété des livrables**

Les travaux, études, prototypes, brevets et autres produits ou services financés par l'ANVREDET dans le cadre de l'accompagnement du projet demeurent la propriété exclusive de l'ANVRDET. Le droit à l'exploitation de tout livrable par une tierce personne est soumis à l'autorisation préalable du porteur de projet concerné.

### **2-4.6 Remboursement du montant du budget**

Le budget attribué et dépensé dans le cadre d'accompagnement du projet n'est pas remboursable.

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **2-4.7) Frais d'accompagnement**

En contrepartie à ses services d'accompagnement l'ANVREDET exige aux porteurs de projet accompagnés le respect des éléments suivants :

- Mentionner le logo de l'ANVREDET dans ses activités promotionnelles ;
- Tenir confidentiel les informations et les process d'accompagnement ;
- Paiement d'une redevance de 10 % sur le budget d'accompagnement.

### **Section 3 : Interprétation et analyse des résultats obtenus**

Cette section est consacrée pour la présentation de notre méthodologie de recherche utilisée à la réalisation de notre enquête, les résultats obtenus et quelques recommandations.

#### **3.1 Démarche de l'enquête**

L'enquête est une recherche méthodique et collecte d'informations portant ou non sur l'ensemble de la population étudiée. L'obtention de ces informations peut prendre la forme d'un entretien face à face (personale interview), d'une enquête<sup>8</sup> par voie postale (mail Survey), d'une enquête par télécopie (fac interview), par voie téléphonique ou télématique (téléphone interview), par courrier électronique (email interview) ou par dépôt d'un questionnaire sur un site web (web interview).

##### **3.1.1 L'objectif de l'étude**

Notre étude porte pour savoir les indicateurs et les critères de mesure et évaluation la démarche de l'incubateur universitaire en Algérie (administration. Activité, organisation, les brevet .....etc.)

##### **3.1. 2 Outils de l'enquête**

Afin de réaliser notre étude nous avons choisi un type d'entretien avec un coach, un expert et quelques responsables des incubateurs universitaires en Algérie qui sont les suivants :

- ❖ L'incubateur universitaire de m'sila
- ❖ L'incubateur universitaire de Boumerdes

---

<sup>8</sup> Samain CHABANI, Hassan OUACHERINE « guide de méthodologie de la recherche en sciences sociales »

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

- ❖ L'incubateur universitaire de Guelma
- ❖ L'incubateur universitaire de Annaba

### **3.2 L'entretien**

« L'entretien est une technique destinée à collecter, dans la perspective de leur analyse, des données discursives reflétant notamment l'univers mental conscient ou inconscient des individus. Il s'agit d'amener les sujets à vaincre ou à oublier les mécanismes de défense qu'ils mettent en place vis-à-vis du regard extérieur sur leur comportement ou leur pensée »<sup>9</sup>L'entretien qualitatif met par deux personnes : un enquêteur et un répondant, l'interaction mutuelle de ces deux personnes, qui ne repose aucunement sur un Questionnaire standardisé, structuré et précis, permet d'explorer dans le détail les attitudes, les opinions et les motivations du répondant <sup>10</sup>.

Les avantages des interviews se résument en deux points <sup>11</sup>:

- Très utile pour compléter ou confirmer des informations collectées aux préalables par un autre moyen ;
- Permet de faire connaissance directement avec la personne sans intermédiaire matériel. Les inconvénients des interviews, quant à eux, sont les suivants :
- Demande un temps considérable ;
- Suivant les personnes en présence, des blocages antérieurs peuvent diminuer l'efficacité de l'entretien ;
- Suivant le type d'entretien, il n'est pas facile de traiter les informations à grande échelle.

#### **3.2.1 mode d'administration**

Pour la réalisation de l'étude nous avons opté pour un entretien semi-directif, qui était administrer par la voie d'un site web (google Forms).

Cette méthode est en effet un moyen privilégié pour étudier les représentations professionnelles (la liberté de répondre sur les questions.)

<sup>9</sup> R. A. THIETAR et COLL, « méthodes de recherche en management », édition DUNOD, 2003, page 235

<sup>10</sup> Paul Pellemans; Jean-Philippe de Moreau; Carole Obsomer, « Recherche qualitative en marketing : perspective psycho scopique », édition Paris ; Bruxelles : De Boeck Université, 1999, P 86.

<sup>11</sup> Nedjoua DEMMOUCHE, « le rôle de l'automatisation de la force de vente SFA dans la collecte d'information sur le client bancaire cas SGA et BNP », thèse de doctorat en science commerciales, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger, 2015, P 141.

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Les questions préétablies permettent de vérifier des points précis.

On doit veiller à ce que l'entretien englobe les principaux axes d'évaluation pour répondre à quelques questions et à vérifier quelques hypothèses.

### **3.2.2 L'échantillon**

Afin d'atteindre les objectifs de l'étude, il était nécessaire d'identifier et d'approcher les responsables des incubateurs interrogés du fait de l'expérience qu'ils ont dans le domaine d'où la pertinence et la fiabilité des données collectées.

Préparation de l'entretien :

Les entretiens se déroulent selon la méthode de l'entretien Semi directif avec un formulaire élaborer sur « *google Forms*. » ont exigé l'élaboration de guides d'entretiens :

- Le guide d'entretien semi directif est structuré en 7question liée avec les indicateurs de performance d'un incubateur universitaire les interrogée sont un coach et un expert dans l'incubateur universitaire Boumerdes et le deuxième d'une forme comporte 28 questions ouvertes, il est adressé au certain nombre de responsables de l'Inc. Universitaire ce qu'ils sont actuellement desservis sur le territoire algérien.
- Les deux guides d'entretien doivent être élaboré en langage accessible, vocabulaire adapté et dans un ordre de questions logique, en allant du général au particulier et ouvertes et directs. Sauf le premier en allant directe au particulier.

### **3-2.3 les étapes de l'entretien**

- **Le contact initial**

Le premier contact avec les interviewés s'est fait au cours de notre stage au sein de l'ANVREDET par le chef de département de l'incubateur à l'agence, durant les multiples conversations et les séances de travail, l'objet de l'étude a été communiqué auparavant.

### **3-2.4 Déroulement de l'entretien**

Les entretiens ont été élaborés sous un formulaire de « *google Forms* » avec des questions ouvertes et directes liée au sujet et au problème que l'on souhaite résolu, afin de trouver des réponses convaincantes et réalistes en objectif de cerner nos hypothèses. Où lors de ces entretiens les personnes interrogées se sont exprimées sur ce sujet.

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **3.2.5 Analyse des Questions de l'entretien**

#### **❖ Le premier entretien : (semi - directif)**

Guides d'entretien sur les indicateurs de performance d'un incubateur universitaire en Algérie celui élaborer par deux interviews un expert et un coach dans un incubateur universitaire en Algérie pour répondre aux questions posées sur les critères de sept indicateurs de performance

Ce guide d'entretien comporte une série des questions sur les critères d'évaluation de la performance de sept indicateurs suivants :

- L'intégration dans l'environnement ;
- Notoriété et communication ;
- Processus d'incubation ;
- Equipe management ;
- Accès aux ressources financières ;
- L'impact sur la création de la valeur ;
- Performance relative.

**QUESTION N°1 : Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateur de l'intégration dans l'environnement d'un incubateur universitaire ?**

**Tableau 16 : résultat de la question 1 er de l'indicateur "l'intégration dans l'environnement "**

Les interviews	Réponse
Le 1 <sup>er</sup> expert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relation avec les établissements de recherche et d'enseignement supérieur et les cellules de valorisation.</li> <li>• Evolution du taux de prescription des acteurs scientifiques et économiques.</li> </ul>
Le 2 <sup>ème</sup> coach	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à tisser des partenariats avec les acteurs économiques locaux.</li> <li>• À pérenniser les financements complémentaires.</li> </ul>

Source : conçue par nous même

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### ► **Commentaire :**

L'indicateur « *Intégration dans l'environnement* », il comporte quatre critères dont la relation avec les établissements de recherche et d'enseignement supérieur, la capacité à tisser des partenariats avec les acteurs économiques.

### **QUESTION N°2 : Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateurs de Notoriété et Communication d'un incubateur universitaire ?**

Tableau 17 : résultat de la question 2eme de l'indicateur "de notoriété et communication "

Les interviews	Réponses
Le 1 <sup>er</sup> expert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature et nombre de manifestations de communication et/ou de sensibilisation.</li> <li>• Perception de l'incubateur par les acteurs locaux et par les autres incubateurs</li> </ul>
Le 2 <sup>ème</sup> coach	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'établissements de valorisation et de partenaires économiques considérés comme les membres actifs de l'incubateur.</li> </ul>

Source : conçue par nous même

### ► **Commentaire :**

L'indicateur « *Notoriété* » ; cet indicateur comprend trois critères : la nature et le nombre de manifestations de sensibilisation, la perception de la structure par les acteurs locaux, le nombre d'établissements et de cellules de valorisation considérés comme des membres actifs.

### **QUESTION N° 3 : Quels sont les critères de l'indicateur de Processus d'incubation d'UN incubateur universitaire ?**

Tableau 18 : résultat de la question 3eme de l'indicateur de "processus d'incubation"

Les interviews	Réponses
Le 1 <sup>er</sup> expert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation de la capacité de détection des projets au regard du potentiel local et de l'historique du territoire.</li> <li>• Composition du comité d'engagement chargé de la sélection des projets.</li> <li>• Cohérence entre le taux de sélection et la stratégie de développement de l'incubateur.</li> </ul>

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Le 2<sup>ème</sup> coach

- Evaluation de la valeur ajoutée de l'incubateur aux différents stades du processus d'accompagnement.
- Evaluation des liens de l'incubateur avec les prestataires externes.

Source : conçue par nous même

### ► **Commentaire :**

L'indicateur « *Processus d'incubation* » ; il se compose de cinq critères parmi lesquels l'évaluation de la capacité de détection des projets au regard du potentiel local et de l'historique du territoire, la composition du comité d'engagement chargé de la sélection des projets ou encore la cohérence entre le taux de sélection et la stratégie de développement de la structure.

### **QUESTION N°4 : Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateur de Equipe/Management d'un incubateur universitaire ?**

Tableau 19 : résultat de la question 4eme de l'indicateur « *équipe /management.* »

Les interviews	Réponses
Le 1 <sup>er</sup> expert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation entre les compétences de l'incubateur et la nature des projets accompagnés</li> </ul>
Le 2 <sup>ème</sup> coach	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adéquation entre les compétences de l'incubateur et la nature des projets accompagnés</li> <li>• Existence d'une stratégie de développement claire et en cohérence avec le potentiel local.</li> <li>• Profil du directeur et de l'équipe et évolutions envisages</li> </ul>

Source : conçue par nous même

### ► **Commentaire :**

L'indicateur « *Equipe/Management* », quatre critères le constituent pour mesurer la performance de cet indicateur dont l'adéquation entre les compétences de l'équipe de la structure et la nature des projets accompagnés.

### **QUESTION N° 5 : Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateur d'Accès aux ressources financières d'un incubateur universitaire ?**

Tableau 20 : résultat de la question 5eme l'indicateur "accès aux ressources financiers"

Les interviews	Réponses
----------------	----------

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Le 1 <sup>er</sup> expert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perspectives de développement</li> </ul>
Le 2 <sup>ème</sup> coach	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse du prévisionnel de l'incubateur</li> </ul>
Source par nous même	

### ► **Commentaire :**

L'indicateur « *Utilisation des ressources financières* », cet indicateur comporte trois critères dont le montant des moyens alloués par projet et les perspectives de développement pour mesurer la sante de la performance de l'incubateur universitaire.

### **QUESTION N° 6 : Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateur de l'Impact sur la création de valeur d'UN incubateur universitaire ?**

Tableau 21 : résultat de la question 6eme l'indicateur " l'impact sur la création de la valeur "

Les interview	Réponses
Le 1 <sup>er</sup> expert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de création d'entreprises.</li> <li>• Nombre d'entreprises en activité</li> </ul>
Le 2 <sup>ème</sup> coach	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'emplois créés directs et indirects.</li> <li>• Montant des levées de fonds.</li> </ul>
Source : conçue par nous même	

### ► **Commentaire :**

L'indicateur « *Impact sur la création de valeur* », qui comporte quatre critères tels que le nombre de créations d'entreprises, le nombre d'entreprises en activité ou le nombre d'emplois directs et indirects créés.

### **QUESTION N° 7 : Quels sont les critères de l'indicateur de Performance relative d'un incubateur universitaire ?**

Tableau 22 : résultat de la question 7eme de l'indicateur "performance relative "

Les interview	Réponses
Le 1 <sup>er</sup> expert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation du potentiel local :</li> </ul>
Le 2 <sup>ème</sup> coach	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation du potentiel local</li> </ul>
Source : conçue par nous même	

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### ► **Commentaire :**

L'indicateur « *performance relative* » Nous avons découvrir que les interviews les deux répondent même réponses c'est ce qui indique l'indicateur comporte le critère de transformation du potentiel local pour les Projets issus de la recherche publique, projets liés à la recherche publique et projets hors champs.

### **Synthèse et recommandation de premier entretien**

#### ➤ **Synthèse**

Après avoir effectué cette première étude qualitative nous pouvons dire que les indicateurs de performance ils ont des critères hybride pour évaluer un incubateur universitaire, ils sont concernés par les différents axes de l'activité de l'incubateur

Le but de notre premier outil de recherche est de voir les différents critères de l'indicateur d'évaluation la performance La réalisation de l'entretien semi directif avec un expert et un coach d'un incubateur universitaire pour nous donne les informations et les données souhaitées.

Nous pouvons dire aussi que ces critères d'évaluation de la performance d'un incubateur, ce qu'ils apparaissent dans les tableaux précédents, On observe que ces critères touchent tous les pivots de la structure de l'incubateur, d'autre part on constate que l'indicateur de l'accès aux ressources financières il a des critères pas satisfaisants.

En revanche, les sept indicateurs ce qu'ils nous ont déjà montrés Ce sont des indicateurs qui aident les responsables d'incubateur universitaire à savoir La mesure dans laquelle les incubés bénéficient des processus d'incubation à partir du début, de la sélection jusqu'à la création de leur entreprise.

Enfin de manière plus complexe il favorise la créativité et l'innovation au sein des entreprises. Le rôle de l'incubateur se situe à ce niveau-là et ne devrait pas être écarté du processus d'évaluation. Il permet le développement de routines nécessaires à la survie de l'entreprise et aide cette dernière sur la voie du succès. Ainsi que les services avancés tels que le coaching permettent d'améliorer les compétences stratégiques des créateurs tandis que les formations obtenues durant l'incubation soutiennent les capacités opérationnelles de l'acteur.

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **➤ Recommandations :**

Les recommandations que nous pouvons proposer aux responsables d'incubateur universitaire sont d'essayer :

- 1) Légitimé leur intervention afin d'augmenter le nombre d'entreprises accompagnées, de diversifier leur portefeuille de partenaires pour faciliter et améliorer l'accès aux ressources financières, d'intégrer d'autres experts et formateurs ayant d'autres compétences qui pourront ainsi améliorer leur intervention. ;
- 2) Fait le choix de vérifier les partenariats des structures d'accompagnement algériennes avec des partenaires financiers, commerciaux, gouvernementaux et universitaires ;
- 3) Je conseille les responsables de l'incubateur universitaire pour utiliser l'indicateur « équipement de la structure » a la place de l'indicateur notoriété.
- 4) Vous pouvez utiliser le modèle des 3 E de Paturel, pour dégager le processus d'accompagnement optimal permettant d'augmenter les chances de réussite d'un projet,
- 5) Pour faire une 'évaluation de la performance vous devez choisi la composition de l'équipe de la structure elle contient (formateurs, experts et comité de sélection...).
- 6) Pour les indicateurs d'accès au ressource financière doivent inventer des critères pour satisfait la mesure pour devenu grand complié

### **❖ Le deuxième entretien : (semi-directif)**

Deuxième entretien est effectué avec quatre responsable d'incubateur universitaire en Algérie le guide d'entretien il a cinq axes liés avec la structure et l'activité et l'organisation de ainsi que les perspectives de ce type d'incubateur, chaque axe il comporte entre 5 et 7 question destinée vers les interviews pour le répondre, les résultats de l'entretien nous allons l'interpréter et l'analyser ce qui suit :

Cet axe il comporte des questions quant le profil de les interrogées et deux question générale liées au sujet.

### **QUESTION N°1 : pouvez -vous vous présenter ?**

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Tableau 23 : résultat de la question 1 de premier AXE de l'entretien

Interview	Réponse
1 <sup>er</sup>	Directeur d'incubateur
2 <sup>ème</sup>	Directeur d'incubateur
3 <sup>ème</sup>	Directeur d'incubateur
4 <sup>ème</sup>	Directeur d'incubateur

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N° 2 : Depuis quand occupez-vous ce poste ?**

Tableau 24 : résultat de la question de premier AXE de l'entretien

Interview	Réponse
1 <sup>er</sup>	2019
2 <sup>ème</sup>	2019
3 <sup>ème</sup>	2019
4 <sup>ème</sup>	2019

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N° 3 : Pouvez-vous présenter votre fonction au sein de l'incubateur ?**

Tableau 25 : résultat de la question 3 de premier AXE de l'entretien

Interview	Réponse
1 <sup>er</sup>	Responsable d'incubateur
2 <sup>ème</sup>	Responsable d'incubateur
3 <sup>ème</sup>	Responsable d'incubateur
4 <sup>ème</sup>	Responsable d'incubateur

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N°4 : Selon vous quelle est la différence entre un incubateur universitaire, un incubateur privé et un incubateur d'entreprise ?**

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Tableau 26 : résultat de la question 4 de premier AXE de l'entretien

Interview	Réponse
1 <sup>er</sup>	Incubateur universitaire est espace étatique au sein de l'université pour accompagner principalement les projets des étudiants à caractère scientifique, par contre les incubateurs sont des entreprises à caractère lucratif
2 <sup>ème</sup>	L'inca d'entreprise ciblées toutes les types de PME et elle a un caractère lucratif par contre l'inc universitaire accueille juste l'idée de haute technologie d'un caractère scientifique
3 <sup>ème</sup>	L'inc universitaire a caractère scientifique et l'autre d'un caractère lucratif
4 <sup>ème</sup>	Ya pas une grande différence entre les deux et cela peut se résumer sur le mode de soutenance et le caractère.

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N°5 : Pouvez-vous nous parler de vos motivations à devenir un responsable d'incubateur universitaire ?**

Tableau 27 : résultat de la question 5 de premier AXE de l'entretien

Interview	Réponse
1 <sup>er</sup>	Reste toujours dans le domaine de l'innovation et l'économie de la connaissance
2 <sup>ème</sup>	Le domaine entrepreneuriale et l'innovation
3 <sup>ème</sup>	Les domaines de l'organisation le leadership et l'innovation, travail en équipe
4 <sup>ème</sup>	Marketing le coaching management et entrepreneuriat

Source : conçue par nous même

#### **► Commentaire axial :**

Ce tableau précédent démontre les différentes réponses sur le premier axe nommée par « *profil d'interview* » :

nous avons observé que notre échantillon visé que tous des responsables d'incubateur a la base de la date d'occupation leur poste c'est tous en 2019 et cela lui revient A la date du début de l'activité des incubateurs universitaires au niveau des universités algériennes par arrêté du MSERS au 8 octobre 2019 , et par rapport la différence entre les incubateur universitaire et d'entreprise Concentré dans le type d'accompagnement et le caractère ainsi que y a un autre différence c'est le type de projet incubes concerne l'incubateur universitaire sélectionne sauf

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

les idées de la haute technologie par contre l'incubateur d'entreprise sélectionnées tous les idées innovatrice sans exception .

En revanche les motivations de les interrogées reste toujours quant l'innovation et l'entreprenariat et c'est logique parce qu'ils sont responsables d'incubateurs spécialisés dans le domaine de l'innovation et entrepreneuriat ainsi que y a des autres motivations comme le travail en équipe l'organisation ça reste toujours dans la grille de l'activité de l'incubateur.

### ➤ **2eme AXE: " gestion administrative de " l'incubateur "**

Cet axe il comportent d'hybride question parctulier sur la gestion administrative de l'incubateur universitaire.

### **QUESTION N° 1 : Selon vous comment est géré, administrativement, un incubateur universitaire ?**

Tableau 28 : résultat de la 1<sup>ère</sup> question de la 2<sup>ème</sup> axe de « GESTION ADMINSTRATIVE DE L'INCUBATEUR. »

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Par un comité de coordination présidé par le chef d'établissement et des représentants de l'ANVREDET
2 <sup>ème</sup>	Par un comité de coordination présidé par le chef d'établissement et des représentants de l'ANVREDET
3 <sup>ème</sup>	Par un comité de coordination présidé par le chef d'établissement et des représentants de l'ANVREDET
4 <sup>ème</sup>	Par un comité de coordination présidé par le chef d'établissement et des représentants de l'ANVREDET

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N° 2 : Comment sont structurés et organisés les incubateurs universitaires en Algérie ?**

Tableau 29 : résultat de la 2<sup>ème</sup> question de la 2<sup>ème</sup> axe de « GESTION ADMINSTRATIVE DE L'INCUBATEUR. »

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	C'est un espace commun entre l'ANVREDET et L'Université
2 <sup>ème</sup>	C'est un espace commun entre l'ANVREDET et L'Université
3 <sup>ème</sup>	Par un espace commun crée entre l'ANVREDET et l'université
4 <sup>ème</sup>	A travers un espace commun créé entre l'ANVREDET et l'université

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Source : conçue par nous même

**QUESTION N° 3 : Y'a-t-il un organe d'évaluation et de contrôle au sein d'un votre incubateur ? Si oui comment est-il organisé ?**

Tableau 30 : résultat de la 3<sup>ème</sup> question de la 2<sup>ème</sup> axe de « GESTION ADMINSTRATIVE DE L'INCUBATEUR. »

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Non
2 <sup>ème</sup>	Non
3 <sup>ème</sup>	Non
4 <sup>ème</sup>	Non

Source : conçue par nous même

**QUESTION N° 4 : Sur le plan administratif, quels sont les besoins exprimés pour bien gérer votre incubateur ?**

Tableau 31 : résultat de la 4<sup>ème</sup> question de la 2<sup>ème</sup> axe de « GESTION ADMINSTRATIVE DE L'INCUBATEUR. »

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Par la subvention de l'état L'ANVREDET et DGRSDT
2 <sup>ème</sup>	Subvention de l'état
3 <sup>ème</sup>	Par subvention de l'ANVREDET et DGRSDT
4 <sup>ème</sup>	Par la subvention de l'état.

Source : conçue par nous même

**QUESTION N° 5 : Comment est recruté et rémunéré le staff de votre incubateur ?**

Tableau 32 : résultat de la 5<sup>ème</sup> question de la 2<sup>ème</sup> axe de « GESTION ADMINSTRATIVE DE L'INCUBATEUR. »

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Personnels de l'université et l'ANVREDET
2 <sup>ème</sup>	Personnels de la DGRSDT et l'ANVREDET
3 <sup>ème</sup>	Structure étatique comme L'ANVREDET et l'université
4 <sup>ème</sup>	Personnels de l'université et l'ANVREDET

Source : conçue par nous même

**QUESTION N° 6 : En quoi est formé votre staff pour accomplir sa mission au quotidien ?**

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Tableau 33 : résultat de la 6<sup>ème</sup> question de la 2<sup>ème</sup> axe de « GESTION ADMINSTRATIVE DE L'INCUBATEUR »

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	informatique - Engineering – Gestion
2 <sup>ème</sup>	Informatique – management – gestion administratives –
3 <sup>ème</sup>	Gestion administrative et organisationnelle -, comportement organisation
4 <sup>ème</sup>	Informatique -engineering – gestion

Source : conçue par nous même

### ► **Commentaire axial :**

On a ces tableaux ce qu'ils apparaissent en haute, montrez-nous les résultats de l'interview de la 2<sup>ème</sup> axe « *gestion administrative de l'incubateur.* »

On observe que la 1<sup>ère</sup> question concerne par la gestion administrative les interrogées ils ont la même réponse c'est fait à travers un comité de coordination précise par le chef d'établissement et des représentants de l'ANVREDET.

Pour la démarche de la structuration et l'organisation de l'incubateur universitaire cela fait par un espace commun entre "l'ANVREDET "et l'université, on observe que les incubateurs universitaires il n'ont pas un organe pour évaluer et contrôle les incubateurs universitaires. En revanche, les besoins pour bien gérer leur incubateur ce sont par des subvention de l'état comme " L'ANVREDET et DGRSDT."

Pour le bon fonctionnement de recrutement et la rémunération de staff de leur incubateur universitaire et l'ANVREDET, quant à la formation de leur staff pour l'exécution de ses taches ce sont des formations de " informatique – engineering – gestion administrative – comportement organisationnelle " bien sur ces formations proposes ou bien indiquées par les répondants tous concerne par la gestion administrative reste toujours dans les besoins administratifs.

A la fin nous remarquons que L'ANVREDET c'est un élément fondamental de la gestion administrative de l'incubateur universitaire.

### ➤ **3<sup>ème</sup> AXE : gestion de l'activité**

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Cet axe comporte des question liées la gestion d'activité de l'incubateur universitaire Telque (le domaine dès les idées sélectionne, les procédures pour recrute les coachs et les formateurs .... Etc.

### **QUESTION N° 1 : Dans quel domaine d'activités sélectionnez-vous les idées innovantes ?**

Tableau 34 : résultat de la 1<sup>er</sup> question de la 3<sup>ème</sup> axe " GESTION DE L'ACTVITE."

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Tous les domaines
2 <sup>ème</sup>	Tous les domaines
3 <sup>ème</sup>	Tous les domaines
4 <sup>ème</sup>	Tous les domaines

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N° 2 : Comment identifier et sélectionner les idées projets ?**

Tableau 35 : résultat de la 2<sup>ème</sup> question de la 3<sup>ème</sup> axe « GESTION DE L'ACTVITE. »

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Avec des compétitions et challenges
2 <sup>ème</sup>	Challenge en coordination avec l'ANVREDET
3 <sup>ème</sup>	Des compétences et challenge avec une collaboration avec l'état comme l'ANVREDET
4 <sup>ème</sup>	Compétions et challenge

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N° 3 : Quels sont les différents acteurs intervenant dans l'écosystème de l'innovation local ?**

Tableau 36 : résultat de la 3<sup>ème</sup> question de la 3<sup>ème</sup> axe " GESTION DE L'ACTVITE."

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Wilaya - structure d'appui - secteur socioéconomique
2 <sup>ème</sup>	Wilaya - structure d'appui - secteur socioéconomique

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

3 <sup>ème</sup>	Wilaya - structure d'appui - secteur socioéconomique
4 <sup>ème</sup>	Wilaya - structure d'appui - secteur socioéconomique

*Source : conçue par nous même*

### **QUESTION N° 4 : Comment protéger l'idée innovante au sein de l'incubateur ?**

Tableau 37 : résultat de la 4<sup>ème</sup> question de la 3<sup>ème</sup> axe " GESTION DE L'ACTVITE."

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Par les brevets d'invention délivrer par l'INAPI
2 <sup>ème</sup>	À travers le brevet de ponctualité intellectuelle délivrerai par L'INAPI
3 <sup>ème</sup>	Par les brevets d'invention délivrer par l'INAPI
4 <sup>ème</sup>	Par les brevets de ponctuelle intellectuelle

*Source : conçue par nous même*

### **QUESTION N° 5 : Selon vous, Quel est le processus d'incubation des idées sélectionnées ?**

Tableau 38 : résultat de la 5<sup>ème</sup> question de la 3<sup>ème</sup> axe " GESTION DE L'ACTVITE."

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Coaching, accompagnement
2 <sup>ème</sup>	Coaching, accompagnement, sélection
3 <sup>ème</sup>	Coaching, accompagnement, sélection
4 <sup>ème</sup>	Coaching, accompagnement

*Source : conçue par nous même*

### **QUESTION N° 6 : Sur quelle base sont recrutés les coachs et les formateurs ?**

Tableau 39 : résultat de la 6<sup>ème</sup> question de la 3<sup>ème</sup> axe " GESTION DE L'ACTVITE."

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Sur la compétence et l'expérience
2 <sup>ème</sup>	Capacite, compétence, l'expérience
3 <sup>ème</sup>	L'expérience, compétence
4 <sup>ème</sup>	L'expérience, compétence

*Source : conçue par nous même*

### **QUESTION N° 7 : En moyenne, quelle est le nombre de brevet qu'un incubateur universitaire peut**

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Tableau 40 : résultat de la 7<sup>ème</sup> question de la 3<sup>ème</sup> axe " GESTION DE L'ACTIVITE."

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	10
2 <sup>ème</sup>	15
3 <sup>ème</sup>	12
4 <sup>ème</sup>	12

Source : conçue par nous même

### ► **Commentaire axial :**

Dans cet axe nous observe qu'il contient des questions cruciales avec « *la gestion de l'activité.* » de l'incubateur universitaire :

Premièrement pour la sélection de l'idées d'un projet au sein de l'incubateur universitaire accepté tous les domaines sans excepte, talque (agriculture, ressource d'eau .....etc.)

Les incubateurs universitaires identifier et sélectionnée les projets par des challenges et compétitions pour permet les porteurs de projet de présenter leur idée, la mise en œuvre de ces compétitions avec une collaboration avec l'intervention de l'état par DGRSDT et l'ANVREDET, en revanche les acteurs intervenant de l'incubateur universitaire ce sont :

- Wilaya
- Les structure d'appui
- Secteur socioéconomique

Les incubateurs universitaires protéger l'idées du projet par L'INAPI (INSTITUT NATIONAL ALGERIEN DE PROPRIETE INDUSTRIELLE) par l'invention des brevets, le processus d'incubation en charge de la tache de sélectionne ça reste pour la première phase de la démarche des processus d'incubation c'est :

- La sélection
- Coaching
- Accompagnement

La base de ou bien le critère pour entamer le recrutement d'un coach se limite à travers :

- Les compétences
- L'expérience

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

On a observé que le nombre des brevets et start-ups qu'un incubateur peut déposer durant une année la moyenne de celui entre 10 et 15.

Dans cet axe il nous démontre que l'activité de l'incubateur liée avec les autres structures Etatique comme « L'INAPI, L ANVREDET, DGRSDT ..... »

### **➤ 4<sup>ème</sup> AXE : " l'évaluation d'un incubateur universitaire "**

Cet axe comporte des questions liées au l'exécution de l'évaluation d'un incubateur universitaire telque (les indicateurs. Les critères qualitatifs et quantitatifs ..... etc.)

#### **QUESTION N° 1 : Quels sont les indicateurs de performance d'un incubateur en tant que structure d'accueil d'idées innovantes ?**

*Tableau 41 : résultat de la 1ère question de la 4<sup>ème</sup> axe « L'EVALUATION D'UN INCUBATEUR UNIVERSITAIRE »*

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Processus de management des opérations, Processus de gestion des accompagné, de développement économique et social,
2 <sup>ème</sup>	Indicateur liée aux incubés, indicateur processus d'incubation, indicateur de développement économique et social, indicateur, Relations avec les incubés,  Processus de gestion de l'incubation, Processus d'innovation
3 <sup>ème</sup>	Les indicateurs liés aux incubés, processus d'incubation, développement économique et social, d'apprentissage
4 <sup>ème</sup>	/

Source : conçue par nous même

#### **QUESTION N° 2 : Selon vous, quel sont les critères quantitatifs pour évaluer un incubateur universitaire ?**

*Tableau 42 : résultat de la 2<sup>ème</sup> question de la 4<sup>ème</sup> axe « L'EVALUATION D'UN INCUBATEUR UNIVERSITAIRE "*

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Label startup et projet innovant, les entreprises créent.
2 <sup>ème</sup>	Label startup et projet innovant, les entreprises créent.
3 <sup>ème</sup>	Les Strat up lancée par l'incubateur et les projet innovant
4 <sup>ème</sup>	Start up et les entreprises créés

Source : conçue par nous même

#### **QUESTION N° 3 : Selon vous, quel sont les critères qualitatifs pour évaluer un incubateur universitaire ?**

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

*Tableau 43 : résultat de la 3<sup>ème</sup> question de la 4<sup>ème</sup> axe « L'EVALUATION D'UN INCUBATEUR UNIVERSITAIRE »*

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Nombre d'emplois dans les entreprises créées, Taux de pérennité des entreprises créées, Développement des compétences des entrepreneurs, Revenus des entrepreneurs, Nombre de créations/Nombre de projets incubés, Taux de satisfaction des incubés, Notoriété de l'incubateur, Utilisation d'outils d'accompagnement, Participation à des manifestations liées à l'incubation et à la création d'entreprise.
2 <sup>ème</sup>	Nombre d'emplois dans les entreprises créées, Taux de pérennité des entreprises créées, Développement des compétences des entrepreneurs, Revenus des entrepreneurs, Nombre de créations/Nombre de projets incubés, Taux de satisfaction des incubés, Notoriété de l'incubateur, Utilisation d'outils d'accompagnement, Participation à des manifestations liées à l'incubation et à la création d'entreprise.
3 <sup>ème</sup>	Ça reste sur Capital informationnel et relationnel, Capital humain, Capital organisationnel, Image de l'incubateur...
4 <sup>ème</sup>	Des critères liés à les financeur (Nombre d'emplois dans les entreprises créées, Taux de pérennité des entreprises créées...) avec Entrepreneurs (Revenus des entrepreneurs, Accompagnement du deuil des projets échoués, CA prévisionnel/CA réalisé...etc.) avec Relations avec les incubés, Image de l'incubateur, Attraits des services proposés

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N° 4 : y a-t-il un organe qui fixe les indicateurs de performance ? si c'est oui lequel ?**

*Tableau 44 : résultat de la 4<sup>ème</sup> question de la 4<sup>ème</sup> axe « L'EVALUATION D'UN INCUBATEUR UNIVERSITAIRE »*

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Non
2 <sup>ème</sup>	Non
3 <sup>ème</sup>	Non
4 <sup>ème</sup>	Non

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N° 5 : Quels sont les critères les plus rentables pour évaluer un incubateur universitaire ?**

*Tableau 45 : résultat de la 5<sup>ème</sup> question de la 4<sup>ème</sup> axe « L'EVALUATION D'UN INCUBATEUR UNIVERSITAIRE. »*

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Critères qualitatif et quantitatif et critères élaborer par le cabinet française le cabinet d'audit Ernest et Young
2 <sup>ème</sup>	Ça reste sur les critères qualitatif et quantitatif
3 <sup>ème</sup>	/
4 <sup>ème</sup>	Critères quantitatif et qualitatif

*Source : conçue par nous même*

**QUESTION N° 6 : Y a-t-il un tableau du bord prospectif élaboré pour le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance d'un incubateur universitaire ? Si c'est oui lequel et comment est élaboré ?**

*Tableau 46 : résultat de la 7eme question de la 4eme axe « L'EVALUATION D'UN INCUBATEUR UNIVERSITAIRE. »*

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Oui, élabore par un comité d'évaluation.
2 <sup>ème</sup>	Non
3 <sup>ème</sup>	Oui, pour élaborer par la conciliation deux visions du contrôle de gestion
4 <sup>ème</sup>	Non

*Source : conçue par nous même*

**QUESTION N° 7 : S'il ya lieux d'ajouter d'autres critères pour mieux évaluer votre incubateur ça sera d'après vous, lesquels ?**

*Tableau 47 : résultat de la 7eme question de la 4eme axe « L'EVALUATION D'UN INCUBATEUR UNIVERSITAIRE. »*

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Le contrôle interactif, le control diagnostic, la recherche d'opportunités et l'émergence de nouvelles stratégies.
2 <sup>ème</sup>	Sera toujours des critères quantitatif et qualitatif
3 <sup>ème</sup>	Critères de résultats et de processus, indicateurs financiers et non financiers, indicateurs qualitatifs et quantitatifs, indicateur de contrôle diagnostic et interactif.
4 <sup>ème</sup>	/

*Source : conçue par nous même*

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### ► **Commentaire axial :**

A travers l'avant dernier axe de notre grille d'évaluation de l'incubateur universitaire montrez nous les informations suivante :

Pour le premier point interrogé de savoir les indicateurs de performance d'incubateur universitaire nous montrent quelque indicateur on peut dire que sont importante :

- Indicateur de processus de management et la gestion de l'incubateur
- Indicateurs liés au incubes et l'apprentissage
- Indicateurs liés à développement économique social et local
- Indicateurs liés à l'image de l'incubateur

D'autre part concerne par les critères quantitatif et qualitatifs les interrogés nous ont montrent quelque critère :

**Tableau 1: les critères qualitatifs et quantitatif**

Critères qualitatif	Critères quantitatif
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Critères liés avec le financeur (le nombre d'emplois crée, Le taux de pérennité)</li> <li>▪ Le capital informationnelle et relationnelle</li> <li>▪ Capital humain (Formation continue du personnel de l'incubateur, Utilisation de référentiels de compétences pour la gestion du personnel, Polyvalence du personnel, Expérience antérieure du personnel dans l'incubation)</li> <li>▪ Capital organisationnel (Taux de rotation du personnel...)</li> <li>▪ Processus de gestion de l'incubation (Maîtrise de la législation liée à la création d'entreprise, Mise en place d'une démarche qualité.)</li> <li>▪ Processus de gestion des incubes (animation active de l'incubation, Adaptation de l'incubation à l'avancement des projets,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Label des start-ups</li> <li>▪ Les projets innovants</li> <li>▪ Les entreprises créent ou déjà incubes</li> </ul>

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

- Processus de gestion des incubes (animation active de l'incubation, Adaptation de l'incubation à l'avancement des projets,
- Processus d'innovation (Participation à des réflexions collectives sur les méthodes d'incubation, Engagement d'expérimentations au sein de l'incubateur)

Source : conçue par nous même

Selon les résultats obtenus on découvre ya pas d'organe qui fixe les indicateurs de performance de les incubateur universitaire en Algérie d'autre part pour les critères les plus rentable pour faire une excellente évaluation ça reste toujours pour les critères qualitatifs et quantitatifs.

Pour l'outil de tableau de bord prospectif il est élaboré par un comité d'évaluation par la conciliation de visions de contrôle de gestion :

- **Contrôle diagnostic** : fondé sur le contrôle a posteriori des résultats et sur la mise en œuvre de stratégies délibérées.
- **Le contrôle interactif** : orienté vers l'apprentissage organisationnel, la recherche d'opportunités et l'émergence de nouvelles stratégies.

A la fin on remarque que la démarche de l'évaluation c'est une fonction très vaste en plus elle a des elle pour obtenir une évaluation concrète et bien structure sur les incubateurs universitaires.

### ➤ **5eme AXE : Evolution et perspective :**

Cet axe comporte des questions quant l'évolution la perspective de l'incubateur universitaire

**QUESTION N° 1 : Comment voyez-vous l'évolution de votre incubateur d'ici les 3 ans à venir ?**

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

*Tableau 49 : résultat de la 1ère question de la 5eme axe*

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	/
2 <sup>ème</sup>	/
3 <sup>ème</sup>	/
4 <sup>ème</sup>	/

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N°2 : Comment peut-on étendre les activités de l'incubateur en plus de celle de l'accompagnement de projets innovants ?**

*Tableau 50 : résultat de la 2eme question de la 5eme axe "évolution et perspective "*

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accéder avec tous les secteurs d'activités</li> <li>➤ Amélioration le mode d'accompagnement</li> <li>➤ Intégration de toutes les universités algériennes dans le champ de l'incubateur universitaire</li> </ul>
2 <sup>ème</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Intégrer toutes les universités dans l'activité de l'incubateur.</li> <li>➤ Développement du système de soutien financier personnelle organisationnelle</li> <li>➤ Evoluer les moyens de soutenir l'innovation</li> </ul>
3 <sup>ème</sup>	/
4 <sup>ème</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Diffusion et intensification du la fonction entrepreneuriale en Algérie</li> <li>➤ Etablissement et installation a chaque université un incubateur</li> </ul>

Source : conçue par nous même

### **QUESTION N° 3 : L'entretien est arrivé à sa fin, que pouvez-vous nous recommander ?**

*Tableau 51 : résultats de la 3eme question de la 5eme axe " évolution et perspective "*

Interviews	Réponse
1 <sup>er</sup>	Bon courage

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

2 <sup>ème</sup>	Bon courage pour votre recherche
3 <sup>ème</sup>	Bon courage
4 <sup>ème</sup>	Bon courage

Source : conçue par nous même

### ► **Commentaire axial :**

A travers le dernier axe de notre entretien de « l'évolution et la perspective. » le déroulement de l'activité de l'incubateur universitaire montrez nous les informations suivante :

Pour la première question concerne par la perspective de l'évolution de l'incubateur après les trois années prochaines, cette question reste ambiguë par les répondants ça peut être revient à l'évolution actuelle de les incubateur universitaire.

Et pour les tendances de l'activité de l'incubateur selon le répondant nous conclus que ce dernier ce limite sur le suivant :

- Accédant les activités de l'incubateur universitaire vers tous les secteurs économiques ;
- L'amélioration le mode de l'accompagnement ;
- Intégration de toutes les plateformes universitaires dans l'état des lieux de l'incubateur ;
- Augmenter et améliorer le rôle des structures d'appuis de l'entrepreneuriat et l'innovation en Algérie ;
- Faire une grille de cohérence entre l'incubateur universitaire et les autres modelés d'incubateur.

## **Synthèse et recommandation du deuxième entretien :**

### ➤ **Synthèse :**

D'après notre deuxième étude qualitative, les informations collectées nous a permis de constater que la structuration et l'organisation et les différentes critères d'évaluation d'incubateur universitaire , on découvre que la gestion administrative de les incubateurs universitaire gère par le chef d'établissement de l'incubateur universitaire avec des représentant de l'ANVREDET , d'autre part la démarche de l'organisation et la structuration par la création d'un espace commun entre ANVREDET et l'université .

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

En revanche ya pas des organes d'évaluation et de contrôle spécialisée par les incubateurs universitaires en Algérie, les subventions étatiques de l'ANVREDET et DGRSDT seront importante pour bien déroulé et gérer la gestion administrative de l'incubateur universitaire car ce dernier a besoins de intervention de l'Etat , en contrepartie le mode de recrutement le staff de l'incubateur ça reste par le personnel de l'université et l'ANVREDET aussi les outils de sélectionne et identifier et protège de l'idée de projet par L'INAPI .

Nous apprîmes les acteurs intervenant dans l'écosystème de l'innovation local, nous avons également constate le mode de recrutement, les coachs, les formateur .... etc., on a aussi connu le nombre de brevet et start-ups qu'incubateur universitaire peut donner durant une année ça reste entre les critères et les outils d'évaluation les plus rentable pour faire une excellente évaluation et mesurer l'évolution de l'incubateur.

Dans cette étude on a découvre les critères que nous permettraient d'entamer l'évaluation de la performance d'un incubateur universitaire consistant a des critères quantitatif et qualitatif entourer sur tous les axes da la structure et de gestion de l'incubateur universitaire tel que :

- Axe d'apprentissage ;
- Axe de processus d'incubation ;
- Axe développement local et social ;
- Axe des incubes.

Peu difficile pour faire une évaluation concrète et bien structure, en raison de la multiciplite de les critères et les indicateurs qui sont train d'évaluer.

### ➤ **Recommandations :**

L'étude que nous avons effectuée et qui a permet d'entrer dans le cœur des processus de la structuration et de l'organisations et de la gestion de l'incubateur universitaire, permet nous concluons la durabilité de l'exécution une évaluation de ce type d'incubateur afin d'améliorer la gestion de ce dernier nous essayons de proposes quelque recommandation a travers notre deuxième entretien du cas pratique :

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

- 1) Intégrer et évoluer l'activité de l'incubateur universitaire dans tous les universités algériennes parce que l'état de ce type d'incubateur c'est très timide ;
- 2) Elargir l'espace commun ce qui il effectue la structuration et l'organisation de l'incubateur universitaire ;
- 3) Création des organes externe et interne pour évaluer et contrôler les incubateurs universitaires ;
- 4) L'état algérienne doivent attirer l'attention et fournir des subventions pour faciliter l'activité de ce type d'incubateur et obtenir de meilleurs résultats ;
- 5) Les responsables de les incubateur universitaire doivent fournir des formations pour son staff concerne par :
  - La gestion stratégique ;
  - Le management de l'innovation ;
  - Informatique ;
  - Le management de la qualité ;
  - L'innovation organisationnel ;
  - La gestion entrepreneuriale ;
  - La gestion des ressources humains.
- 6) Elargir le nombre des acteurs intervenant dans l'écosystème algérien ;
- 7) Rehausser le nombre des formations fournir de l'innovation et l'entrepreneuriat
- 8) Rehausser le nombre de brevet et start-ups ce qu'il un incubateur universitaire peut donner durant une année, parce que cela a un rôle crucial pour vitalité l'entrepreneuriat et l'économie algérien en générale
- 9) Adapter les critères qualitatifs et quantitatifs pour mieux évaluer et mesurer la sante organisationnelle et opérationnelle de l'incubateur
- 10) Maitrise l'outil de tableau de bord prospectif car il considérer comme un excellent outil pour évaluer la performance sachant qu'il vise à évaluer des axes cruciaux de l'incubateur.

## **CHAPITRE II Les critères d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire en Algérie**

### **Conclusion :**

Dans ce chapitre, nous avons essayé de concrétiser les différentes notions théoriques relatives à notre sujet de recherche présentées dans les chapitres précédents. L'enquête que nous avons menée au sein de l'ANVREDET, nous a permis de savoir l'état des lieux et comment structure et organise un incubateur universitaire ainsi que les critères d'évaluation la performance de l'incubateur.



The diagram consists of two intersecting lines. One line is horizontal and has arrows at both ends. The other line is diagonal, intersecting the horizontal line at an angle, and also has arrows at both ends. The word "CONCLUSION" is written in large, bold, black capital letters in the upper-right quadrant of the intersection. The word "GENERALE" is written in smaller, black capital letters to the right of the horizontal line, below the "CONCLUSION" text.

**CONCLUSION**

GENERALE

## Conclusion générale :

L'Algérie comme toute autre pays soucieux du contexte concurrentiel actuel, a déployé des efforts dans le but d'améliorer la capacité de compétitivité des entreprises au niveau nationale et multinationale, par la mise en place des programmes de soutien à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

Les incubateurs universitaires sont des structures d'accompagnement qui ont connu un fort développement depuis sa création.

En Algérie le premier incubateur universitaire été lancé le 8 octobre 2019, comme le résultat d'un engagement des pouvoirs publics pour améliorer le climat entrepreneurial et stimuler la création des entreprises innovantes, tel que nous avons pu observer au cours de notre étude l'incubateur universitaire c'est une structure au sein l'environnement universitaire d'accompagnement et accueille d'un projet innovant ayant un lien direct avec la recherche technologique et formaliser son idée et valider sa faisabilité à long terme pour offrir un appui en matière de formation de conseil de financement et les héberger jusqu'à la création de projet.

Au terme de ce travail de recherche au sein L' ANVREDET nous avons pu constater que y a 20 critères et des indicateurs d'évaluation la performance d'un incubateur universitaire, permet de savoir le degré de l'efficacité et l'efficience de l'activité de ce type d'incubateur, ce type de critères et les indicateurs permettent de fournir plusieurs avantages à les responsables de les incubateurs universitaires en Algérie pour la connaissance de la santé et la rentabilité de ce type de structures d'accompagnement à le domaine entrepreneuriat et l'innovation en particulier et à l'économie algérienne en générale.

Pour ce faire, nous avons puisé dans la ressource bibliographique afin de cerner théoriquement notre sujet de recherche qui nous a nécessités de bien comprendre les principes et les notions de l'incubateur universitaire et leur relation avec l'innovation entrepreneuriale.

Dans cette perspective nous avons constaté que y a un état des lieux d'un incubateur universitaire dans quelque université, état très timide, seulement ont hébergés au sein de leur structure d'un incubateur, nous avons affirmé que l'incubateur est structure et organise tel un service commun et ne confirmons pas que l'indicateur principale de l'évaluation de la performance reste le nombre de brevets et start-ups qu'un incubateur peut donner durant une année.

Par conséquent nous avons pu confirmer deux hypothèses :

- **H1:** quelque universités, état très timide, seulement ont hébergés au sein de leur structure d'un incubateur, car dans les territoires algériens il y a un nombre limité d'universités ce qu'ils ont une structure d'un incubateur
  
- **H2 :** un incubateur est structure et organise tel un service commun. Parce que sa structure et son organisation sont un espace commun entre l'université et l'envre.

D'autre part, nous n'avons pas confirmé la dernière hypothèse :

- **H3 :** l'indicateur principale de l'évaluation la performance d'un incubateur reste le nombre de brevet et start-up qu'incubateur universitaire peut donner durant une année, car pour évaluer Ya plusieurs indicateurs comme nous l'avons constaté dans notre premier entretien.

Nous constatons à travers ce modeste travail que l'évaluation de la mesure d'un incubateur universitaire c'est un processus peu compliqué, par ce qu'ils y ont trop critères et indicateurs pour le faire.



**BIBLIO**GRAPHIE

## BIBLIOGRAPHIE :

### ► Ouvrage :

- 1) ABEDOU A., BOUYACOUB A. et KHERBACHI H., « L'entrepreneuriat en Algérie 2009/2012, Global Entrepreneurship Monitor », GIZ Algérie, 2013, p.62.
- 2) Albert, P., Bemasconi, M., Gaynor, L. (2002). Les incubateurs. Emergence d'une Nouvelle industrie, Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie, Paris, P96
- 3) BERTRAND, B. « *l'innovation créatrice* », Economica, 2002, p03.
- 4) BOISSIN, JP, EMIN, S et CHOLLET, J. « *mesurer l'intention entrepreneuriale des étudiants* », observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat. 2005 p : 32.
- 5) Brazil: A Comparison of Role of Government, Incubator Funding and Financial
- 6) CALLON, M. et LATOUR, B., « *Comment suivre les innovations ? Clef pour l'analyse socio technique* », prospective et santé publique, 1985, P70
- 7) CAPRON Henri, « *Entrepreneuriat et création d'entreprise, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise* », éd. De Boeck, Bruxelles, 2009, p. 13
- 8) Chabaud, D., S. Ehlinger et V. Perret (2005), « *Accompagnement de l'entrepreneur et légitimité institutionnelle, le cas d'un incubateur, Actes du 4ème Congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat,* » Paris p 50.
- 9) Cleantech Incubation Policy and Practice « Recipes for creating cleantech incubator hotspots in Europe », June 2014, p. 57-62.
- 10) DA SILVA (F)« *Incubation in Science Parks* » «*Fundamentals of Science Park Management* », Johannesburg, South Africa p 2.
- 11) DRIGITTE, (D) et Christian(G) : *Gestion prévisionnelle et mesure de la performance*, Edition d'organisation, paris, 2002, p.168.
- 12) ERNEST ET YOUNG (2003), Évaluation à mi-parcours des incubateurs d'entreprises innovantes liés à la recherche publique, Rapport de synthèse final, 10 Septembre 2003.
- 13) European Commission, « *The Smart Guide to Innovation-Based Incubators (IBI)* », Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2010, p. 5.

- 14) Fillion, L-J., Luc, D. et Fortin, P-A. (2003). « *L'essaimage d'entreprises : vers de nouvelles pratiques entrepreneuriales* », Éditions Transcontinental, Montréal, p 317
- 15) GUYOT J-L et VAN ROMPAYE B., « *Entrepreneuriat et création d'entreprise, revue de la littérature et état de la recherche* », discussion paper N° 0201, Ministère de la Région wallonne, 2002, p. 9
- 16) HISRICH ROBERT, D. ET PETERS, M, « *entrepreneurship* » 1991, P11.
- 17) Lalkaka, R. et Shaffer, D. (2000). Nurturing Entrepreneurs Creating Enterprises: Technology Business Incubation in Brazil. Repris et traduit dans (2003) Les centres d'incubation d'entreprises à vocation technologique au Brésil. L'actualité des Services aux entreprises, no 7, p 26-30
- 18) Le « Global Entrepreneurship Monitor » these doctorat de Ahmed bouguidene p 65  
ABEDOU A., BOUYACOUB A. et KHERBACHI H., « *L'entrepreneuriat en Algérie 2009/2012, Global Entrepreneurship Monitor* », GIZ Algérie, 2013, p.62.
- 19)
- 20) Literature, CERAM Sophia Antipolis, Nice, p .53.
- 21) LORINO (p): *méthodes et pratiques de la performance, edition organisation, Paris ,2003, pp.18-20*
- 22) MARCIL Frédérick, « Incuber l'entrepreneur pour développer l'économie locale: l'expérience Lacère à Acton Vale », mémoire présenté pour l'obtention de la maîtrise en administration des affaires, Université du Québec à Trois-Rivières, 2013 p. 103.
- 23) MASMOUDI Mohamed R., « *Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes* », Business administration, Université du Sud Toulon Var, France, 2007 p. 117-120.
- 24) Mélé, N. (2007). L'évaluation du potentiel de management des porteurs de projet de PME technologiques par les investisseurs de capital de risque lors du premier Contact, MBA, Université du Québec à Trois-Rivières, Trois-Rivières, 235 p.
- 25) MIDLER, C. et LENFLE, S. « *Management de projet et innovation* », in MUSTER, P., PENANH. Encyclopédie de l'innovation, Paris, economica, 2003, P56.
- 26) MIDLER, C., « *L'auto qui n'existais pas : management des projets et transformation de l'entreprise* », paris, Inter-Edition, 1993, P 67.
- 27) MOREIRA António C. et CARVALHO Marta F. S., « Incubation of New Ideas: Extending Incubation Models to Less-Favored Regions », Entrepreneurship - Creativity and Innovative Business Models, Published online 29, February 2012, p. 42

- 28) Paul Pellemans; Jean-Philippe de Moreau; Carole Obsomer, « Recherche qualitative en marketing : perspective psychologique », édition Paris ; Bruxelles : De Boeck Université, 1999, P 86.
- 29) Pépinière de projets située dans le Technoparc d'ELGAZALA (Tunis, Tunisie) spécialisé dans le domaine des Technologies de l'Information et Communication publication comité africain de l'entrepreneuriat R. A. THIETAR et COLL, « méthodes de recherche en management », édition DUNOD, 2003, page 23
- 30) Services. International Journal of Entrepreneurship, N13, p67-86
- 31) TREMBLAY, D-G, « *Transformations sociales et gouvernance: A-t-on appris? A-t-on innové? Le cas du multimédia à Montréal* », Note de recherche 2003-21 de la chaire de recherche de Canada sur les enjeux socio organisationnels de l'économie du savoir, octobre 2003, P 19.
- 32) VAN CAILLIE D. et LAMBRECHT C., « *L'entrepreneur, ses motivations, sa vision stratégique, ses objectifs* », Working Paper, "Chaire PME 1995" de la Caisse Nationale du Crédit Professionnel, Belgique, p. 11
- 33) VERSTRAET, T. « Histoire d'entreprendre –les réalisations l'entrepreneuriat », Edition management et société, 2000, p1.
- 34) WANG Y., « *L'évolution de l'intention et le développement de l'esprit d'entreprendre des élèves ingénieurs d'une école française : une étude longitudinale* » Engineering Sciences, Ecole Centrale de Lille, France, 2010, p 38-39
- 35) WEBER, M. "*the protestant Ethic and the Spirit of capitalism*", New York: Scribner. Cite par B. Diakité, 2004, p.83.
- 36) WEBER, M. ET GARTNER, B. "*A Conceptual framework for describing the phenomenon of new venture creation.*". Academy of Management Review. Cite par EMIN, S. p. 39.

► **Thèse et mémoire :**

- 1) ALBERT, P., Gabnor, L. (2001). Incubators, Growing Up Moving Out: A Review of the AROCIÉNA cité par M. Bourguiba dans : « *de l'intention a l'action entrepreneuriale approche comparative auprès de TPE française et tunisiennes* » thèse de doctorat Université de NANCY 2, 2007, p33.
- 2) Chandra, A. et Fealey, T. (2009). Business Incubation in the United States, China and CHELLY A., « *Les processus de génération d'opportunités entrepreneuriales : une force de vente SFA dans la collecte d'information sur le client bancaire cas SGA et BNP* », thèse de doctorat en science commerciales, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger, 2015, P 141.
- 3) Nedjoud DEMMOUCHE, « *le rôle de l'automatisation de l* Recherche exploratoire auprès d'entrepreneur tunisien. », Thèse pour le doctorat en sciences de gestion, université du Sud Toulon-Var, Juillet, 2006 p : 22-23
- 4) SHAPERO, A. « *The displaced, uncomfortable entrepreneur* », psychology today, 1975, p. 83-88. Cité par BOUSLIKHANE, A. dans : « apprentissage expériel et métacognition dans l'éducation à l'entrepreneuriat » thèse de doctorat université jean moulin Lyon 3, 2010, p87
- 5) TOUNES, A. " *l'intention entrepreneuriale*", Thèse de doctorat en sciences de gestion, université de Rouen, Paris, 2003, P.30.
- 6) TRIANTAFYLLOPOULOU, Ch. « *Business Incubators Incubators to Practice* », travail présenté en vue d'obtention du diplôme de Master de la science économique et en affaires et stratégie, Université de Pirée, Grèce, 2006, p. 9.
- 7) TRIANTAFYLLOPOULOU, Ch. « *Business Incubators Incubators to Practice* », travail présenté en vue d'obtention du diplôme de Master de la science économique et en affaires et stratégie, Université de Pirée, Grèce, 2006, p. 9.

► **Revue et journal**

- 1) Le plan d'affaires (business plan) *est le document essentiel au démarrage, à la mise en place et à la gestion d'une activité économique réussie*. Publications Office of the European Union p 35
- 2) Financement des entreprises frais de R&D, prototype, business plan, conseil et expertise, loyers, etc. ...) Review.N°6 Cite par l' Akakia, p. 39.
- 3) AKNINE S. R. et FERFERA Y., « *Entrepreneuriat et création d'entreprise en Algérie: une lecture à partir des dispositifs de soutien et d'aide à la création des entreprises* », *Revue des Sciences Économiques et de Gestion* », N°14, 2014, p. 67.
- 4) Journal officiel de la republique algerienne n° 66 : p 16 -17
- 5) Journal officiel de la republique algerienne n° 44: p 13-14

► Sites:

<https://www.anvredet.org.dz>

<https://www.pyx4.com>

<http://www.qualiteperformance><http://www.qualiteperformance>

<https://hal.archives-ouvertes.fr>

<https://ec.europa.eu>

[www.ukbi.uk](http://www.ukbi.uk)

<http://www.nbia.org><http://www.nbia.org>

<http://www.batavianewyork.com>

<http://www.djezzy.dz>

<http://www.alinov.org>

<http://algerianstartupinitiative.com/aboutasi/>

<http://www.liberte-algerie.com>

<http://www.cnac.dz/default.aspx?id=88>

<http://www.angem.dz/portail/index.php/fr/>

[www.cjrs-rcsr.org/archives/24-1/landry](http://www.cjrs-rcsr.org/archives/24-1/landry)



# ANNEXES

## Annexe N°1 :Les décrets ministériels

24 Rabie El Aouel 1442  
10 novembre 2020

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 66

17

— d'organiser des sorties sur terrain dans le but de collecter des relevés de terrain, des recensements socio-spatiaux, et faire des expertises socio-économiques et techniques, en fonction des thématiques de recherche du centre ;

— d'acquérir des supports cartographiques, photographiques et statistiques, dans le domaine de compétence du centre ;

— d'acquérir des méthodes scientifiques et des logiciels informatiques spécialisés dans le traitement et l'analyse de l'information géographique, sous toutes ses formes ;

— d'assurer la mise à jour des procédés d'analyse scientifique et la formation des cadres du centre, dans les domaines scientifiques et techniques du traitement de l'information géographique ;

— d'effectuer des analyses scientifiques et techniques (eau et sol) ;

— d'entretenir le matériel d'analyse et de reprographie et de la prospection de nouveaux outils inhérents dans ce domaine ;

— de mettre en place et de suivre le processus assurance qualité.

Il est organisé en trois (3) services :

- service de réalisation des recensements partiels, des sondages et des enquêtes sur terrain ;

- service de traitement de l'information et de la production des documents (graphiques, cartographiques et photographiques) ;

- service assurance qualité et des analyses scientifiques.

Art. 6. — Est rattaché au secrétaire général le bureau de la sûreté interne.

Art. 7. — Les services administratifs, sont chargés :

— d'élaborer et de mettre en œuvre le plan annuel de gestion des ressources humaines ;

Les services administratifs, au nombre de trois (3), sont organisés en :

- service du personnel et de la formation ;
- service du budget et de la comptabilité ;
- service des moyens généraux.

Art. 8. — Les divisions de recherche au nombre de quatre (4) sont constituées de :

- la division « Prévention et atténuation des catastrophes » ;
- la division « Gestion et préservation des ressources naturelles » ;
- la division « Urbanisme et développement urbain » ;
- la division « Démarches, prospectives et méthodes du diagnostic territorial et urbain ».

**1. La division « Prévention et atténuation des catastrophes »**, est chargée de mener des études et des travaux de recherche sur :

- la prévention et la gestion des inondations ;
- la prévention et la gestion des séismes ;
- la prévention et le traitement des mouvements de masse (glissements de terrains) ;
- la prévention et la gestion des feux de forêts.

**2. La division « Gestion et préservation des ressources naturelles »**, est chargée de mener des études et des travaux de recherche sur :

- la gestion des ressources naturelles et la cartographie des périmètres irrigables ;
- la cartographie et le suivi des écosystèmes forestiers et pastoraux ;
- la veille de sécheresse et réchauffement climatique ;
- l'impact de l'urbanisation sur les terrains agricoles.

— le développement et les perspectives territoriales durables ;

— l'innovation et la prospective urbaine et territoriale.

Art. 9. — Le service commun créé selon les dispositions de l'article 36 du décret exécutif n° 11-396 du 28 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 24 novembre 2011, susvisé, est placé sous la responsabilité d'un chef de service et est composé de sections.

Art. 10. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 19 Safar 1442 correspondant au 7 octobre 2020.

Le ministre  
de l'enseignement  
supérieur et de la recherche  
scientifique

Abdelbaki BENZIANE

Le ministre  
des finances

Aïmene

BENABDERRAHMANE

Pour le Premier ministre  
et par délégation,

*le directeur général de la fonction publique  
et de la réforme administrative*

Belkacem BOUCHEMAL



**Arrêté interministériel du 20 Safar 1442 correspondant au 8 octobre 2020 portant création d'un service commun de recherche « Incubateur » au sein de l'université de Blida 1.**

Le ministre des finances,

Vu le décret exécutif n° 12-293 du 2 Ramadhan 1433 correspondant au 21 juillet 2012 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des services communs de recherche scientifique et technologique, notamment son article 12 ;

Vu le décret exécutif n° 13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

Après avis du comité sectoriel permanent de la recherche scientifique et du développement technologique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

#### **Arrêtent :**

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 12 du décret exécutif n° 12-293 du 2 Ramadhan 1433 correspondant au 21 juillet 2012, susvisé, il est créé un service commun de recherche, en la forme d'incubateur au sein de l'université de Blida 1.

Art. 2. — Les établissements partenaires à l'égard de l'incubateur, cité à l'article 1er ci-dessus, sont fixés comme suit :

- l'université de Blida 1 ;
- l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique ;
- les partenaires socio-économiques.

Art. 3. — L'incubateur comprend deux (2) sections :

- \* **La section d'ingénierie de management**, est chargée :
  - d'accueillir et d'accompagner les projets innovants ayant un lien avec la recherche ;
  - d'aider le porteur de projet à formaliser son idée ;
  - de sélectionner et de valider l'idée projet à long terme ;

**Décret exécutif n° 12-293 du 2 Ramadhan 1433 correspondant au 21 juillet 2012 fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement des services communs de recherche scientifique et technologique.**

-----  
Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

Vu la Constitution, notamment ses articles 85-3° et 125 (alinéa 2) ;

Vu la loi n° 98-11 du 29 Rabie Ethani 1419 correspondant au 22 août 1998, modifiée et complétée, portant loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 1998 - 2002, notamment son article 20 bis ;

Vu la loi n° 99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;

Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Joumada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 92-22 du 13 janvier 1992, modifié et complété, portant création, organisation et fonctionnement des commissions intersectorielles de promotion, de programmation et d'évaluation de la recherche scientifique et technique ;

Vu le décret exécutif n° 99-243 du 21 Rajab 1420 correspondant au 31 octobre 1999 fixant l'organisation et le fonctionnement des comités sectoriels permanents de recherche scientifique et de développement technologique ;

Vu le décret exécutif n° 03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;

Décrète :

#### CHAPITRE 1er

#### DISPOSITIONS GENERALES

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 20 bis de la loi n° 98-11 du 29 Rabie Ethani 1419 correspondant au 22 août 1998, modifiée et complétée, susvisée, le présent décret a pour objet de fixer les missions, l'organisation et le fonctionnement des services communs de recherche scientifique et technologique.

Art. 2. — Les services communs de recherche scientifique et technologique désignent l'ensemble des moyens spécifiques et équipements techniques et scientifiques mis en commun à la disposition des établissements d'enseignement et de formation supérieurs, des établissements hospitalo-universitaires, des établissements de recherche scientifique et des agences thématiques de recherche, en vue de réaliser les programmes de recherche identifiés et validés.

Art. 3. — Les services communs de recherche peuvent revêtir l'une des formes suivantes, notamment :

- plate-forme technologique ;
- plateau technique d'analyse physico-chimique ;
- plateau technique de calcul intensif ;
- unité régionale de documentation ;
- plateau technique médical ;
- centrale de caractérisation de matériaux ;
- plateau technique de développement de logiciels ;
- incubateur.

Art. 4. — La plate-forme technologique est le cadre de fabrication de prototypes, d'expérimentation, de

## Annexe N° : service commun canevas « service commun

### II. COORDINATEUR EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE COMMUN D'INCUBATION

Nom & Prénom	Chebira Boualem	Fonction : Professeur
Coordonnées :	Tel : 0559321300	Fax :
Email	<a href="mailto:cheb.bou@gmail.com">cheb.bou@gmail.com</a>	
Dernier diplôme	Doctorat/ Professeur	
Adresse :	Faculté des sciences économiques,	

### III. STRUCTURES EXISTANTES D'APPUI A L'ENTREPRENEURIAT\* <sup>(1)</sup>

(Ajouter des lignes si nécessaire)

Nom de la structure	Nature de l'activité en cours	Nbre de personnes affectés

<sup>(1)</sup> les structure d'appui sont par exemple le bureau de liaison entreprises/université, Cellule d'accompagnement, de sensibilisation, d'appui et de médiation, Centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATT), fablab ...etc.



## CANEVAS POUR LA CREATION D'UN SERVICE COMMUN DÉDIÉ INCUBATEUR

SEULS LES CANEVAS DUMENT RENSEIGNES SERONT CONSIDÉRÉS ET SOUMIS POUR APPROBATION AU CSP

### I. IDENTIFICATION DU SERVICE COMMUN INCUBATEUR :

I. IDENTIFICATION DU SERVICE COMMUN INCUBATEUR :		اسم المصلحة المشتركة
Intitulé du service commun	Accélérateur de projet ( l'entrepreneuriat)	
Acronyme	APE-UBMA	
Etablissement hébergeur	Université Badji Mokhtar Annaba	
Domaine (général ou dédié) <sup>1</sup>		
Localisation physique exacte	Site Oued Kouba – Annaba Centre	
Site web ou URL		
Adresse :		
Superficie Totale	4332 m <sup>2</sup> bati/ 3052 m <sup>2</sup> non bati	m <sup>2</sup> (voir annexe)

Activer V  
Accédez a

Nom de la structure	Service	Nbre de pers.
Esp. Commun UBMA	FABLAB	En formation
//	BLEU	1/ fac.
//	BUREAU ANSEJ	2

**V. SOUTIEN (SECRÉTARIAT, GARDIENNAGE) A METTRE EN PLACE PAR L'ÉTABLISSEMENT UNIVERSITAIRE POUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE COMMUN INCUBATEUR**

Nom de la structure	Service	Nbre de pax
UBMA	Gardiennage	2x3 p
UBMA	Secrétariat	02 p.

**VI. COMPOSANTE HUMAINE DES SERVICES ADDITIONNELS A METTRE EN PLACE DANS L'INCUBATEUR**

Nom et Prénom	Grade /spécialité	Fonction dans le service commun	Tel ou email
Chebira Boualem	Professeur, Economie	Coordinateur	cheb.bou@gmail.co
Djebar Samir	Docteur, Gestion	Adjoint	sdjebar@gmail.com
Ramdani Lotfi	Docteur, Economie	Membre	lotfi_ramd@yahoo.fr
Benamira Mohamed	Doctorat/ Mécanique	Responsable Fablab	Benamira_m@yahoo.fr

**VII ÉVÈNEMENTS OU CHALLENGES EN COURS DE PROGRAMMATION POUR SÉLECTIONNER LES PROJETS INNOVANTS A INCUBER AU NIVEAU DU SERVICE COMMUN\***

<b>N°</b>	<b>Intitulé de l'évènement/challenge</b>	<b>Dates</b>
	Appel à projets	Sept. 2018
	3 <sup>ème</sup> Forum. Université / Entreprises	Octobre 2018
	Université « d'été » ANSJ.	NOV. 2018

<sup>2</sup> Nous supposons que l'espace d'incubation va fédérer toutes les entités dédiées à l'entrepreneuriat par fédération et mutualisation des moyens humains et équipements existants, préciser quels sont les services qui intégreront l'incubateur (fablab, CATI, Bleu..)

<sup>3</sup> L'incubateur intègre un ensemble de fonctions au service de l'incubateur telle qu'une assistance juridique, financière, marketing, informatique,... lister les services que votre institution est prête à développer dans l'incubateur

## Annexe N° 3 : liste des projet incube (L'ANVREDET 2021)

### Liste des lauréats : incubateur de M'SILA

N	Nom et Prénom	Intitulé du Projet	Institution
1	LahouaouAmel Bouaziz Samia	Fabrication d'un complément alimentaire naturel innovant contre l'ulcère gastrique	Mohamed Boudiaf - M'sila
2	HADJIOurida	Les applications du lactosérum en Algérie	Mohamed Boudiaf - M'sila
3	MESSILI Oualid MECHEGUEG Khayra GHELLAB Aya Soundes	Compteur intelligent pour l'électricité et le gaz	Mohamed Boudiaf - M'sila
4	Dr DEBBACHE BENAIDA Nadjet Pr ATMANI KILANI Dina TEBBI Sara oumenoune SAIDENE Naima KADI Radia ATIA Amina	Valorisation des produits naturels d'origine végétale en industrie agroalimentaire.	ABDERRAHMAN MIRA BEJAIA
5	BEYRAGUED Afaf DEHMECHE Ibrahim	Fabrication de réservoirs d'eau innovants et sains	Mohamed Boudiaf - M'sila

### Liste des lauréats : incubateur de BOUMERDES

N	Nom et Prénom	Intitulé du Projet	Institution
1	AKMOUSSI-TOUMI Siham Dr. KHEMIL-TALBI Souad Prof. KEBBOUCHE-GANA Salima	Production des co-enzymes halo thermophiles destinées pour l'industrie de détergence (Eco&Halozym)	Université de Boumerdes
2	BOUSSA Walid zaki		

	BOURNISSA Nassim	Un appareil respiratoire intelligent	Université de Boumerdes
3	AMARA Narimane MEDJKANE ABDEL HAFID GASMI KAOUTHER	REPARA (plateforme maintenance)	Université de Boumerdes
4	ATIA Amina BELKHIR Sara Pr ATMANI-KILANI Dina	Activités pharmacologiques d'une pommade à base de bourgeons du Peuplier noir	Université Abderrahmane Mira Béjaia
5	LOUHAB Krim	Projet Start-up: Research-tech Start-up	Université de Boumerdes

Liste des lauréats : incubateur de OUARGLA

N	Nom et Prénom	Intitulé du Projet	Institution
1	KOUARA Abderraouf MEZGHICHE Houssameddine MERAH Aymen REZAMA Chaima	Cementing Job Solutions (CJS)	Université KasdiMerbah Ouargla
2	Chahbi Amina DouadiHiba Chouaib Ismail Dahou Abdelhak	IZORAN TECH	
3	BEHMENE Abderrahmane GHERBIMaamar AIADIOussama KHALDIBelal IATRAIANAbderraouf MAARIF Oussama	AssetInsight	Université KasdiMerbah Ouargla
4	ZAMOUM Nadjet BOUMEKOUZ Yassine	<b>SMC.</b> Fabrication des systèmes catalytiques de méthanation de CO éjecté des cheminées des usines pour transformation en	Université KasdiMerbah Ouargla

		méthane et réutilisation sous forme d'énergie.	
5	MIMMI Mohammed eldjilali MIMMI Nour elhouda MAABDI Ala eddine HAFSI Asma BOUBLALFatima MIMMI Aicha	منصة تواصلية تعليمية	Université KasdiMerbah Ouargla

Liste des lauréats : incubateur de GUELMA

N	Nom et Prénom	Intitulé du Projet	Institution
1	ZEROUTI Khedidja KHEMILI Dalila ZATRA Yamina CHAKHMA Asma BOUAYAD Leila BECHOHRA Louisa OALLANE Dihya	Animalia UP	USTHB
2	SERIDI Anfel KHALEF Achraf MANSOURI Ilhem SERIDIAnfel	Soins à domicile	Université de 8 mai 1945 Guelma
3	bachiriMohamed	Connaître la pharmacie la plus proche où le médicament est disponible	Université de 8 mai 1945 Guelma
4	BELKHEIRI Adel EL MUSSALAMAH Ghassan - arabiesaudite -	Nabatcom Farming Inc - mobile App -	Université de Djelfa

Liste des lauréats : incubateur d' EL OUED

N	Nom et Prénom	Intitulé du Projet	Institution
1	LASSOUED Kamel	انجاز وتطوير روبوتات متعددة المهام داخل الأنابيب	Université d'El-oued
2	KESSAB Mohamed	Aveugle dessine	Diplômé de l'Institut national de développement de la formation continue
3	MESGHOUNI Rania	Green plastic	Université KasdiMerbah Ouargla
4	ELBEY Nour elimane	e-dar	Université de biskra
5	BOUBEKEUR Abderrahmane	HB Tronics ,elearningecommerce	Université D'El-oued

Annexe N° 4 : la feuille de route d'un incubateur universitaire (model de feuille de route )

Projet: ..... Lauréat ..... (incubateur )													
Descriptif de l'action d'accompagnement	Mois de démarrage et durée de l'action												Montant (DA)
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Etude de faisabilité technico-économique													
Formation et Coaching													
Elaboration du Business model et Rédaction du Plan d'affaires													
Propriété intellectuelle: recherche d'antériorité, dépôt et suivi du brevet													
Prototypage: Réalisation, Tests, Homologations													
Marketing : Elaboration de la stratégie marketing, Promotion et communication													
Coopération et partenariat : appui institutionnel, mise en relation													
financement : recherche des fonds, montage financier													
création de la stratup: rédaction du statut, registre de commerce, taxes et autres frais													
Administration et logistique (consomable de bureau, communication, Frais de déplacement)													

## **ANNEXE N° 5 : guide d'entretien**

### **Entretien N°1**

#### **Guide d'entretien sur l'évaluation de la performance des l'incubateur universitaire :**

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de fin d'études en management et entrepreneuriat ayant comme thème « l'évaluation d'un incubateur universitaire », nous cherchons à collecter des informations sur la structure, l'organisation et la performance du service et de l'accompagnement d'un incubateur universitaire en Algérie.

Pour cela, je vous prie de bien vouloir contribuer à la réussite de ce travail et de répondre aux axes de cet entretien. Toute information transmise restera confidentielle.

**QUESTION N°1 :** Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateur de l'intégration dans l'environnement d'un incubateur universitaire ?

**QUESTION N°2 :** Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateurs de Notoriété et Communication d'un incubateur universitaire ?

**QUESTION N° 3 :** Quels sont les critères de l'indicateur de Processus d'incubation d'UN incubateur universitaire ?

**QUESTION N°4 :** Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateur de Equipe/Management d'un incubateur universitaire ?

**QUESTION N° 5 :** Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateur d'Accès aux ressources financières d'un incubateur universitaire ?

**QUESTION N° 6 :** Quels sont les critères d'évaluation de l'indicateur de l'Impact sur la création de valeur d'UN incubateur universitaire ?

**QUESTION N° 7 :** Quels sont les critères de l'indicateur de Performance relative d'un incubateur universitaire ?

# ENTRETIEN N°2

## Guide d'entretien sur l'évaluation de la performance des incubateurs universitaires :

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de fin d'études en management et entrepreneuriat ayant comme thème « l'évaluation d'un incubateur universitaire », nous cherchons à collecter des informations sur la structure, l'organisation et la performance du service et de l'accompagnement d'un incubateur universitaire en Algérie.

Pour cela, je vous prie de bien vouloir contribuer à la réussite de ce travail et de répondre aux axes de cet entretien. Toute information transmise restera confidentielle.

### Axe I - profile de l'interview :

1. Pouvez-vous vous présenter ?
2. Depuis quand occupez-vous ce poste ?
3. Pouvez-vous présenter votre fonction au sein de l'incubateur ?
4. Selon vous quelle est la différence entre un incubateur universitaire, un incubateur privé et un incubateur d'entreprise ?
5. Pouvez-vous nous parler de vos motivations à devenir un responsable d'incubateur universitaire ?

### L'Axe II - gestion administrative de l'incubateur :

1. Selon vous comment est géré, administrativement, un incubateur universitaire ?
  2. Comment sont structurés et organisés les incubateurs universitaires en Algérie ?
  3. Y'a-t-il un organe d'évaluation et de contrôle au sein d'un votre incubateurs? Si oui comment est il organisé ?
  4. Sur le plan administratif, quels sont les besoins exprimés pour bien gérer votre incubateur?
-

5. Comment est recruté et rémunéré le staff de votre incubateur ?
6. En quoi est formé votre staff pour accomplir sa mission au quotidien ?

---

### **L'Axe III – gestion de l'activité :**

1. Dans quel domaine d'activités sélectionnez-vous les idées innovantes ?
2. Comment identifier et sélectionner les idées projets ?
3. Quels sont les différents acteurs intervenant dans l'écosystème de l'innovation local ?
4. Comment protéger l'idée innovante au sein de l'incubateur ?
5. Selon vous, Quel est le processus d'incubation des idées sélectionnées ?
6. Sur quelle base sont recrutés les coaches et les formateurs ?
7. En moyenne, quelle est le nombre de brevet qu'un incubateur universitaire peut déposer durant une année ?

### **L'Axe IV – Evaluation d'un incubateur universitaire :**

1. Quels sont les indicateurs de performance d'un incubateur en tant que structure d'accueil d'idées innovantes ?
2. Selon vous, quel sont les critères quantitatifs pour évaluer un incubateur universitaire ?
3. Selon vous, quel sont les critères qualitatifs pour évaluer un incubateur universitaire ?
4. Ya t-il un organe qui fixe les indicateurs de performance ? si c'est oui lequel ?
5. Quels sont les critères les plus rentables pour évaluer un incubateur universitaire ?
6. Ya t-il un tableau du bord prospectif élaboré pour le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance d'un incubateur universitaire ? Si c'est oui lequel et comment est élaboré ?
7. Quel est l'organe (interne ou externe) qui évalue l'incubateur ?
8. S'il ya lieux d'ajouter d'autres critères pour mieux évaluer votre incubateur ca sera

- 
8. S'il ya lieux d'ajouter d'autres critères pour mieux évaluer votre incubateur ca sera d'après vous, lesquels ?

### **L'Axe V – Evolution et perspectives :**

1. Comment voyez-vous l'évolution de votre incubateur d'ici les 3 ans à venir?
  2. Comment peut-on étendre les activités de l'incubateur en plus de celle de l'accompagnement de projets innovants ?
- L'entretien est arrivé à sa fin, que pouvez vous nous recommander ?



# Table des matières

**TABLES DES MATIERS :**

<b>Résumé</b>		<b>Page</b>
<b>ملخص</b>		
<b>Abstract</b>		
<b>Remerciements</b>		
<b>Dédicaces</b>		
<b>Sommaire</b>		
<b>Listes des figures</b>		<b>I</b>
<b>Listes des tableaux</b>		<b>II</b>
<b>Listes des abréviations</b>		<b>III</b>
<b>Introduction générale</b>		<b>IV</b>
<b>Chapitre 01</b>	<b>L'innovation entrepreneuriale</b>	<b>01</b>
<b>Introduction</b>		
<b>Section 1</b>	<b>L'innovation l'ère de l'expansion technologique</b>	<b>02</b>
	<b>1-1</b> Définition de l'innovation et ses approches théoriques	<b>02</b>
	<b>1-1.1</b> Les approches théoriques de l'innovation	<b>02</b>
	<b>1-1.2</b> Définition de l'innovation	<b>05</b>
	<b>1-2</b> Typologie de l'innovation et les caractéristique et les objectifs	<b>06</b>
	<b>1-2.1</b> typologie de l'innovation	<b>06</b>
	<b>1-2.2</b> Caractéristiques de l'innovation	<b>10</b>
	<b>1-2.3</b> Objectives de l'innovation	<b>12</b>
<b>Section 2</b>	<b>Concept de base sur l'entrepreneuriat et ses appui</b>	<b>14</b>
	<b>2-1</b> Définition de l'entrepreneuriat	<b>14</b>
	<b>2-1.1</b> L'entrepreneur	<b>16</b>
	<b>2-1.2</b> Motivations de l'entrepreneur	<b>17</b>
	<b>2-1.3</b> Types de l'entrepreneuriat	<b>19</b>

	<b>2-2 Modèles de l'entrepreneuriat et ses appuis :</b>	<b>20</b>
	<b>2-2.1 Model de l'entreprenariat</b>	<b>20</b>
	<b>2-2.2 Appui de l'entreprenariat</b>	<b>24</b>
<b>Section 3</b>	<b>Bref aperçu sur l'entreprenariat</b>	<b>27</b>
	<b>3-1 Evolution de l'activité entrepreneuriale en Algérie</b>	<b>27</b>
	<b>3-2 Politiques publiques de promotion de l'entrepreneuriat</b>	<b>28</b>
	<b>3-2.1 Soutien financier</b>	<b>28</b>
	<b>3-2.2 Structure d'accompagnement et conseil :</b>	<b>30</b>
<b>Conclusion</b>		<b>33</b>
<b>Chapitre 02</b>	<b>L'incubation et les incubateurs : concept au processus</b>	<b>34</b>
<b>Introduction</b>		<b>35</b>
<b>Section 01</b>	<b>Origine de l'incubation, l'incubateur, modèles</b>	<b>35</b>
	<b>1-1 Origines de l'incubateur</b>	<b>35</b>
	<b>1-2 Définition de l'incubateur</b>	<b>36</b>
	<b>1-3 Modèles de l'incubateur et les factures clés de succès</b>	<b>37</b>
	<b>1-3.1 Modelés de l'incubateur</b>	<b>38</b>
	<b>1-3.2 Factures clés de succès</b>	<b>40</b>
<b>Section 02</b>	<b>L'émergence de paradoxes entre l'université et l'entrepreneuriat</b>	<b>41</b>
	<b>2-1 Rôle de l'incubateur a la lumière des notions de structuration de catalyseur et intermédiation</b>	<b>41</b>
	<b>2-1.1 Structuration de notion de l'entrepreneuriat</b>	<b>41</b>
	<b>2-1.2 Incubation catalyseur de processus entrepreneuriale</b>	<b>41</b>
	<b>2-2 Rôle d'intermédiation des incubateurs dans la relation entre l'université et l'entrepreneur</b>	<b>42</b>
	<b>2-2.1 Université et l'entrepreneuriat une relation paradoxale</b>	<b>42</b>
<b>Section 03</b>	<b>Les incubateur universitaire, ses processus</b>	<b>44</b>
	<b>3-1 Incubateur universitaire</b>	<b>44</b>
	<b>3-1.1 la définition de l'incubateur</b>	<b>44</b>

	<b>3-1.2</b> Type de l'incubateur universitaire	<b>44</b>
	<b>3-1.3</b> Raisons de création l'incubateur universitaire	<b>45</b>
	<b>3-1.4</b> Mode de structures des programmes d'incubateur universitaire	<b>45</b>
	<b>3-2</b> Processus d'incubateur universitaire	<b>45</b>
	<b>3-2.1</b> la sélection	<b>49</b>
	<b>3-2.2</b> la phase de préincubation	<b>50</b>
	<b>3-2.3</b> la phase d'incubation	<b>52</b>
	<b>3-2.4</b> la phase de post-incubation	<b>54</b>
	<b>3-3</b> Performance et les indicateurs de l'évaluation	<b>56</b>
	<b>3-3.1</b> Définition de la performance	<b>56</b>
	<b>3-3.2</b> Outils d'évaluation la performance	<b>57</b>
	<b>3-3.3</b> Différents types d'évaluation la performance	<b>58</b>
<b>Conclusion</b>		<b>61</b>
<b>Chapitre 3</b>		<b>62</b>
<b>Introduction</b>		<b>63</b>
<b>Section 1</b>	<b>Présentation de l'agence</b>	<b>64</b>
	<b>1-1</b> Historique et évolution	<b>64</b>
	<b>1-1.1</b> Missions et métiers principales	<b>65</b>
	<b>1-2</b> Objectifs de l'ANVREDET	<b>66</b>
	<b>1-3</b> Processus de valorisation	<b>66</b>
	<b>1-4</b> l'incubation technologique	<b>67</b>
	<b>1-5</b> Les activités de l'ANVREDET	<b>68</b>
	<b>1-6</b> Les partenaires et le champ d'intervention de l'ANVREDET	<b>68</b>
	<b>1-7</b> Développement de l'Agence	<b>72</b>
	<b>1-8</b> Perspectives de l'agence	<b>72</b>
<b>Section 2</b>	<b>l'état des lieux et la démarche de processus d'incubation des incubateurs universitaire en Algérie</b>	<b>73</b>
	<b>2-1</b> Contexte de l'incubateurs au MESRS	<b>73</b>

	<b>2-2 Décrets ministériels de la création des incubateurs au sein de l'université algérien les huit incubateurs universitaires</b>	<b>75</b>
	<b>2-2.1 Définition de l'incubateur universitaire selon le ministre algérien</b>	<b>75</b>
	<b>2-2.2 Service de l'incubateur universitaire</b>	<b>76</b>
	<b>2.2.3 Vivier de compétence</b>	<b>77</b>
	<b>2-3 Déroulement de processus au sein l'incubateur universitaire</b>	<b>78</b>
	<b>2.3.1- Pré incubation</b>	<b>79</b>
	<b>2.3.2. Phase d'incubation</b>	<b>85</b>
	<b>2.3.3 Post incubation</b>	<b>88</b>
	<b>2-4 financement des projets en incubation</b>	<b>89</b>
	<b>2-4.1 Conditions préalables</b>	<b>90</b>
	<b>2-4.2 montant du budget d'accompagnement</b>	<b>90</b>
	<b>2-4.3 Modalités de financement</b>	<b>90</b>
	<b>2-4.4 Modes d'exécution des actions prévues dans la feuille de route</b>	<b>91</b>
	<b>2-4.5 Propriété des livrables</b>	<b>91</b>
	<b>2-4.6 Remboursement du montant du budget</b>	<b>91</b>
	<b>2-4.7 Frais d'accompagnement</b>	<b>92</b>
<b>Section 3</b>	<b>Interprétation et analyse des résultats obtenus :</b>	<b>92</b>
	<b>3.1 Démarche de l'enquête</b>	<b>92</b>
	<b>3.1.1 L'objectif de l'étude</b>	<b>92</b>
	<b>3.1.2 Outils de l'enquête</b>	<b>92</b>
	<b>3.2 L'entretien</b>	<b>93</b>

	<b>3.2.1</b> mode d'administration	<b>93</b>
	<b>3.2.2</b> l'échantillon	<b>94</b>
	<b>3-2.3</b> les étapes de l'entretien	<b>94</b>
	<b>3-2.4</b> Déroulement de l'entretien	<b>94</b>
	<b>3.2.5</b> Analyse des Questions de l'entretien	<b>95</b>
<b>Conclusion générale</b>		<b>120</b>
<b>Bibliographie</b>		
<b>Annexe</b>		